

Nouvelle série N° 177 — 2023



LA FRANCE LATINE
Revue créée en 1949

REVUE D'ÉTUDES D'Oc

REVISTO D'ESTÙDI D'O — REVISTA D'ESTUDIS D'Oc

Recherches récentes sur le domaine
d'oc /
À propos de pamphlets contre les
langues régionales /
Varia

CENTRE D'ÉTUDES DES LANGUES,
TERRITOIRES ET IDENTITÉS CULTURELLES
BRETAGNE ET LANGUES MINORITAIRES

Université Rennes 2

Présentation

Ce numéro de la *Revue d'Études d'Oc* est organisé en plusieurs parties qui se complètent.

La première partie réunit des synthèses de deux thèses de doctorat récemment soutenues : un article rédigé en provençal par Philippe Reig sur l'écrivain et ethnologue provençal Charles Galtier, à partir de sa thèse soutenue à Montpellier en 2022, un article de Marie Mouton sur la situation du provençal dans le pays de Fayence à partir de sa thèse soutenue à Leipzig en 2023. Parmi les recherches récentes sur le domaine d'oc on compte la thèse de Peter Nahon, soutenue à la Sorbonne en 2020 et dont a été tiré un ouvrage présenté et commenté dans notre 4^e partie. Il est à la fois réjouissant et instructif de constater que le domaine linguistique et culturel sur lequel notre revue est spécialisée continue à susciter des travaux de recherche innovants et de qualité.

La deuxième partie réunit deux études d'essais récemment parus et qui ont en commun de porter des attaques virulentes, sur un ton pamphlétaire, contre les langues, cultures et identités régionales en France, y compris contre leurs expressions littéraires, leurs promotions éducatives et sociolinguistiques, et même contre des auteurs et des collectifs. Il est frappant de constater que plusieurs publications paraissent de façon concomitante¹ et visent, avec les mêmes procédés (points de vue partiaux pseudoscientifiques, informations erronées, sources sélectives, manque voir absence de données, surinterprétations péremptoires, voire citations truquées chez B. Morel). Je présente moi-même une analyse critique détaillée de l'ouvrage de B. Morel intitulé *La France en miettes* parus en 2023, en centrant l'analyse sur les exemples que B. Morel prend dans

¹ En mars 2023 le magazine *Historia* publie un n° intitulé *Les cathares ont-ils vraiment existé ?*

l’ensemble méridional et singulièrement du côté du Félibrige provençal, l’une de ses deux cibles majeures avec le mouvement breton (et pour cause : ce sont les deux mouvements les plus anciens). C’est de la Bretagne, et plus précisément d’une supposée *idéologie bretonne* que traite un ouvrage d’A. Rousseau paru aux PUF en 2023 et dont Gildas Grimault fait ici une analyse critique. Ces deux textes sont complétés par la recension critique du petit ouvrage publié en 2023 sur Frédéric Mistral par Rémi Soulié, qui, à l’inverse, encense un Mistral dont l’œuvre littéraire et l’action sont présentées de façon tendancieuse et abusive, comme relevant, prétendument, d’un essentialisme ésotérique et d’un nationalisme français.

La troisième partie réunit deux études fouillées, originales et instructives qui viennent compléter la réflexion sur les enjeux des situations des langues et cultures dites « régionales » de France. Stéphane Giocanti examine minutieusement les choix linguistiques du grand écrivain bigourdan et béarnais Michel Camélat, les orientations de ses engagements sociolinguistiques, la transformation non seulement graphique mais aussi linguistique et littéraire de ses œuvres dans des rééditions militantes récentes, qui soulève des questions de propriété intellectuelles et de déontologie éditoriale, d’autant que Camélat avait explicitement pris position contre ces choix d’autres écrivains et activistes. Cette étude est d’autant plus significative que les mêmes problèmes, exactement, ont été déjà constatés à propos des œuvres de Frédéric Mistral ou de Victor Gelu, sans que, étonnamment, les éventuels détenteurs ou protecteurs de leurs droits moraux n’interviennent pour l’empêcher. Il y a là un enjeu fort et matière à réflexion, à décision aussi, concernant le patrimoine littéraire d’oc et la propriété intellectuelle de ses auteurs et autrices. Enfin, Eguzki Urteaga, notre collègue sociologue spécialiste de la langue basque, nous fait à nouveau l’honneur de nous confier une étude sur la pratique effective de la langue basque dans l’espace public, fondée sur des enquêtes quantitatives tout à fait scientifiques. L’exemple basque transfrontalier, y compris donc au Pays

Basque nord, est instructif à la fois comme point de comparaison pour ses voisins immédiats du domaine d'oc et de la partie catalanophone en France — elle aussi transfrontalière, mais également pour confirmer de façon fiable des pratiques beaucoup plus vivantes de cette langue (comme l'ont montré d'autres enquêtes récentes à propos d'autres langues « régionales » en France) que ne le prétendent les pourfendeurs de ces langues et de leurs diverses fonctions sociales.

Enfin, comme à notre habitude, nous réunissons en partie 3 et 4 des comptes-rendus et des annonces de parutions récentes concernant les études d'oc.

A l'an que vèn, se sian pas mai, siguen pas mens!

Philippe Blanchet Lunati¹

NB Correction : Dans notre n° 175 cet ouvrage figure en bibliographie de l'article d'E. Le Pipec : Denez Per, 1993, *Dictionnaire bilingue breton-français et français-breton*, Lesneven, Mouladurioù hor yezh. En fait, Per Denez avait seulement signé la 4ème de couverture. Aucun nom d'auteur n'apparaît ailleurs, sauf dans un détour de l'introduction. Ce dictionnaire est en fait basé sur deux manuscrits, l'un de Fransez Kervella, l'autre de R. Hemon. Le tout mis en forme par Kadored, Desbordes et Divi Kervella. L'erreur sera corrigée dans la version numérique de ce n° lors de sa mise en ligne en accès libre en 2025. Merci à G. Denez de nous avoir signalé l'erreur s'attribution à son père et à E. Le Pipec d'avoir aussitôt fait les vérifications nécessaires.

¹ Pour nos fidèles lecteurs et lectrices que cette signature pourrait étonner : j'ai choisi désormais d'ajouter le nom italien de ma famille maternelle à mon patronyme / ho scelto ormai di aggiungere il nome italiano della mia famiglia materna al mio cognome / mi siéu tabla d'apoundre d'aro en la lou noum italian de ma famiho meiralo à moun noum d'oustau.

1.

**RECHERCHES RÉCENTES
SUR LE DOMAINE D'OC**

Carle Galtier (1913-2004), de l'etnoulogue à l'escrivan

Carle Galtier nasquè en Eigaliero lou 15 de janvié 1913 e se mouriguè à Sant-Roumié-de-Prouvènço lou premié de janvié 2004. Avié quàsi nounanto-un an. Aquest an, avèn de celebra l'anniversàri cènt-desen de la neissènço dóu pouèto, prousatour, museoulogue, dramatisto e antroupolologue de la Prouvènço materialo.

1. Percours de vido

Li cinq premières annado de la vido de Carle Galtier fuguèron aquéli de la premiero guerro mondialo. Dintre li siès enfant de la freiriero, Galtier noun couneiguè li dous premié, Lucio e Marius que mouriguèron dins soun jouine age. Quand Galtier nasquè, Roso, sa cago-nis de sorre avié vounge an e soun einat de fraire, Andriéu, manjavo dins si vint-e-un an. Soun paire que venguè di Ceveno e que fasié mestié de charroun, faguè sa despartido en 1918 ; Carle Galtier avié tout-bèu-just cinq an.

Pèr l'escolo, Galtier coumencè en Eigaliero, pièi à Marsiho e en Avignoun. Tre 1924, sis estudi segoundàri se debanèron premié à Marsiho e à Barciloneto pèr sa quatreno. Acabè pièi soun cicle au licèu de Tarascoun, ounte óutenguè soun bacheleirat de latin-sciènci en 1930 e de filousoufio en 1931. Avié lou proujèt de segui de cours de lengo óurièntalo à Paris. Pamens rescountré Terèso que venguè sa mouié en 1934. Enant d'aqui se falié gagna la vido.

Galtier daverè un certificat d'aptitudo pedagougico que ié permeteguè de faire mestié d'istitutour d'abord que d'aquéu tèms se parlavo panca de proufessour d'escolo. De 1934 à 1939, Ensignè à Marsiho pièi à Sant-

Martin-de-Crau de 1939 à 1945. De 1945 à 1952 fuguè engaja dins li service agricolo pèr anima uno escolo barruladisso – cade jour de la semano dins un village diferènt – e tambèn pèr s'ócupa dóu cadastrage di gràndi prouprieta, de la qualita dóu la di vaco qu'ivernavon en Crau e s'ócupavo d'estivage, es-à-dire, di bàssis aigo dins li pous e même de l'escoussuro di vedèu. De 1952 à 1960, retroubè soun mestié d'istitutour en Eigaliero dins l'escolo mounte cantavo l'abecedé quand manjavo dins si quatre an.

De 1960 à 1966, venguè estaca de recerco au Cèntre naciounau de recerco scientifico, CNRS, e pèr li dos darriéris annado de sa carriero proufessionalo, en 1968 e 1969, baiè d'ensignamen dins uno escolo d'enfant inadata à Sant-Roumié-de-Prouvènço.

2. Cinq noum que coumtèron dins la vido de Galtier

Lou premié es Ludouvi Souvèstre (1872-1952), escais-nouma lou Bouié dis Aupiho. Restè en Eigaliero e èro un ami di Galtier. Èro un furnaire arqueologue que cantavo si journado de païsan dins si pouèmo e si cansoun. Galtier coumençavo d'ouro à escriéure de pouèmo, li presentè à Souvèstre que i'agradèron e lou païsan-pouèto counseiè à Galtier d'ana au rescontre de Jòrgi Reboul que demouravo, éu, à Marsiho.

Galtier rescountré Reboul (1901-1993) estènt que tòuti dous restavon dins la memo carriero au quartié d'Endoume à Marsiho e que tòuti dous fasien mestié d'istitutour. Uno amista, que durè la vido tutto de Reboul que s'enanè en 1993, nasquè à-n-aquéu moumen.

Galtier e Reboul se rescountrèron proun souvènt e fuguè Reboul que counseiè pièi à Galtier de manda si trobo au mistralen Suli Andriéu Peyre (1890-1961) que demouravo en Aigo-Vivo dins Gard e que beiljavò uno revisto que soun titre es Marsyas de 1920 enjuqu'en 1961, mounte poudèn

legi de pouèmo, de proso e d'article esrich en tres lengo, francés, anglés e prouvençau.

Galtier escriguè à Peyre pèr lou premié cop lou 12 d'óutobre 1937. Peyre publiquè lou premié cop de pouèmo de Galtier au mes de janvié 1939. Emé Peyre tambèn nasquè uno amista que durè enjusqu'à la mort de Peyre en 1961. N'en fauguè pas mai pèr bouta fiò à la carriero literàri de Galtier. Plus tard, es Fernand Benoit qu'èro counservadou dóu Museon Arlaten que presentè Galtier à Jòrgi Enri Riviero (1897-1985), lou paire dóu MnATP, lou Museon naciounau dis art e tradicioun poupopulàri. Rivière venguè encò nostre pèr faire de recerco à respèt di dansaire de farandoulo de Barbentano. Aquéu rescontre fuguè impourtant tambèn pèr la carriero d'etnoulogue de Carle Galtier coume l'an anan vèire.

3. L'obro de Carle Galtier

Galtier èro pouèto, roumancié, countaire e nouvelisto, dramatisto, museoulogue e subre-tout, apartenié i doumaine de l'etnougrafio, de l'etnoulougio e de l'antroupoulougio. Sachè prouficha de la teinoulougio e, à vegado, se venguè ‘nimatour pèr la radiò e la televisioun. Ço tihous es que mesclavo li gènre e se fau mesfisa pèr desparti soun obro dins de categouriò. Cò de Galtier rèn es blanc vo negre tout es dins la nuanço. Mau-grat ‘cò ‘ro bèn un autour literàri e un etnoulogue. Laurèns Sebastian Fournier¹ diguè que coumprenguè plus tard quant l'obro de Galtier poudié sembla eteroudosso is antroupoulogue e marginalo au mounde de la

¹ Laurèns Sebastian Fournier couneiguè Galtier. Emai sieissanto annado li desseparèsson Galtier e Laurèns Sebastian Fournier escambiavon sis idèio. Laurèns Sebastian Fournié venguè pièi dóutour en etnoulougio. À la debuto de nòsti rescontre, èro mestre de conferènci en antroupoulougio à l'Universira de z-Ais-Marsiho, membre de l'IDEMEC. Me baiè forço counseù en etnougrafio, etnoulougio e antroupoulougio e n'en siéu redevable. Desempièl lou mes de setembre 2021, es proufessour d'universita en antroupoulougio à l'Universita Coustiero d'Azur, membre du LAPCOS UPR 7278 (Labouratori d'Antroupoulougio e de Sicoulougio Clinico, Cougnitivo e Soucialo). Ié siéu redevable.

literaturo. Soulignè pièi un poun impourtant : « Je souhaite cependant défendre ici l'idée que c'est la totalité de l'œuvre qui est significative, car cette totalité correspond à l'homme que fut Charles Galtier, dans toute sa complexité et avec toutes ses dimensions ». Pamens sarié trop simple de desparti l'obro de Carle Galtier entre obro literàri e obro etnoulougico. D'efèt pèr pau que nous boutessian à furna un brigoun, aurian lèu fa de vèire que fau apoundre uno tresenco categourò mounte se mesclon li dos premiero. En fin finalo, lou mejan meiour es de durbi lou bahut de Pandore.

3.1. L'obro pouëtico de Carle Galtier

Pèr la pouësio, i'a sèt recuei : *Nous n'irons pas à Compostelle* (1963), *Sur le tronc d'un bouleau* (1965), *La Dicho dóu Caraco* (1974), *Lis alo de l'aucèu, li racino de l'aubre* (1989), *Tros* (1989), *Premiero Garbo* (1991) e *Nouvèu Tros*, (1998).

D'un biais generaü, poudèn dire que dins sa pouësio, i'avié li tèmo que lou fasien chifra, tant sarié même de trèvo que se passejavit dins li labirinte de soun esperit. Premié poudèn evouca lou tèms que passo. Galtier escriguè à l'espousu de Suli Andriéu Peyre, Ami Sylvel : « 26 ans déjà ! » Aquéu tèms ié defautavo bèn talamen que diguè à Peyre qu'aurié pas proun de tèms dins sa vido touto pèr acaba soun obro. Sa pouësio es cafido d'aquelo pensado :

Emai fugue longo uno vido
Auren pamens jamai tout di.
Jamai, jamai, uno fes qu'es coumplido
Se sara di ço qu'avié d'estre di
E redi.

(*Nouvèu Tros*, 24)

Un pau de sablo dins li man.
Fuson mi jour au vènt que lampo...
Uno autre man,
Aquelo sablo la recampo
E pode pas sarra mi man.

(*Tros*, 63)

Lou tèms fugidis faguè dire à Galtier : « Ço qu'es terrible, veses, es de mouri avans d'agué coumpli soun pres-fa. Es terrible de s'enana avans soulèu coucha » (Galtier, 1973, 175). Lis eisèmple à respèt dóu tèms que Galtier n'en poudié pas mestreja lou debana soun pas de manco dins sa pouësìo.

I'a 'n autre fouletoun que trevavo l'esperit de Galtier, es l'incertitudo de l'endeman. Lou pouèmo « Uno espèro au matin » tira dóu recuei *Premiero Garbo* es uno passarello entre lou tèms que passo, l'incertitudo de l'endeman e l'espèro que fan partido di moutiéu recurrènt de la pouësìo de Galtier. Imaginas : un aucèu alassa d'agué rema tout lou sanclame dóu jour se vèn pausa sus uno branco à jour fali pèr se repausa. « A degu plega / sa tèsto souto l'alo [...] A degu s'endourmi / dins lou caud de si plomo [...] E segui li pantai / que soun sang i'adusié » (Galtier, 1991, 50-51). L'endeman, d'ouro, l'aucèu vòu persegui soun vouiage :

Mai pamens, un moumen,
lou vese que chancello
95 emé sis alo presso
dins lou visc de la nèblo
e qu'un moumen saup pas
se l'aucelaire, à-niue
a campa si vergueto
100 e se vai mai pousqué
tourna-mai s'auboura.
(*Premiero Garbo*, 56-57)

Ansin, l'incertitudo de l'endeman es ligado à la chausido de la branco. Es tout-parié pèr nautre em'uno branco metafourico.

D'un autre las, Galtier avié lou soucit de la relèvo. Quau sarié presènt, après éu, pèr rempli sa messioun d'aparamen e d'espandimen de la lengo ? Es d'acò que n'es questioun dins « Lou Pous », un pous metafouri que desvelo un autre trevant : lou dóu fraire bessoun, imaginàri pamens espera.

- 1 Lou pous, l'ai cava dóu tèms que cercave
 Lou visage blave
 Qu'aviéu pantaia
 Pèr me miraia
- 5 Mai se desfasié dóu tèms que cercave. »
 Ai cava lou pous e lou cave encaro,
 Trouvarai ma caro
 Emé lou sourgènt.
 Mai la terro vèn
- 10 Coumoula lou pous e lou cave encaro ».
 (Premiero Garbo, 42-43)

« Lou visage blave / Qu'aviéu pantaia / Pèr me miraia ». Belèu lou narraire se pensave que poudrié vèire soun rebat dins l'aigo, vo pulèu lou de soun fraire bessoun. Tout de long di vue quintil dóu pouèmo, lou « iéu », perdu es en cerco de soun double virtuau, soun bessoun. Se veiran pas ni l'un, ni l'autre. Es l'assènci evoucado pèr lou narraire :

- 11 « Bessai, moun bessoun noun lou poudrai vèire
 E, soul, ‘mé soun guèire,
 – Iéu despareigu
 Sènso èstre vengu –
- 15 Éu m'esperara sèns me pousqué vèire.
 (Premiero Garbo, 42-43)

Deja, en 1989, dins le recuei *Lis alo de l'aucèu, li racino de l'aubre*, souto lou titre « I'a trop de lume », quatre quatrin evocon la presènci virtualo « d'un fraire bessoun » :

Aquéu que camino emé iéu,
 Counèisse pancaro
 Sa caro,
 E, pamens, camino emé iéu.

5 Aquéu que me parlo à l'auriho,
 Entènde mau

Soun ressoun,
 E, pamens, me parlo à l'auriho.
 Aquéu que, pièi, noun muto plus,
 Sabon si palabro,
 Mi labro,
 E, pamens, alor muto plus.
 13 I'a trop de lume pèr nous vèire !...
 Barren, dins la niue,
 Lis iue,
 Fraire bessoun, pèr miés nous vèire.
(Lis alo de l'aucèu, li racino de l'aubre, 35)

Anan acaba ‘m’aqueulo questioun de la relèvo. Sèmpre dins soun pous, Galtier vèi la terro que touumbo de-countùni. Se pauso la questioun es-ti que i’aura quaucun pèr cava après éu :

16 Lou pous, lou veici coumoula de terro
 Que sèmpre m’espèro
 Iéu que siéu parti.
 L’atrouvaran-ti
 20 L’aigo, li felen, en levant la terro ?
(Premiero Garbo, 42-43)

Li felen. Li vaqui nouma aquéli que soun encarga de cava lou pous, de persegui la messioun. Es estounant de vèire un cop de mai la referènci i grand, d’abord que lou fiéu laisso lou suen i felen de persegui l’obro entrepresso. Lou narraire s’adrèisso aqui à-n-aquéli de sa « raço » :

21 Cavas, li jouvènt, cavas à ma plaço,
 Sian de memo raço.
 L’aubire vous poun
 D’atrouva lou founs,
 25 E l’atrouvarés : ai marca la plaço.
(Premiero Garbo, 44-45)

Pèr ço qu'es de la mount-joio, dins un pouèmo entitula « Noun, soun pas tis aujòu », tira dóu recuei *Nouvèu Tros*, lou narraire s'adrèisso à ‘n « tu » que voulèn crèire que s'agis d'éu-même, que se desdoubo e se definis coume narratàri coume dins un soulilòqui :

« Noun, soun pas tis aujòu, tout aquéu grand brancage
Qu'aubouro vers lou cèu l'aubre que sariés tu.
Soun pulèu, souto sòu, lou testard racinage
Que t'aveno de sabo en restant escoundu
Pèr te faire pourta toun fuiage et ti fru ».
(*Nouvèu Tros*, 40)

Es à dire que l'ensignamen vèn dis ancian, d'aquéli qu'an fatura la rego avans nautre. Ansin cado generacioun porto la mount-joio, valènt-à-dire l'eiretage recebu, mai luen que la precedènto :

Bastara qu'en anant ansin, segound ta voio,
I couide di camin apoundes, en passant,
Quauco clapo au mouloun de tóuti li mount-joio
Qu'à cha pau an creissu au trafé de ti Grand.
Pièi, quand auras passa mount-joio e termenudo
Que saras, bèu proumié, mounte res es vengu
Pausaras, coume an fa, acabant ta batudo,
Pèr faire aqui signau, lou caiau qu'as adu.
(*Premiero Garbo*, 48-49)

Un sujet d'elèi que s'ameritarié d'estre cava mai founs. Aqui tambèn, poudrian ana mai luen dins aquelo pensado que nous raprocho de la pensado de l'Escolo de Chartre. D'efèt, li Chartrous pensavon que falié pas se countenta de rejougne li mestre mai que li falié trepassa.

Poudrian parla de l'espèro qu'es un tèmo impourtant de la pouësio de Galtier e d'autri tèmo tambèn. En fin finalo, la pouësio de Galtier s'adrèisso à l'esperit : « Au risque d'un certain hermétisme, la poésie

jouait un grand rôle dans ce système de pensée où la forme n'est qu'une manifestation éphémère du fond et où l'esprit est plus fort que la matière » (Fournier, in : *L'Astrado*, 1973, 83). Acò dins la puro pensado de Soucrato à Andriéu Gide. Ço que voulèn moustra es que dins la pouësio de Galtier, i'a pas forço referènci etnoulougico. En revenge, poudèn mesura la distanço que i'avié entre lou mounde reau mounte Galtier visquè e lou mounte aurié ‘ma viéure. La toco de sa pouësio èro de rèndre aquéli mounde coumpatible.

3.2. L'etnoulougio dins l'obro de Carle Galtier

Espepidouna l'obro de Galtier dins soun entié demandarié d'ouro e d'ouro. Pamens anan vèire un autre biais d'aprouch'a aquelo obro en evoucant la plaço tengudo pèr li sciènci umano e soucialo, subre-tout l'etnougrafio, l'etnoulougio e l'antrouppoulougio. La consideracioun gloubalo que poudèn avé de l'obro de Galtier pòu pas èstre óujeitivo quatecant. Pèr fourma soun idèio, ié fau agacha de proche. Sènsò acò, vèn lèu eisa d'evouca uno obro que se desparti entre dous doumaine destint e aquelo pensado es redutivo dóu regard que fau pausa sus l'obro en generaú.

Fau prene en compte uno partido impourtanto de l'obro de Galtier que mostro que soun biais de faire asato emé gàubi lis eisigènci dóu cercaire emé li de l'autour de literaturo, eisigènci que de cop que i'a s'entre-turton, e mounte sciènci e literaturo se mesclon. Galtier a ‘n saupre-faire persounau pèr faire s'entre-crousa aquéli dous doumaine. Counfesso pièi dins soun autoubiografio manuscricho : « Desempièi toujour me siéu interessa à l'etnougrafio », valènt-à-dire que s'interessavo à la countinuëta e à la trasfourmacioun de la culturo de soun relarg. Acò noun l'empachavo de pourta un regard sènsò coumplasènço sus lis atour de la culturo prouvençalo de soun tèms culturo qu'es uno servo mounte Galtier pouso de tèmo qu'acoumpagnon la ficioun, un brigoun dins sa pouësio, mai subre-tout dins si conte e nouvello, si rouman e soun teatre. La matèri

etnougrafico es proun drudo, bèn talamen que permet de nouembróusi reutilisacioun pèr ilustra si creacioun literàri qu'ansin se podon multiplica.

Galtier es l'autour d'uno obro etnoulougico emé de libre escri en francés : lou premié en 1952, *Le Trésor des Jeux Provençaux* que l'escriguè après qu'aguèsse anima un ataié pèr li pichot à la demando de Jòrgi Reboul à Marsiho pèr soun assouciacioun « Lo Calen ». En 1984, la *Météorologie Populaire* trasmet lou sabé poupoplari sourti de la paremioulougio dins lou biais d'un armana. En 1990, les Saints Guérisseurs en Provence et dans le Comtat, un libre qu'eisamino li diferènti meno de malautié, e la memo annado l'Abrivado des Gardians de Camargue, pèr la culturo camarguenco e la relacioun ome-anima. Les Oiseaux de Provence dans le savoir populaire es un libre-enciclopedio que fuguè publica en 2006, à titre poustume, bono-di li noto manuscricho que Galtier rensignavo e lou suen de soun nebout Lucian Perret. Dous libret publica pèr lis edicioun Ouest-Françò coumplèton aquelo prouducio, *Les Santons de Provence* (1980) et *Les Prénoms de Provence* (1983).

En mai di libre e di libret, Galtier escriguè peraqui 1200 crounico pèr la presso, que 834 dintre éli èron pèr lou quotidian Vaucluse Matin, de mars 1974 à jun 1992, souto lou titre « Chronique Au fil des Jours ». Dins aquéli crounico que soun la baso de si libre, Galtier s'adreissavo pas à de mounde universitari, mai i legèire de soun relarg. Escriguè à respèt d'un fube de sujet. Baiè d'esplico sus lou calendié agràri, lou de la luno e lou dóu soulèu, sus li biais de mesura lou tèms que passo, qu'acò venguè un tèmo mage dins sa pouësio, sus lou tèms de la meteò. Fasié lou retrai d'ùni gent de sis entour, parlavo forço dóu travai di boulegaire de terro, de si cresènço, de tòuti li sant prouteitour, dis us, di tradicioun, di mestié, dóu vèsti, de l'Armana Prouvençau, dis insèite, dis animau e soun compourtamen, de l'oustau, dis erbo e si vertu, di fèsto e sa significacioun, dis estello e di coustelacioun, de l'escolo, di jo, dóu plantun, de la cousino, de Nouvè, di mour, dóu prougrès, emé quauqui cascraleto e que sabe encaro.

Coume n'i'avié pas proun, fau parla de sis article pèr de revisto etnoulougico, pèr *Arts et Traditions Populaires*, emé un estudi que soun titre es : « De la récolte au cassage des amandes en Alpilles et en Crau (et surtout à Eygalières) » en 1969 e pèr *Le Monde alpin et rhodanien* mounte escriguè un article sus « L'évolution de l'outillage agricole en pays d'Arles » en 1973. Aqui Galtier aduguè la provo que poudié escriéure d'estudi mai larg que si crounico en s'apielant sus un travai scientifi.

Pamens m'anás dire i'avié d'un coustat la literaturo e de l'autre l'etnougrafio, l'etnoulougio e l'antroupolougio ? Bèn noun estènt que dins uno grando partido de soun obro literari, i'a un sustrat trasqu'impourtant d'etnoulougio.

Sènso espera mai, poudèn dire que la paremioulougio es ounnipresènto dins l'obro de Galtier. De dela de sis óusservacioun, Galtier s'interèssò tambèn, en mai de la lengo, au biais de se l'apropria, es à dire, au lengage. Es belèu aquelo resoun que justifico l'ounnipresènci de la paremioulougio. Dins lou libre à prepaus de la meteò, i'a vue cènt trento-quatre prouvèrbi. Acò's un particularisme de Galtier. Li ditoun, moutet, prouvèrbi, adàgi, sentènci e alia sourgenton dis óusservacioun, de l'esperiènci, de la sapiènci vo de la sagesso. An la coulour dis us ancian, di coustumo e esprimon, de cop que i'a, de verita imbrandablo e implacable. Es un mejan di bon pèr sauva de l'óublit la culturo pouplàri, estènt que sa trasmessioun ouralo es naturalo. Dins li raport entre li gènt, anouncia un prouvèrbi pòu agi durablamen sus uno auriho atentivo e coustituï un jaloun dins lis escàmbi ourau. Aquéli qu'emplegon li prouvèrbi soun de coulejaire, es à dire, de cóupourtaire de culturo pouplàri qu'an pas lou soucit de la sciènci dóu prouvèrbi, mai soulamen de sa significacioun e, sobre-tout de sa pourtado pouplàri.

Li gènre literari que soun pertouca pèr li sciènci umano e soucialo soun li rouman, lou teatre e sobre-tout li conte.

Galtier escriguè pas que dous rouman e en francés pèr une resoun de distribucioun naciounalo. Encò de Gallimard es foro questioun d'escriéure en lengo nostro. Dins *Le Chemin d'Arles*, tre la debuto fasèn counneissènço emé la pastriho. Un doumaine que fai referènci à de tradicioun, un voucabulàri, de couneissènço sus la nature e sus li suen que fau douna is animau, uno pratico ligado à ‘n saupre-faire artisanau e un biais de pensa e de viéure que li pastre n'an lou secrèt. L'entrigo es un afaire mounte se mesclon li rapport entre lis uman emé un brigoun de mistèri poulicié e aquéu rouman met en lume lou talènt dóu soucioulogue e lou dóu sicollogue. Sian au cor de l'amountagnage que part d'Arle pèr ana jusquo dóu coustat de Barciloneto. D'à mesuro que li troupeù van de-vers l'estivo, fasèn couneissènço emé lou mestié di pastre e de si proulèmo journadié. Tout acò au soun di pico, clavello, platello, clarino vo esquerlo. Aprenèn çò qu'es un chaumadou, un abéuradou, un pausadou e l'aurre, quand li bèsti van au daumage e li règlo de vido d'aqueu mounde d'elevaire. La paremioulougio es presènto tambèn : « Quau fiho gardo e cabro meno, es pas sènsa peno ». Sus li routo, souto li dardai dóu soulèu, la Vièio danso. Uno analèssi nous meno pièi en Camargo. Aqui tambèn aprenèn lis abitudo di gardian e sa vido dins li terro palunenco.

Lou segound rouman, *S'il Reste encore un pas*, coumenço emé lou charivarin. D'efèt un ome que se vòu marida emé uno femo mai jouino qu'eu vòu pas douna de mounedo à la jouinesso dóu vilage. Dóu cop, cade sèr li vilajan fan lou chafaret e de tambourinage souto si fenèstro. Lou charivarin es même lou desclavaire de l'entrigo. Galtier parlo dóu charivarin dins uno crounico de presso. Part acò, l'etnologue que ié disien Arnold Van Gennep se pausè la doublo questioun : « Coume e perqué fouclourisa lou charivarin ? ». Acò mostro un di role de la jouinesso dins la souciableta vilajano.

Dins lou rouman se parlo tambèn dóu raubatòri. Acò se fasié quand uno chato avié pas l'acord de si gent pèr se marida ‘mè lou jouvenome qu'avié

chausi. En fin finalo, l'entrigo es pas que lou pretèste dóu libre mounte lou sustrat etnoulougi es tras-qu'impourtant.

Autro pajo d'etnoulougio quand un persounage, uno femo, afourtis : « Je repassais les amandiers d'Agnan Ravous... » Aquelo femo voulié dire qu'un cop acabado la recordo óuficialo, èro à grapiha lis amelo que soubrevon sus lis aubre. Aquéu biais de faire èro reglementa (de legi Batisto Bonnet dins *Vido d'enfant* « Li Dounado »). Es lou Maire dóu vilage que mandè lou le, es à dire que dounè dre pèr acò faire.

Quand Galtier évoco « l'envisc » – la glu – que lou retèn au vilage fai alusioun à ‘n biais de cassa l'aucelun que vuei es enebi. Lou cassaire envisquè quauqui branco e l'aucèu se ié pegavo li pato e èro presounié. En cridant coume un desespera, chilè e atirè lis àutris aucèu. Dins lou recuei La pèiro d'aiglo, lou conte que soun titre es « Serafino » evoco lou persounage qu'a ges de coumparant quand s'agis de chila. Aquel eisèmple duerb de pisto de travai increvable : premié li chausido qu'avèn de faire dins la vido. Coume l'aucèu qu'a de chausi la branco qu'es pas estado enviscado pèr se poudé tourna envoula l'endeman, l'èsse uman a de chausi dins sa vido e prene li decisioun de requisto pèr éu-même. Acò meno a la simboulico di flour de camin, de caire-fourc di fourcaduro di camin crousadou, mounte lou caminiare a la chausido de soun astrado, d'endré mounte se dis qu'à-nue, lou diable ié vèn dansa. Galtier nous ensigno tout acò e nous baio l'envejo de s'endraia dins si piado.

I'a tambèn la legèndo de la cabro d'or e d'eisèmple coume aquéu, n'i'a d'autre dins lou rouman. Adounc un sustrat etnoulougi impourtant acoumpagno la ficioun.

Pèr ço qu'es dóu teatre, anan pas tourna parla de soun impourtanço pèr l'espandimen de la lengo. Poudèn dire un mot sus l'ispiracioun de Galtier bono-di uno letro que Peyre i'escriguè : « Avès un biais tout vostre pèr engimbra lou tiatre e es estounant de vèire lou même pouèto autant à l'aise

dins la farço que dins la tragèdi famihiero. Es la marco d'uno ispiraciooun simplò e grando ». (Letro de Peyre à Galtier dóu 1^é de novèmbre 1951). Galtier respoundeguè à Peyre, le 21 de desèmbre 1951 : « Siéu coutènt de saupre qu'amés la simplessò. Ai talamen en ourrour la grandilouquènci ».

Sus li trento-sèt pèço que Galtier escriguè, i'a un part impourtanto de coumèdi en un ate. Ùni pèço soun estado escricho dins li dos lengo. Aqui sian dins un registre prouvençau e souvènti-fes es questioun dóu dindoun de la farço e se parlo dis us e coustumo en Prouvènço.

En 1991, Galtier escriguè uno pèço que soun titre es *Uno Sautarello*, un dramo istouri di sabour eisoutico que se debano au cor di guerro d'Itàli souto lou règne de Francés I^é. Sian dins uno vilo que se sono Alouan Medina, capitalo d'un reiaume barbaresc. Jan de Lamanoun, un jouine prouvençau qu'es esta rauba viéu encò dóu rèi Mourad que i'agradarié que Jan se maridèsse emé sa fiho, la princesso Fatima. Pamens, Jan de Lamanoun es en chancello estènt que Prouvènço i'es de manco e sa lengo prouvençalo tambèn. Uno pajo d'istòri escricho pèr lou professour Galtier que nous parlo de Belzebut, lou chefe di demoun, lou rèi di mousco. E la legèndo tèn uno plaço grandarasso dins La Sautarello. Se ié parlo tambèn de la lengo, que soun aveni trèvo li pensado de l'autour. Dins aquelo pèço, aprenèn tambèn li diferènci entre li boudròu vo boudrolo que devourisson tout e li sautarello. Faguè tout-parié dins uno crounico de presso. Cado fes que pòu, Galtier fai s'entre-crousa si cioneissènço scientifico e soun imaginacioun literàri.

Pamens dins sa pèço majo, *Li Quatre Sèt*, que fuguè jogado au teatre Hébertot, estudiò dis Aliscamp de Paris e à Niço, i'a forço referènci à la mort e au bonur. Nur - pèr elisioun de "bonur" -, lou persounage centrau a pas la memo cuncepcióun dóu bonur que soun espouso que ié dison « Elo ». Forço pensado filousoufico s'impauson dins lou tête, ispirado pèr Platon, Heidegger, Hegel et Nietzsche, mai tambèn Epicure e Epitècte. Nur amo la vido e lou dis à-n-Elo, sa femo : « Crèi-me, la vido es uno

bello causo » (*Li Quatre Sèt*, 1973, 215). Elo partejo pas aquelo pensado e ié respond :

Déurié, poudrié èstre uno bello causo... Mai siés sèmpre aqui que tremoles pèr quaucarèn o pèr quaucun... De peno, de lagno, de doulour, de soucit, vaqui çò que nous espèro pèr camin... E dequ'atrouvan au bout de la routo ?... La Mort ! Bello finido !...

(*Li Quatre Sèt*, 215)

Elo nous ramento Omar Khayyam¹ : « La vie n'est qu'un jeu monotone / Où tu es sûr de gagner deux lots : la douleur et la mort / Heureux l'enfant qui a expiré le jour de sa naissance ! / Plus heureux celui qui n'est pas venu au monde ! » (*Khayyam, roubbaïat* 32) e dins sa pèço *Medelha*, Mas Rouquette n'en fa ‘n ecò quand Salimoundo, la nourriço dis enfant de Medèio dis : « Es bèn uròs lo que dormís ; e mai encara aquel qu'es mòrt, e mai encara aquel que non jamai nasquèt » (Rouquette, *Medelha*, 2004, [1989], 11). Pamens au moumen que vai mouri, Nur dis à sis enfant : « E amessias bèn la vido, n'en vau la peno... Es uno bello causo ! » Coume se vèi, i'a forçò referènci sourtido di sciènci umano e soucialo dins aquelo pèço mounte se ié mesclo la filousoufio.

En fin finalo, soun li conte que laisson la part bello à l'etnoulougio. I'a talamen de dire sus lou conte e avèn pas la plaço pèr eisamina tout acò pèr lou menut. Se parlo aqui di conte literàri e pas d'aquéli sourti de l'ouralita. Poudèn dire sènso nous engana que l'esperit de Galtier, en vèio permanènto, mostro uno imaginacioun sènso raro que dounè neissènço à ‘no quaranteno de conte que soun desparti dins sèt recuei : En 1964, *Tres conte pèr Calèndo*, segui de *Conte dis Aupiho, de Crau e de Camargo* en

¹ Omar Khayyam nasquè à Nishapur, dins l'Iran setentriounau en 1048. Ié mouriguè de-vers 1130. Es un matematician saberu, un astrounome érudit autour d'oubrage scientifi e un pensaire. Rintrè pièi en pouësio e se moustrè un aparaire de l'art de viéure e d'ama.

1970. Vue nouvello caupon dins *Lou nis de Calao* publica en 1981¹. *La Sereno* es un recuei de nouvello ilustra pèr Jousè Alessandri e fuguè publica en 1988 en francés e en 1991 en prouvençau. En 1996, vèn lou recuei *La Pèiro d'aiglo* emé d'ilustracioun de Francesca Guerrier. En 2003, *Un vin que fai dansa li cabro* acabo la serio di conte.

Ço que carateriso li conte de Galtier es que i'a pas forço plaço pèr li descripcióun que se n'en vèi pas la fin. L'uman es sèmpre au cèntre dis interès. Fau pas óublida que se l'etnologue coustato, lou pouèto, éu, imagino, valènt-à-dire que la ficioun rejoun la legèndo e la tradicioun pouplàri. E fau pas perdre pièi de visto, coume lou dis Laurèns Sebastian Fournier, qu'en matèri d'etnoulougio « sian à enventa autant qu'eiretan ». Pèr çò councernant li persounage soun pas, coume lou dis Jan-Pèire Tennevin aquéli que poudèn trouba dins d'ancians armana, de mounde « de Zibo-Zoubo », vo de « Pamparigousto », mai de Prouvençau que Galtier rescountré un jour e que fan partido de sa mitoulougio.

Pièi, es de saupre que, de cop que i'a, emai Galtier faguèsse pas estat d'un pache autoubiografi, semeno de pichot caiau pèr lou segui dins soun parcours de vido.

Enfin, poudèn afourti que dins l'obro tutto de Galtier troubaren lou fru de si recerco. D'efèt, Galtier empruntè jamai en quau que siegue la matèri que ié fasié de besoun e anavo de dela de çò que ié fasié mestié.

Aro, anan faire un resumit di tèmo etnoulougi que caupon dins li conte de Galtier pèr faire la mesuro de l'impourtanço dóu sustrat etnoulougi que se ié trobo. Li tèmo principau di conte de Galtier, soun li legèndo e li mite seculàri, lou pantai, li souveni, la mouralo, lou progrès, li mour, la mort, li cresènço, l'esperanço, Nouvè, la paremioulougio, Rose e si cop d'aigo,

¹ Uno reedicioun se faguè en 1984, toujour encò d'Édisud, souto lou titre Huit nouvelles provençales.

si coulèro... Ansin, sus la baso d'uno ficioun sourtido de rèn, Galtier bastiguè un mounde emé la matèri etnoulougico ligado i legèndo, à la mitoulougio vo manlevado de l'antroupolougio de la Prouvènço materialo e pèr acò faire, pousè dins si recerco persounalo coume l'avèn deja di. Aquelo partido de soun obro es un enciclopedio vertadiero. E de cop que i'a, uno pajo d'autoubiografio s'enfuso au mitan de tout acò e s'endevèn emé la ficioun. Es lou cas dins lou conte « Lou Tresor d'Avignoun » mounte se parlo dóu quartié italian de la carriero dis Infirmiero que Galtier trevavo un parèu d'annado. La ficioun s'apielo sus aquelo realita viscudo. Galtier trasmet un sabé e nous caturo dins si conte sourti de soun imaginacioun. Ansin, un cop sian à Marsiho emé la poupopulacioun africano, sis us, sis espèr e si malur. Un autre cop, sian à segui lis anguielo, dins sa migracioun, entre Camargo e la mar di Sargasso, uno mar sènso céuno, sènso ribeirès, cuberto d'augo. Li bouiroun, li larvo d'anguielo, ié naisson e remounton Rose pèr arriba finqu'en Camargo. Un cop adulte, tornon de-vers la mar pèr i'ana poundre sis iòu e mourir. Lou conte « Lou Jo dis amelo » conto li tradicioun calendalo, la vihado de Nouvè, dins un mas de Camargo e s'endevèn emé la ficioun. Dins cade recuei de conte de Galtier, i'a un conte de Nouvè. Galtier diguè : « Ai pas besoun de bequiho metafisico ». Pamens èro pas un manjo curat e èro respetuous di tradicioun de la Nativeta. Dins un conte, parlo de la plaço dóu Foron d'Arle que s'apelavo la plaço dis Ome. Rapello dins un autre conte qu'es aqui que lis ome venien quand se voulien louga encò d'un nouvèu pelot. Rose es impourtant dins li conte de Galtier en foro dis inoundacioun. Dins lou conte epounime dóu recuei *La Sereno*, un persounage afourtis que Rose apartèn is ome lou jour e la nue apartèn au diable. Pèr ço qu'es di legèndo à l'entour de Rose, Galtier s'endraio dins li piado de Mistral, tant li cresènço soun ancrado dins lis esperit, coume es lou cas pèr li nega dóu Rose dins lou même conte. La vilo d'Arle es evoucado emé lou cementèri dis Aliscamp qu'Óuvido n'en parlavo déjà dins l'Antiqueta. Coume es questioun dóu mounde que volon i'estre ensepeli e que fan la deciso dóu Roso dins d'atahut especiau que

Galtier n'en douno tòuti lis esplico. Galtier baio d'entre-signe sus li viro-viro vo li viro-soulet pèr li pescaire d'alozo long dóu flume.

Dins un conte dóu caratère eisouti, Galtier evoco lou pèis Sant-Pèire que lou mounde n'en fan, emé soun aresto, un devino-vènt e que la legèndo nous baio d'entre-signe sus la pèço d'or que lou pèis a dins sa bouco. Lou mounde de la pastriho es pressènt dins si raconte tambèn, au mitan de la musico di sounaio coume l'avèn déjà di. Es de bon que dins lis Aupiho i'avié forço troupeu e n'i'a encaro vuei. La Camargo tambèn es ounourado dins lis escri de Galtier que baio d'entre-signe sus lou biais d'engasa, quand li gardian volon pas faire de detour pèr chanja li bèsti de prat. Parié pèr la tradicioun di carreto ramado que courron dins trege vilage au Levant de Tarascoun. Quand courron, i'a pas mai de vint chivau de tiro que soun atala. Es un serpatas espetaclos. N'en veguère uno à Sant-Roumié-de-Prouvènço que marchavo, i'avien atala cènt chivau emè lou coulas sarrazin. Li capitello, li cabano vo li tino e dins la Vau-Cluso, se dis li bòri soun d'oubrage basti en pèiro seco. Li ciéutadan passavon de tèms pendènt si dimenchado sus aquéli terro mounte i'avié forço pèiro. Es emé li pèiro que levavon dóu terren que bastissien aquéli capitello, d'aquéu biais fasien d'uno pèiro dous cop. Acò se vèn subre-pausa sus la ficioun.

Encò de Galtier, fau dire que lou pantai que sian à n'en parla a pas rèn de vèire emé la noucioun sicanalitico dóu pantai endourmi, mai ‘m’ aquelo dóu raive lucide e esviha. Lou pantai que ié fasèn d'alusioun es lou pantai liga à l'espèr e pas en liame ‘mé lou pantai sinounime de « vio reialo d'accès à l'incounscient » de Freud, dins la mesure mounte escapo pas dins soun entié, tant sarié même qu'escapo pas brigo à la mestrejo de l'autour. Galtier èro un pantaiare. Dins « La Granouio », un autre conte escriguè :

Flourènço es toujour longo à se douna. La tèsto plantado dins soun vèntre, gansaie si mamèu e sènte enfin que se fan dur soutu mi det. Cline alor lou ferrat

que sarre entre mi cueisso e lou la coumençò de raia. N'ai aro pèr un bon moumen à pousqué pantaia.

(*L'erbo de la routo*, 1953, 60)

Li biòu e li brau soun pas esta óublida. Emé lou conte « La Placeto », que s'apielo sus l'istòri de la courida, Galtier nous esmeraviho e aqui, sian à flour de camin de l'eisercice literàri e de la cuneissènço scientifico. Galtier souligno que li Prouvençau amon bèn lis aumentatiéu e li diminutiéu coume es lou cas pèr la Placeto, leva di cassaire que tuon pas de lèbre, mai de lebratas. Acò's l'umour de Galtier que n'en faudrié parla tambèn. « Lou Louvi » dins lou recuei *La pèiro d'aiglo* n'es un autre eisèmple di bèu. Lou Louvi es un canard que canto la Madeloun, Viens Poupol e l'Internaciounalo. Acoumpagno li couscri e subran, mounto sus uno taulo e se bouto à canta davans lou maire, lou generau e tòuti li catau presènt pèr lou counsèu de revisioun. Sabèn pas tre la debuto que s'agis d'un canard. Basto, es de legi.

Dins lou conte « Lou Chin de Brèmo », Galtier venguè Pithéas e vougan en mar deliéuro à belli velo gounflo emé lou voucabulàri de la marino d'à passa tèms.

L'ase tambèn es presènt dins li conte. Lou conte epounime en dis long sus l'imaginacioun de Galtier. À la coumençançò dis annado cinquanto Galtier parlavo sènsò ié douna de noum di fratalo – les fractales –. Benzet Mandelbrot (1924-2010), un matematician francò-polonò-american descurbiuguè acò vint an plus tard e n'en faguè un óujèt matemati. Lou tèmo d'aquéu conte es « Tout es dins tout », tèmo cousin german dóu principe tibetan « Tout es un ». Es un conte di bèu, un liame de requisto entre sciènci e literaturo. Galtier se ié mostro em'un talènt increvable.

Dins lou conte « Lou libret » poudèn saupre de quent biais Van Gogh se faguè l'escoussuro à l'auriho e la realita se douno d'èr emé la ficioun.

« Lou Matagot » es un conte dóu recuei Un Vin que fai dansa li cabro. Lou matagot de Galtier a pas rèn de vèire emé lou de d'Arbaud qu'èro un bioullassas de camargo. Pèr Galtier es un cat, un catas qu'es l'espous reencarna d'uno Arlatenco que lou recounèis. Es la licantroupò de d'Arbaud fàci au zououmourfisme de Galtier.

Dins lou conte « La Pascado » Galtier evoco la legèndo de la lèbre dóu Pont-dóu-Gard que Mistral n'en parlo dins soun poèmo long Nerto. Vaqui quauqu'i noucioun d'etnoulougò que caupon dins li conte de Galtier.

Pèr resumi, poudèn evouca li mot de Laurèns Sebastian Fournier :

« Galtier puise dans le gisement inépuisable des coutumes provençales des motifs qu'il organisera ensuite dans ses œuvres littéraires, poèmes, contes, nouvelles, romans ou pièces de théâtre » (Fournier, in : *L'Astrado*, 2013, 89).

4. Ativeta museougrafico de Carle Galtier

Tre la guerro de trento-nòu acabado, Galtier s'ilustro dins la founcioune museougrafico d'abord que Fernand Benoit¹ qu'es conservadou dóu Museon Arlaten es revouca au mes de setembre 1944 pèr lou Couimitat de Liberacioun. Es de saupre que Fernand Benoit es reabilita pèr la Coumeissioun d'enquèsto di biblioutèco. S'enanè à Marsiho mounte venguè conservadou dóu Museon Borély vint an de tems. Verai que dins l'après-guerre la situacioun dóu fòuclore venguè tihouso pèr l'encauso dóu gouvèr de Vichi. Dóu cop, la poulitico museougrafico dóu MnATP

¹ Jaque de Font-Réaulx preciso : « Bien inspirée, Madame Mistral avait choisi Fernand Benoit comme l'un des directeurs du musée constitué par son mari grâce au prix Nobel et qui était d'une incomparable richesse : le nouveau conservateur y œuvra beaucoup ; fidèle aux normes du Maître, il aménagea tout un étage nouveau ; ce musée étant destiné à devenir dans son domaine le pendant de ce qu'était *lou Tresor* dóu *Félibrige* dans celui de la langue » (Font-Réaulx, 1969, 513).

èro dins l'androuno e semblè que Galtier representèsse la nouello generacioun e l'Eigalieren venguè un counservadou coumpetènt.

En 1958, Rivièrè éu-même demandè à Galtier de countribuï à la preparacioun de l'espousicioun au Palais de Chaillot à Paris pèr celebra l'anniversàri centen de l'espelido de *Mirèio*. Un pres-fa coumpli emé gàubi, ço que vauguè à Galtier d'intra dins lou Coumitat direitour dóu Museon Arlaten fin-qu'à la fin de sa vido e d'estre estaca au Cèntrè naciounau de la recerco scientifico (CNRS) de 1960 à 1966. Pèr alesti aquelo espousicioun, es naturalamen que se gandiguè à Valabrego, lou petoulié de Vincèns. Lou même Rivièrè conseiè piè à Galtier d'escriéure uno tèsi à l'entour de la banastarié que soun titre es *Entre Provence et Languedoc : Vallabregues, un village de vanniers*, tèsi soustengudo en 1968 à l'Universita de letro Pau-Valèry de Mount-Pelié davans uno jurado que soun presidènt èro Carle Camproux. Aquelo tèsi que la poudèn vèire coume lou perloungamen de soun ativeta museougrafico es pèr Galtier ço que lou Museon Arlaten es pèr Mistral, voulèn dire de jaloun que mostron que tòuti dous èron d'etnologue recouneigu. Es un travai remirable sus li comunauta de paneiraire, sis us e coustumo dins la baisso e sus lis isclo dóu Rose. Aquéu travai trobo un ecò dins mant un conte e temóunio de soun ativeta de museougrafe « qui est loin d'être anecdotique », coume lou dis Laurèns Sebastian Fournier (Fournier, in : *L'Astrado*, 2013, 99).

Avèn vist que la publicacioun de soun obro etnoulougico, libre, libret, crounico, article scientifi, mostro que li coumpetènci de Galtier s'arreston pas à soun ativeta museougrafico que s'espandis sus quatre museon en Prouvènço – Museon Arlaten e Museon de la Camargo en Arle, Museon Mistral à Maiano e Museon de la Banastarié à Valabrego – e que s'esperlongo dins de liò d'espousicioun foro Prouvènço. Galtier ourganiso d'espousicioun e pèr d'ùni dintre éli countribuïs à la redacioun dóu catalogue.

Dou mes de jun au mes de setembre 1961, ourganiso lou catalogue de l'espousicioun à l'entour de « La banastarié au païs de Vincènt – Art e teinico di paneiraire de Valabrego » au Museon Arlaten.

En 1962, participo à l'alestimen de l'espousicioiun à l'entour di « Pastre de Franço », à Paris au Museon dou Trocadero e la memo annado au mountage de l'espousicioun « Quauquis aspèt moulderne de l'elevage en Camargo » au Cèntre d'ensignamen zououteini de Rambouillet.

En 1963, redigis lou catalogue de l'espousicioun « Lou Gardian e lou Chivau Camargo » qu'es presentado dou mes de mai au mes de setembre au Museon Arlaten.

Cousigno emé Maurise Rouquette, un libre sus lou Museon Arlaten, que soun titre es La Prouvènço e Frederi Mistral que parèis en 1997 encò de Jouèl Cuénot Editour, emé de fotograffio de Maurise Laroche. Rouquette et Galtier se coustejon au sen dou Coumitat direitor dou Museon Arlaten e de l'Acadèmi d'Arle.

Galtier foundo, emé Jan-Glaude Duclos, lou Museon de la Camargo, emé l'ajudo de Jòrgi Enri Rivière.

De 1970 à 1999, paralelamen à-n-aquelo ativeta, Galtier es tambèn conservadou dou Museon Mistral de Maiano, istala dins lou darrier oustau dou Mèstre.

Galtier es tambèn presènt au Museon de la Banastarié de Valabrego. Laurèns Sébastien Fournier coundus : « Galtier montre bien sa parfaite connaissance de l'étendue des domaines d'études concernés par sa discipline » (Fournier, in : *L'Astrado*, 2013, 100). Douno à plan doun d'outis de cachage pèr lis amelo au Museon dis Aupiho de Sant-Roumié-de-Prouvènço.

5. Galtier e la boumianaio

Li bóumian tènon uno grando plaço dins la vido e dins l'obro de Galtier, coume en temounio ‘n recuei de pouësio que soun titre es *La Dicho dóu Caraco*, publica pèr l'Astrado en 1974, ilustra pèr Ramoun Feuillat¹, mounte se ié vèi quàuqui couïncidènci biougrafico. Emé la voues lirico que se disié enfant bóumian rauba pèr de bourgés uno nue d'ardimen, poudèn aprene tòuti li precète di gènt de la boumianaio, emé si toutem : lou fiò, li vergan, la rouloto, lou chivau, lou chin, lou peirau e l'aurre. Ansin, Galtier fai alusioun à sis óurigino bóumiano. Reinié Moucadel trencó : « Que lis aujòu siegon d'Oungriò o noun, bóumian o noun, qu'enchau pièi ? » (Moucadel, in : *L'Astrado*, 2013, 118).

Lou mite a sa part dins li pouëmo. Justamen, es dóu mite, es à dire de la gitanita imaginàri de Galtier que nasquèron li pouëmo de *La Dicho dóu Caraco*. Dins aquéli pouëmo, vèn lèu tihous pèr lou legèire de saupre mounte coumençó la ficioun que se mesclo à l'istòri vertadiero. Galtier fai soun proun pèr ramplaça la verita istourico pèr la verité dóu cor.

Fau souligna, à la leituro di vers dóu pouëmo que soun titre es « *Lou Caburle* » que Galtier aguè un biais mounte se mesclon seducioun e eleganço pèr recepciona *Lou Pouëmo dóu Rose*. Acò mostro que Galtier s'es endrudi di moutiéu miti de la pouësio mistralenco. Galtier fai ounour à la pouësio prouvençalo en ecò d'aquéu pouëmo majour e aguè resoun de l'ausa faire. « *Lou Caburle* » nous ensigno que fau pas redurre la pouësio galtierenco à ‘n proujèt ideoulougi vo à ‘n engajamen.

Es pau prouvable que de bourgés vouguèron rauba un enfant à de bóumian. Pamens es poussible que sieguèsse de bóumian que ié raubèron soun amo de gadjó, leissènt dins soun esperit pas que la malancounié carateristico di pople barrulaire en bousco de la terro proumessò.

¹ Ramoun Feuillatte (1901-1971), pintre ilustraire de la regioun parisenco que trevè l'Escolo Naciounalo superiouro pièi avans que de segi li cours de l'Escolo di Bèus-Art decouratiué à Paris.

6. Galtier felibre majourau

En 1951, après lou decès dóu félibre majoral Jóusè Loubet, la cigalo de Durènço vèn véuso. L'agudo de la destincioun de felibre majorau pèr Galtier es la resulto d'uno demarcho que Suly Andriéu Peyre i'es pas estrangié. Peyre mandè lou le d'aquel afaire dins uno letro à Galtier, lou 2 de mars 1952 : « Es forço questioun de vous presenta aquest an coume majourau ». Acò noun interesso Galtier que lou dis à Peyre. Li noumbróusi letro que lis dous ome escambion denóuncion la pensado inicialo de Galtier sus aquelo questioun e mostron, d'à mesure de sis escàmbi espistoulàri, que sa resistanço s'enano pèr usanço en fàci de l'ensistanço persistanto de Peyre que Galtier i'es redevable. Pamens Galtier se boutè à pensa que Peyre lou voulié traire au mitan d'uno batèsto qu'èro pas la siéuno. Dóu cop, Galtier rèsto dins l'entre-dous. Pamens lou testardige de Peyre l'emporto e en fin finalo, Galtier met pavaïoun bas e acèto d'estre presenta pèr majourau. Es elegi en 1952 davans Jan Lesaffre presenta pèr lou majourau medouquin Pèire-Louïs Berthaud.

Es l'escrivano Mario Gasquet nascudo Girard que, lou 31 d'avoust à Sant-Roumié-de-Prouvènço, espingoulo la cigalo de Durènço sus lou pitre de Galtier qu'es esmougu de la ceremònì alestito pèr Marcèu Bonnet. Galtier dis à Peyre : « Uno flamo journado, facho à la fes de grandour e de simpliceta e touto pastado d'amista. M'esperave pas à quaucarèn de tant ufanous » (Letro de Galtier à Peyre dóu 18 de setembre 1952). Miquèu Benedetto, felibre majourau dins lis Aup de nauto-Prouvènço, que porto vuei aquelo cigalo, diguè dins soun laus :

De dela d'estre un autoudidate tradiciounau, Carle Galtier fuguè tambèn un ome de reneissènço que descurbigüè soulet lou sant Signau e que beguè lis estrambord de la Coupo Santo avans que de n'en counèisse li vertu.

(*Laus de Carle Galtier* proununcia pèr lou felibre majourau Miquèu Benedetto à la Santo-Estello de Seloun-de-Crau, lou 31 de mai 2009)

7. Counclusioun

En fin finalo, aquéli ligno soun tout-bèu-just un trau de sarraio que de-tras ié poudèn vèire l'espandido de l'obro d'aquel autour prouvençau mage dóu siècle vinten.

De fes que i'a, Galtier se coundousto d'embouia li cabedèu pèr nous perdre. Que nous enchau ? Que siegue dins la realita vo dins lou pantai, segui aquéu Pythéas prouvençau es un emparadisamen.

Emai sa richesso interiouro ié permeteguèsse de douna uno amo en tout ço que vesié, Galtier, autenti terrenau, apartenié au mounde dóu raive pulèu qu'à lou dóu calcul e nous esmòu 'mé de pichòti causo. Pèr-ço-que jamai sachè 'stre autramen.

Majourau Felip REIG

Bibliografio de C. Galtier

- 1952 – Le Trésor des jeux provençaux – Frontispices d'Auguste Chabaud, préface de Fernand Benoit. Raphèle-lès-Arles, Marcel Petit, collection de culture provençale.
- 1953 – L'erbo de la routo: L'herbe de la route. Contes provençaux avec la traduction française en regard. Marsyas.
- 1961 – La croisière fantastique : comédie radiophonique. Édité dans la revue Reflets méditerranéens, 1961.
- 1965 – Le dernier mot, drame radiophonique. En collaboration avec Ferrier, Henri.
- 1965 – La cabro malauto : farço en un ate. Groupement d'études provençales, 1958.
- 1965 – Tres conte per calèndo : contes provençaux. École Jaufré Rudel, 1965.
- 1965b – Et Caiñ fut laboureur : poèmes en français – Un dessin : Ferrier,

Henri. Jarnac, Éditions Les Poètes de la Tour.

- 1965c – Sur le tronc d'un bouleau : poèmes – Deux dessins : Ferrier, Henri. Jarnac, Éditions Les Poètes de la Tour.
- 1968 – Vallabregues : un village de vanniers. Université de Montpellier.
- 1969 – S'il reste encore un pas, roman. Croquis : Antoine Serra. Rennes, L'Amitié par le livre.
- 1969b – « De la récolte au cassage des amandes en Alpilles et Crau (particulièrement à Eygalières, B.-du.Rh.) ». In : Arts et traditions populaires, Presses Universitaires de France, volume 17^e année, n° ½, p. 55-93. Library Catalog – <https://www.jstor.org/stable/41001511>.
- 1973 – Li Quatre Sét : dramo en tres ate = Carré de sept : drame en trois actes. Berre-l'Étang, L'Astrado.
- 1973b – « L'évolution de l'outillage agricole dans le pays d'Arles ». In : Le Monde Alpin et Rhodanien, n° 3-4, p. 119-27.
- 1974 – La Dicho dou caraco : pouèmo – Illustration : Feuillatte, Raymond. Berre-l'Étang, L'Astrado.
- 1977 – Jean-Maurice Rouquette. La Provence et Frédéric Mistral au Museon Arlaten. Arles, J. Cuénot.
- 1980 – Les Santons de Provence – Photographies Champollion, Hervé. Rennes, Ouest-France.
- 1981 – Le Nid du calao = Lou nis dóu calao : nouvelles en provençal, traduction française. Aix-en-Provence, Édisud.
- 1981 – Au Murmur de mi pin : pouème prouvençau – Préface de René Savoye. Nîmes, imprimerie Bené.
- 1983 – Les Prénoms de Provence. Rennes, Ouest-France.
- 1984 – Le Chemin d'Arles : roman : la route de la transhumance. Nîmes, Camariguo.
- 1984 – Li dous Prince emé l'Estello au front - Traduction du texte original de Slavici, Ioan par Galtier, Charles - Illustration : Roni Noël. Bucarest, Éditions Ion Creangă et Nîmes, Éditions Grandir.
- 1984b – Météorologie populaire dans la France ancienne : la Provence, empire du soleil et royaume des vents. Horvath (La société sarl Éditions diffusions Horvath a été fermée le 1^{er} février 1990).
- 1986 – Tros, Fragments, poèmes avec la traduction française – Illustration : Juston, Grégoire. Berre l'Étang, l'Astrado.
- 1986b – Lou valent Ninoi–Ninet e li poumo d'or. Traduction du texte original d'Ispirescu, Petre : Galtier, Charles. Bucarest, Éditions Ion Creangă et Nîmes,

Éditions Grandir.

- 1986c – Lou brande di mestié – Poème : Galtier, Charles, image : Constante, Lena, musique : Guériot Mireille. Bucarest, Éditions Ion Creanga et Nîmes, Éditions Grandir.
- 1986d – Lou Prince e lou Lahut. Traduction du texte original de Baumann, Kurt : Galtier, Charles. Nîmes, Éditions Grandir. Version originale : Der Prinz und die Laute. Mönchaltorf, (Suisse), Nord-Süd Verlag, 1979.
- 1987 – Coumèdi en un ate – Maquette du livre : Mourier Gérard. Marseille, Edicioun Parlaren, imprimerie A. Robert.
- 1988 – La Sirène – Illustration : Alessandri Joseph. Nîmes, Éditions Grandir. Voir 1991b pour la version en provençal.
- 1989 – Lis alo de l'aucèu, li racino de l'aubre – Illustration : Sorel Gérald. Hyères, Les Cahiers de Garlaban.
- 1990 – Les saints guérisseurs en Provence et dans le Comtat Venaissin. Horvath.
- 1990b – L'abrivade des gardians de Camargue. Nîmes, Éditions Notre-Dame.
- 1991 – Premiero garbo. Berre-l'Étang, L'Astrado.
- 1991b – La Sereno - Illustration : Alessandri Joseph.. Marseille, Edicioun Parlaren. Voir 1988 pour la version en français.
- 1992 – La Pero de la pintado – Maquette : Mazet Elbio, gravures sur bois : Chechile, Ana. Nîmes, Éditions Grandir.
- 1996 – Uno Sautarello, Une Sauterelle, divertissement en quatre tableaux. Avignon, Parlaren en Vaucluso.
- 1998 – Nouvèu tros, Nouveaux fragments, poèmes avec la traduction française – Illustration de Guerrier, Raymond. Marseille, Prouvènço d'aro.
- 2001 – Un bestiaire provençal où des animaux font la pluie et le beau temps. Montfaucaon (Gard), Librairie contemporaine.
- 2001 – La Cansoun dóu Galinié - Lou dindoun, lou gau , lou lapin - Versions française et provençale. Gravure : Mazet Elbio. Nîmes, Éditions Grandir.
- 2001 – La Cansoun dóu Galinié - N'es pas lou tout - Versions française et provençale. Gravure : Tésorio Iva. Nîmes, Éditions Grandir.
- 2001 – La Cansoun dóu Galinié - Fau se decida – Versions française et provençale. Gravure : Chechile, Ana. Nîmes, Éditions Grandir.
- 2001 – La Cansoun dóu Galinié - Mai veici lou chin - Versions française et provençale. Gravure : Mazet, Silvana. Nîmes, Éditions Grandir.
- 2003 – Un vin qui fait danser les chèvres : contes provençaux. Montfaucon

- (Gard), Librairie contemporaine.
- 2005 - Poèmes choisis et dits par l'auteur - Collection Témoignage - Trésors d'Occitanie – Enregistré en 1998 à Eygalières. <https://www.espaci-occitan.com/botiga/fr/>.
 - 2006 – Les oiseaux de Provence dans le savoir populaire – Avant-propos : Pujol, Raymond. Montfaucon (Gard), Librairie contemporaine.

Oubrage de referènci

Font-Réaulx (de), Jacques. « Fernand Benoît (1892–1969) ». In : Bibliothèque de l'école des chartes., n° 127, 1969, p. 511-16. En ligne : https://www.persee.fr/doc/bec_03736237_1969_num_127_2_460161.

Fournier, Laurent Sébastien. « L'œuvre de Charles Galtier (1913–2004), entre littérature et anthropologie ». In : L'Astrado, n° 48, 2013, p. 81-104.

La situation actuelle du provençal dans les villages perchés du pays de Fayence – Une étude sociolinguistique Synthèse d'une enquête de terrain de thèse de doctorat

Introduction

Parmi les 6.000 à 7.000 langues présentes de nos jours (Calvet, 2017 : 16), nous distinguons une grande diversité linguistique et culturelle sur les cinq continents de notre terre. Plus de la moitié d'entre elles est menacée de disparition selon l'UNESCO¹. En France, le français n'est pas la seule langue existante comme beaucoup pourraient le croire de prime abord. En effet, nous comptons maintes langues régionales, telles que le breton, le corse, le créole ou le basque, pour n'en citer que quelques-unes. La langue française a tout d'abord été instaurée comme langue de la Nation suite à la politique linguistique de la Révolution Française en 1789, mais ce sont surtout les lois Jules Ferry en 1882 qui ont imposé un enseignement obligatoire totalement en français. Malgré des lois plus ou moins récentes² afin de promouvoir les langues régionales, nous remarquons le déclin de ces dernières se traduisant par une baisse progressive de leurs locuteurs et un soutien étatique peu présent.

Le provençal fait lui aussi partie de ces langues régionales. On le parle au sud-est de la France métropolitaine dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi dans le Piémont en Italie. Frédéric Mistral³ a su lui rendre toute sa splendeur littéraire grâce à ses nombreuses œuvres et à la

¹ <https://news.un.org/fr/story/2008/02/126412-unesco-50-des-langues-parlees-dans-le-monde-menacees-de-disparition>.

² Loi Deixonne en 1951, mais surtout loi Molac en 2021.

³ Écrivain français provençal, membre fondateur du Félibrige. Il valorisa la culture de sa Provence natale et restaura la langue provençale par la graphie dite mistralienne, élaborée en 1854. Mistral fut le premier écrivain à recevoir le prix Nobel de littérature pour son œuvre *Mirèio (Mireille)* en 1904, avec une œuvre en langue régionale.

graphie mistralienne codifiée en 1854. Le provençal fait certes la fierté des Provençaux, mais de moins en moins de personnes le parlent, encore moins le lisent, menaçant ainsi la langue provençale d'extinction – tout du moins d'extinction orale. L'UNESCO le considère d'ailleurs comme « *sérieusement en danger* »¹. Cette baisse de locuteurs est due à l'hégémonie du français et au fait d'avoir dénigré les langues régionales en interdisant par exemple de les parler au sein des établissements scolaires. Cet article représente la synthèse d'une enquête de terrain pour une thèse de doctorat ayant pour sujet le provençal², et plus particulièrement la situation du provençal dans un domaine précis, celui que l'on parle dans les six villages perchés du pays de Fayence, en Provence, dans le département du Var, à environ une heure de route à l'ouest de Nice : les six villages septentrionaux sont d'ouest en est Seillans, Fayence, Tourrettes, Montauroux et Callian, tandis que le village de Mons surplombe ces derniers. Il s'agit de donner les résultats d'une recherche empirique menée auprès de 96 adultes et 234 collégiens de ces six villages choisis pour cette recherche, en donnant la situation linguistique actuelle du provençal dans une zone précise et en prenant en compte les raisons de son apprentissage, ou, pour les sondés ayant un niveau plus avancé, de comprendre l'envie de l'approfondir, tout comme l'envie de parler ou de lire le provençal. L'objectif est d'appréhender un potentiel avenir du provençal dans ces six villages.

1. Justification de la délimitation géographique du champ d'études

Cette zone géographique a été choisie pour plusieurs raisons :

- Dans un premier temps, nous nous sommes limités à ces six communes, car la géomorphologie n'est pas la même sur tout le canton. Les six villages perchés du pays de Fayence se concentrent

¹ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451>.

² Marie MOUTON, *La situation actuelle du provençal dans les villages perchés du pays de Fayence. Une étude sociolinguistique*, thèse de doctorat, Philologischen Fakultät der Universität Leipzig, 2022.

en effet « essentiellement sur la partie sédimentaire, principalement jurassique, des limites administratives du canton, ce qui correspond aux Préalpes de Grasse, premiers contreforts du plissement alpin. Nous avons volontairement délaissé le sud du canton, aux roches primaires, qui se rattache au massif ancien de l'Estérel » (Mouton, 2022 : 158).

- La deuxième raison réside dans le fait que le tiers sud du pays de Fayence appartient à l'Estérel, tandis que les deux tiers nord se situent à une altitude plus élevée et ont des terres plus riches.
- Enfin, lorsque nous avons débuté nos recherches en 2012, les six communes choisies, de même que Saint-Paul-en-Forêt et Tanneron, faisaient encore partie du canton de Fayence avec environ 23.000 habitants en 2010. Lorsque l'État a pris la décision de redécouper le paysage administratif de la France en 2014, les huit communes citées ci-dessus, accompagnées de Roquebrune-sur-Argens, Bagnols-en-Forêt et Puget-sur-Argens, faisaient partie dès 2015 du canton de Roquebrune-sur-Argens. Nous avons pris la décision de garder ces six villages perchés sans élargir nos recherches qui auraient été trop conséquentes, faute de temps (Mouton, 2022 : 160).

2. Données générales

Les six villages perchés sont situés au nord-est du département du Var en Provence, à environ vingt-cinq kilomètres de la mer Méditerranée à vol d'oiseau. La population s'élève de 853 à 6.479 habitants selon le village. Ces villages ont été influencés par les Ligures, puis les Grecs et les Romains qui se sont installés progressivement sur la côte et dans l'arrière-pays. Alors que la côte attirait beaucoup d'habitants à partir de la fin du XIXème siècle, provoquant ainsi une baisse de la population dans l'arrière-pays, on remarque un phénomène inverse de 1960 à nos jours. La population recherche de plus en plus le calme et souhaite profiter d'un climat méditerranéen, loin des tumultes de la côte. Les conséquences du Covid ont ensuite renforcé cette envie d'habiter dans l'arrière-pays, afin

d'allier calme et espace. Ainsi, la population a largement augmenté ces dernières décennies (Mouton, 2022 : 163).



Carte 1 : Localisation de Fayence dans le département du Var¹.

3. La situation diglossique du provençal dans les six villages perchés

En général, plus on s'éloigne de la côte, plus on parle ou on entend parler le provençal. Comme toute langue, le provençal a lui aussi évolué différemment selon la ville ou le village où nous nous trouvons. Ainsi, il se différencie dans les six villages perchés du provençal rhodanien de Mistral, surtout dans le village de Mons. Cela est dû à la présence de

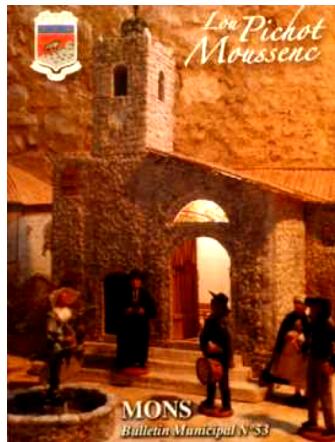
¹ Mouton, 2022 : 161.

familles italiennes originaires de Figounia¹, dans la région de Vintimille², à qui on « *accorde d'importantes libertés communales et beaucoup d'avantages fiscaux* » (Germain, 2005 : 6-7). Dans tous les villages perchés, nous entendons le provençal de façon plus ou moins fréquente selon les endroits où les locuteurs se trouvent. La situation diglossique du provençal par rapport au français est visible sur les panneaux de signalisation et noms de rues et ruelles. Il est présent dans le village de Mons, tandis que les cinq autres communes ont uniquement le français.

Nous remarquons en effet à Mons, depuis 1988, non seulement des panneaux de signalisation bilingues provençal-français, mais il en est de même pour les noms des places et fontaines. La taille des caractères en provençal est plus importante qu'en français. Des enseignes en fer forgé totalement en provençal ont été construites par le ferronnier de Mons et accrochées, il y a environ cinq ans, sur certaines maisons ayant à l'époque un rapport avec des activités du village telles que le boulanger ou le cordonnier. Enfin, l'enseigne de l'école communale et le titre du bulletin municipal de Mons sont inscrits en provençal (voir photos page suivante). Beaucoup de Provençaux dans les six villages étudiés sont d'un certain âge et originaires du canton. Ils parlent aussi bien le français que le provençal, et très souvent. Toutefois, même si nous entendons encore parler de temps en temps le provençal dans ces villages, il était bien plus présent il y a maintenant une vingtaine, voire trentaine d'années. Nous remarquons ainsi une situation diglossique conséquente avec un français dominant et un provençal dominé.

¹ La venue de ces familles s'explique en grande partie par « (l')état de guerre et de révolutions continues » dans la République de Gênes pendant toute la seconde moitié du XVème siècle (Sénéquier, 1879 : 365).

² Commune italienne en Ligurie, située au bord de la mer Méditerranée à la frontière franco-italienne.



Photos 1 à 4 : Présence du provençal à Mons¹.

4. L'enseignement du provençal aux adultes et aux collégiens

Même si plus aucun cours de provençal n'a lieu dans les écoles primaires, les deux enseignants des deux collèges, Marie Mauron à Fayence d'une part, et Léonard de Vinci à Montauroux d'autre part, interviennent à la fin de l'année scolaire dans toutes les classes de CM2 des écoles primaires qui alimentent les collèges. Le but est de présenter la langue régionale et les cours proposés dès la 6^{ème} tout en expliquant les raisons positives, comme par exemple pour l'obtention du brevet des collèges à la fin de la 3^{ème}. En effet, les élèves peuvent gagner jusqu'à vingt points en choisissant le provençal sur les 800 points du brevet au total et ont la possibilité de poursuivre les cours dans certains lycées afin de le présenter au baccalauréat en langue vivante B ou C. Peu de lycées proposent le provençal, ceux du Muy (lycée Val d'Argens) et de Grasse (lycée Amiral)

¹ Photos prises par l'auteure.

demeurent les plus proches pour celles et ceux désirant poursuivre son apprentissage. L'anglais, l'espagnol et l'italien sont les langues étrangères proposées dans les deux collèges. Le provençal fait partie quant à lui des options possibles dès la 6^{ème}. Les collégiens avaient ainsi le choix à la rentrée 2020 entre le provençal à raison d'une heure hebdomadaire, l'ECLA (Étude Conjointe des langues anciennes - latin et grec) à hauteur de deux heures hebdomadaires à partir de la 5^{ème}, les langues et cultures européennes avec deux heures d'anglais supplémentaires à partir de la 5^{ème} ou encore le BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique), proposé aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}. Au collège de Fayence, une soixantaine d'élèves par niveau étaient acceptés. La demande était toutefois si grande, qu'ils ont dû en refuser. Par contre, une baisse des élèves intéressés au collège de Montauroux est remarquable, en raison, selon le professeur de provençal, d'un manque de reconnaissance de la langue au niveau institutionnel.

Enseignements facultatifs au collège Marie Mauron (Fayence) en 2020/21

Enseignements facultatifs	6^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo	5^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo	4^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo	3^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo
Provençal	30 1h	29 (2 classes) 1h	37 (2 classes) 1h	31 (2 classes) 1h
Langues et Cultures Européenne : Anglais	/	28 2h en plus des 3h	29 2h en plus des 3h	25 2h en plus des 3h
ECLA – Latin/grec	/	7 2h	13 2h	3 2h
BIA – Brevet d'Initiation à l'Aéronautique	/	/	14	14

Tableau 1 : Conçu par l'auteure¹.

**Enseignements facultatifs au collège Léonard de Vinci (Montauroux)
en 2020/21**

Enseignements facultatifs	6 ^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo	5 ^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo	4 ^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo	3 ^{ème} Nombre d'élèves Heures hebdo
Provençal	21 1h	9 1h	18 1h	15 1h
ECLA – Latin/grec	/	2h	2h	2h
BIA – Brevet d'Initiation à l'Aéronautique	Aucune donnée			

Tableau 2 : Conçu par l'auteure².

Les cours de provençal pour adultes sont dispensés de façon bénévole dans les trois villages de Montauroux, Seillans et Mons. Les groupes sont plus ou moins importants : une trentaine de participants à Montauroux, de 60 ans et plus à raison de 1h30 hebdomadaire de cours, 23 personnes à Seillans âgées de 60 à 95 ans et 14 personnes âgées de 40 à 80 ans à Mons participent dans ces deux derniers villages à 2h de cours toutes les deux semaines.

5. Constitution du corpus

La particularité de nos recherches réside dans le fait que nos questionnaires ont été ventilés en deux fois : ces derniers ont été distribués une première fois en 2014 où nous avons récolté les réponses de 38 adultes

¹ Mouton, 2022 : 173.

² Mouton, 2022 : 175.

et 86 élèves. La seconde distribution a été accomplie en 2020 où nous avons recueilli les questionnaires en provenance de 58 adultes et 148 élèves. Tous n'ont rempli qu'une seule fois notre questionnaire. Comme nous n'avons pas décelé de différences notables entre l'année 2014 et celle de 2020, il a été préférable de regrouper toutes les réponses de l'ensemble des sondés.

Nous avons distribué nos questionnaires aux sondés qui apprennent le provençal – que ce soit en cours dans un des trois villages ou en cours optionnel dans l'un des deux collèges. Le niveau de langue n'était pas un critère pertinent pour nos recherches et nos sondés devaient simplement avoir des connaissances linguistiques en provençal, peu importe s'ils étaient débutants ou s'ils avaient un niveau de langue plus avancé. La pandémie du Covid nous a quelque peu ralentis dans notre démarche d'aller directement aux cours dispensés dans les trois villages pour les adultes et dans les deux collèges pour les élèves. Nous avons réussi malgré tout, grâce à l'aide précieuse de plusieurs villageois, à un bouche à oreille remarquable, à nos connaissances personnelles et à l'aide du professeur de provençal du collège de Fayence, à fournir nos questionnaires pour arriver à un corpus conséquent avec un nombre total de 330 sondés.

6. Présentation des recherches et pratiques méthodologiques

Cette étude est surtout quantitative mais aussi qualitative. En effet, les 96 questionnaires des adultes que nous avons analysés proposent des questions fermées ou sous forme de QCM qui constituent une enquête directive. Toutefois, une enquête semi-directive a été également menée grâce aux questions ouvertes proposées afin de ne pas influencer les sondés dans leurs réflexions. Le questionnaire destiné aux adultes est différent de celui des collégiens, en ce sens qu'il inclut des questions plus approfondies, telles que les données générales en rapport avec leur lieu de naissance et celui de ses parents, leur lieu de résidence, leur âge, leur profession et leur sexe, suivies de 27 questions fondamentales concernant

leurs compétences linguistiques, l'usage du provençal, l'apprentissage de la langue et son avenir, l'identité, le provençal dans les médias et son utilisation dans les réseaux sociaux.

Sur les 27 questions :

- 7 offrent une réponse « *oui / non* » avec la possibilité de s'exprimer davantage,
- 3 proposent un « *oui / non / je ne sais pas* » tout en ayant aussi la possibilité de s'exprimer davantage,
- 3 offrent la possibilité de répondre brièvement,
- 9 conduisent à des choix multiples de réponses avec quelquefois la possibilité de donner davantage d'informations,
- 5 questions sont ouvertes afin de recueillir auprès des sondés des réponses qualitatives et en général plus riches en informations, malgré une quantité limitée de lignes (Mouton, 2022 : 178).

Concernant les 234 questionnaires distribués aux collégiens, ils sont quant à eux quelque peu différents, car ils sont composés quasiment de questions fermées ou de QCM. Le questionnaire destiné aux élèves se concentre également sur le profil des sondés avec 6 questions relatives à leur lieu de naissance et celui de leurs parents, leur lieu de résidence, leur âge, leur classe (à la place de la profession chez l'adulte) et leur sexe, suivies de 20 questions fondamentales (au lieu de 27 chez l'adulte) ayant trait aux compétences linguistiques, à l'usage du provençal et à son apprentissage, de même qu'à l'identité et au provençal présent dans les médias et les réseaux sociaux. Nous avons jugé certaines questions en rapport entre autres avec la désinence linguistique et l'avenir du provençal trop complexes et avons donc préféré les supprimer.

Sur les 20 questions :

- 4 offrent une réponse « *oui / non* » avec la possibilité de s'exprimer davantage,

- 3 offrent la possibilité de répondre de façon courte,
- 9 conduisent à des choix multiples avec la possibilité de donner davantage d'informations,
- 4 questions sont ouvertes afin de recueillir auprès des sondés des réponses qualitatives et en général plus riches en informations, malgré une quantité limitée de lignes (Mouton, 2022 : 186).

Toutes les questions n'ont pas été analysées dans notre thèse de doctorat. Nous avons effet rassemblé, étudié puis retenu les résultats les plus pertinents en les intégrant dans un graphique (circulaire, à barres ou histogramme). Le contact avec les sondés s'est fait généralement de façon directe soit en leur rendant visite ou bien en venant sur leurs lieux de travail : vignoble, marché, magasin de vente directe (produits laitiers, maraîcher, viande d'agneau) (Mouton, 2022 : 177). Une réponse par courriel, par voie postale ou encore un appel téléphonique ont été également entrepris si les sondés avaient peu de temps ou s'ils préféraient éviter une rencontre directe en raison de la pandémie du covid (la plus grande distribution fut effectuée en automne et en hiver 2020).

7. Analyse du corpus

L'apprentissage d'une langue et sa transmission intergénérationnelle sont primordiaux pour la survie d'une langue.

Grâce aux questionnaires reçus et analysés, nous pouvions constater si le souhait d'apprendre et de parler le provençal dans les villages perchés du pays de Fayence est encore réellement présent et si les sondés transmettent encore de nos jours la langue aux plus jeunes. Nous nous sommes ainsi concentrés dans cette thèse sur les réponses suscitant une réflexion appropriée et nous avons interprété à l'aide de graphiques les réponses des adultes d'une part, des collégiens d'autre part, pour finir avec une comparaison des deux groupes. Pour cet article actuel, nous avons choisi de présenter une comparaison directe des résultats les plus pertinents chez les adultes et les collégiens afin de donner un aperçu global de la situation.

7.1. Profil des sondés : lieu de naissance, lieux de naissance du père et de la mère, lieu de résidence, âge, genre et profession/classe

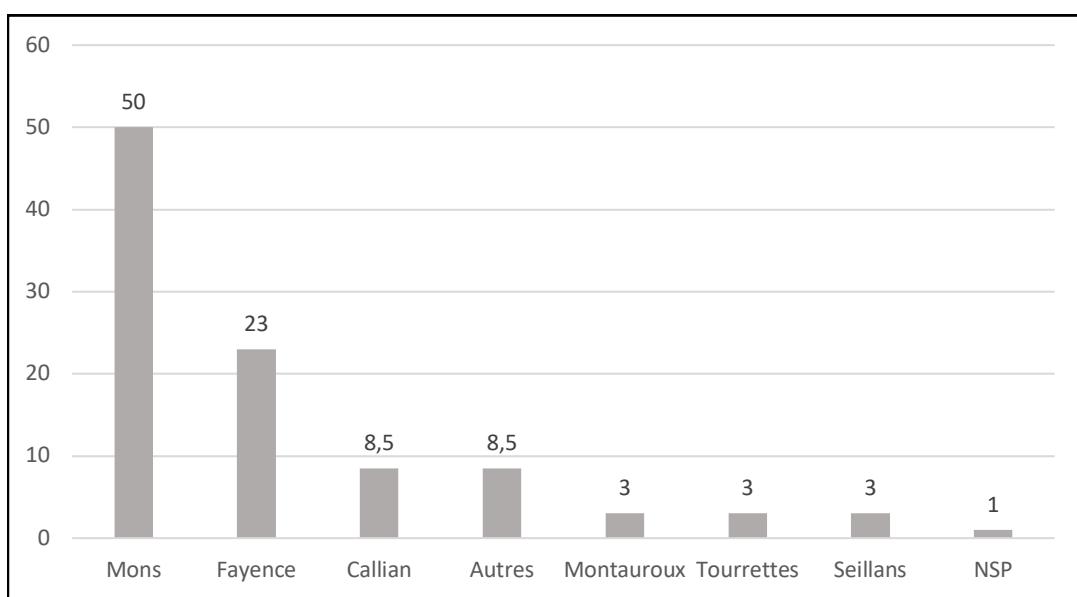
Les 96 adultes sont âgés d'entre 23 et 97 ans. 63% sont nés dans le département du Var (dont 39% dans les six villages) et nous comptons au total plus des trois quarts des sondés (88%) originaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Autrefois et jusqu'au milieu du XXème siècle, il était normal de naître chez soi et non à l'hôpital. Il en est de même pour les sondés concernés et nés dans un village perché, qui ont tous aujourd'hui un âge avancé. Seuls 8% ne sont pas de la région et nous pouvons donc en conclure que la concentration majeure des locuteurs se trouve être de façon presque inévitable de la région, celle où l'on parle le provençal. Les lieux de naissance du père et de la mère des adultes nous révèlent que plus des trois quarts des deux parents sont nés dans la région « PACA »¹. Chez les collégiens, nous relevons seulement 21% de naissances varoises et 77% de naissances en Provence. Quant à leurs parents, près de la moitié des pères des sondés est née dans la région, tandis qu'un peu plus d'un quart des mères est originaire de la Provence. Ainsi, un brassage de la population demeure bien ancré dans la région, car bien plus d'adultes sont originaires du Var, tout comme d'ailleurs leurs pères et leurs mères.

Les adultes habitent et/ou travaillent dans l'un des six villages choisis pour cette étude. Nous constatons que plus un village est éloigné de la côte, plus nous trouvons des locuteurs de provençal. La raison en est certainement un brassage de la population moins conséquent dans l'arrière-pays qu'à proximité de la côte méditerranéenne. C'est donc à Mons, village le plus retiré des six, que nous avons pu trouver plus de la moitié des sondés. Même si cela ne signifie pas obligatoirement que la

¹ Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous préférons nommer cette région plus simplement « la Provence ».

plupart des locuteurs se trouve à Mons, car nous avons certainement omis de remettre notre questionnaire à d'autres habitants des villages voisins, il fut bien plus simple d'en trouver à Mons. De plus, nous avions de très bons contacts dans tous les villages et le bouche à oreille fut partout efficace. Nous rejoignons donc les résultats de Blanchet (2002 : 22) et confirmons un nombre plus élevé de locuteurs dans le village le plus éloigné de la côte.

Lieu de résidence



Graphique 1 : Lieu de résidence des sondés du pays de Fayence¹.

Il ne nous semble pas nécessaire de comparer le lieu de résidence des adultes avec celui des collégiens car nous disposons d'un corpus plus conséquent de collégiens inscrits au collège de Fayence. Logiquement, beaucoup de collégiens habitent à Fayence et à Tourrettes, ville accolée à cette dernière.

¹ Tous les graphiques ont été concus par l'auteure. Les chiffres de nos graphiques sont représentés en pourcentage et nous avons intégré les deux abréviations NSP (ne se prononcent pas) et JNSP (je ne sais pas).

De plus, les hommes ne forment plus la grande majorité des locuteurs comme nous pourrions le croire tout d'abord. En effet, 55 hommes et 41 femmes ont répondu à nos questionnaires. 72% ont plus de 60 ans et 58% sont des retraités. Il aurait été intéressant de connaître l'activité professionnelle des retraités. Du fait de la pandémie, nous n'avons pas souvent eu la possibilité de leur poser les questions de façon directe, ce qui nous a empêché de recevoir des détails supplémentaires. Pour le reste, 20% des locuteurs travaillent dans le secteur primaire et autant dans le domaine de l'enseignement (pas seulement les enseignants du provençal). Nous remarquons donc « une corrélation dans notre recherche entre le lieu de résidence, l'âge et la profession. Ainsi, ce sont plutôt les personnes d'un certain âge, retraitées ou travaillant dans le secteur primaire, principalement dans le domaine de l'agriculture qui parlent le provençal. Dans le cas de notre étude, le nombre d'hommes est un peu plus élevé que celui des femmes » (Mouton, 2022 : 202). Nous ne notons pas d'écart notable des collégiens avec les collégiennes légèrement majoritaires chez les 11 et 14 ans, tandis qu'il y a autant de filles que de garçons chez les 10, 12, 13 et 15 ans. Enfin, ils sont plus nombreux dans les classes de 5^{ème} et de 4^{ème}.

7.2. *Langues*

Qu'il s'agisse des adultes ou des collégiens, la quasi-totalité nomme le français comme leur langue maternelle, ce qui prouve la forte présence de la langue française au sein des foyers. Si 7% des adultes ont déclaré le provençal comme langue maternelle, aucun collégien n'a pris cette décision. Le provençal n'occupe donc plus la place de langue choisie dans la plupart des conversations au sein des familles.

Parmi les langues étrangères que nos sondés apprennent ou ont apprises, l'anglais arrive sans grande surprise en première position, suivi de l'espagnol et de l'italien. La raison de la présence de ces deux dernières langues réside certainement dans la proximité géographique de l'Espagne et de l'Italie. La grande différence entre les sondés demeure la

connaissance d'aucune langue étrangère. C'est ce que nous remarquons chez les adultes avec 35% des sondés ne sachant en parler aucune. Les langues étrangères ont certainement eu une place moindre dans l'enseignement de l'époque par rapport à aujourd'hui.

7.3. Partenaires linguistiques et lieux d'écoute et de locution

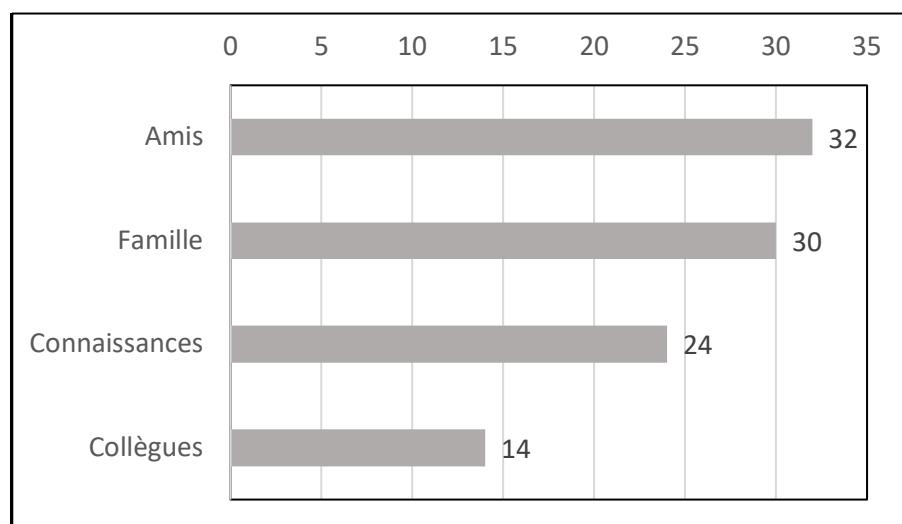
Il peut paraître surprenant de constater que les amis des adultes jouent un rôle plus important que la famille – l'inverse aurait pu effectivement être pensé – avec 32% de réponses contre 30% (graphique 2). Si nous nous penchons plus précisément sur les membres de la famille avec lesquels les sondés conversent en provençal, ce sont principalement avec les parents, oncles, tantes, maris et femmes (51%), tandis que nous ne remarquons presque aucun lien avec les enfants et petits-enfants (12%) (graphique 4). Un résultat peu motivant quand on sait que l'un des critères principaux pour qu'une langue survive est la transmission générationnelle¹.

Les professeurs de provençal restent inéluctablement chez les collégiens leurs premiers partenaires linguistiques et la famille se trouve ici ainsi, tout comme chez les adultes, en deuxième position (graphique 3). Quand les adultes disent le parler très peu avec leurs enfants et petits-enfants, les collégiens se manifestent différemment en choisissant comme réponse leurs parents et grands-parents (graphique 5). Un phénomène qui pourrait s'expliquer par une perception différente du niveau de langue entre les générations. N'oublions pas que « *les Provençaux sont nécessairement restés bilingues actifs au moins pendant une génération et passifs au moins jusque dans les années 1950, voire plus tard* » (Blanchet, 2002 : 32). Lorsqu'un adulte sachant bien parler le provençal et habitué à tenir plus ou moins bien une discussion, a la sensation de parler très peu en provençal avec ses enfants ou petits-enfants, le collégien a probablement ainsi la sensation de converser beaucoup par le simple fait d'utiliser ne serait-ce que quelques mots.

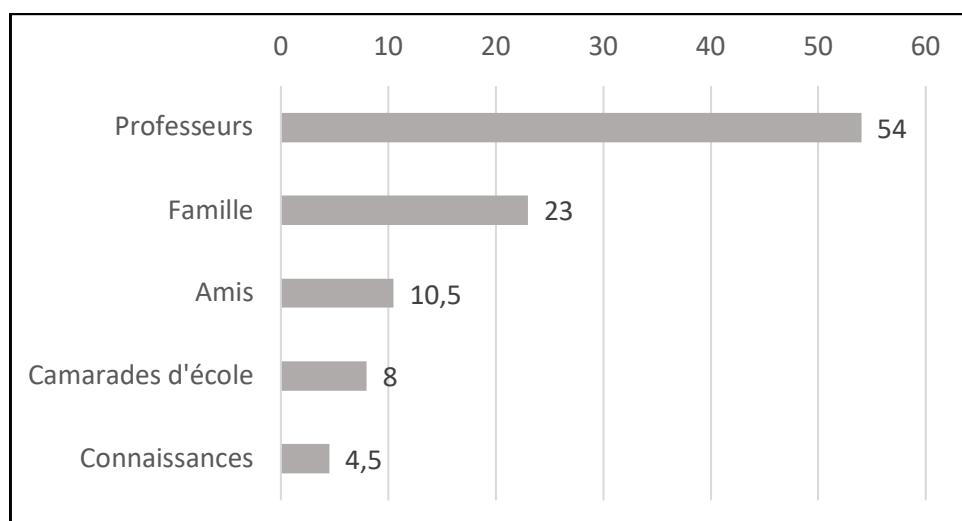
¹ UNESCO : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000192416_fre : 5.

L'école joue donc un rôle prépondérant dans l'apprentissage du provençal chez les collégiens, qui déclarent parler la plupart du temps le provençal en cours.

Partenaires linguistiques

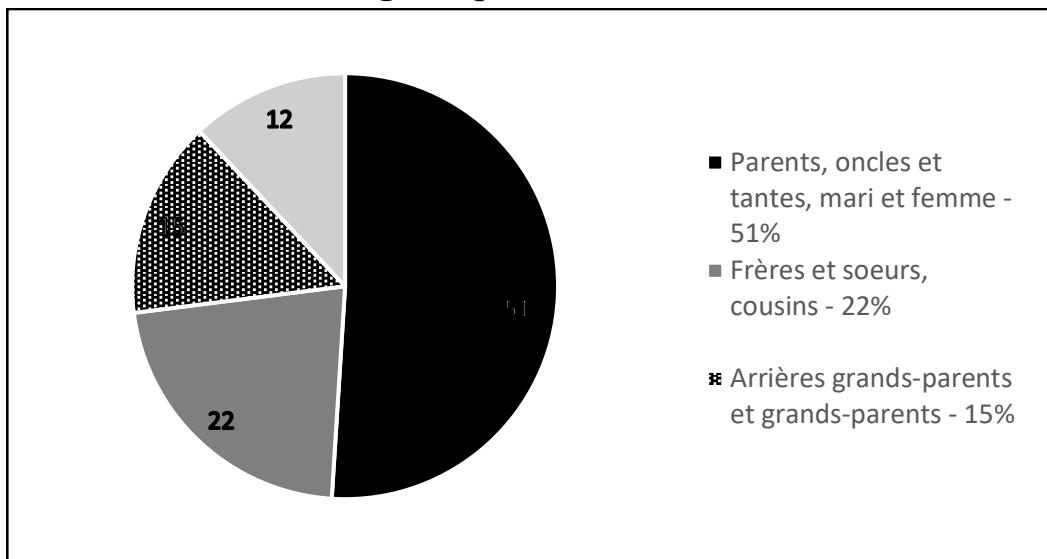


Graphique 2 : Partenaires linguistiques des adultes.

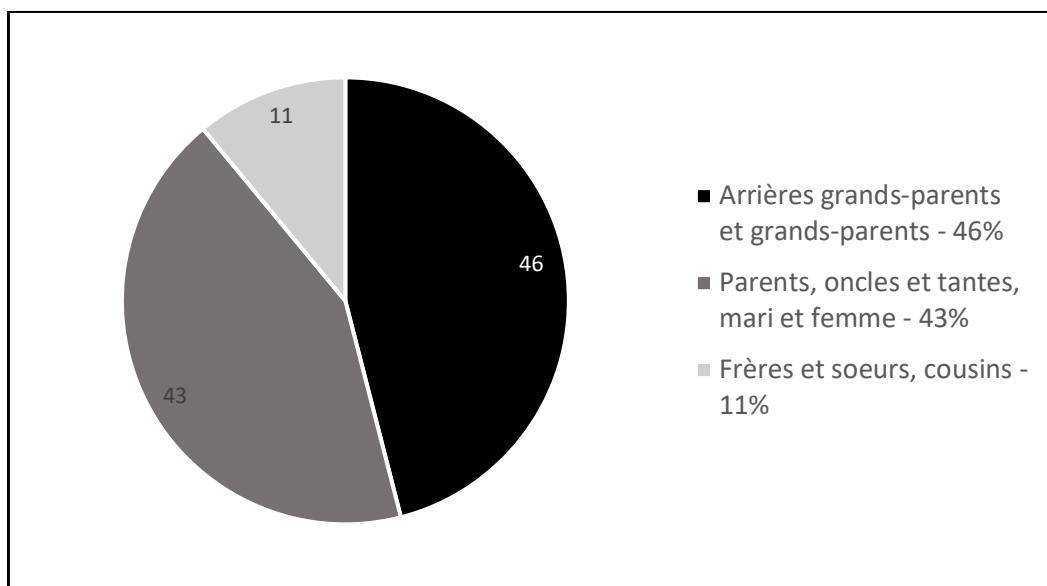


Graphique 3 : Partenaires linguistiques des collégiens.

Partenaires linguistiques : Membres de la famille



Graphique 4 :
Membres de la famille avec qui les adultes conversent en provençal



Graphique 5 :
Membres de la famille avec qui les collégiens conversent en provençal.

7.4. Apprentissage du provençal

Les adultes ont principalement appris le provençal à la maison avec 58% de réponses. Ils le parlaient souvent mais ne l'écrivaient guère. Peu (12%) ont participé à des cours. La transmission du provençal a donc eu

principalement lieu chez les adultes au sein de la famille. Ils déclarent parler en provençal avant tout par tradition. Nous nous demandons alors pourquoi les adultes ne conversent pas plus souvent avec leurs enfants et petits-enfants en poursuivant cette tradition en transmettant la langue provençale de génération en génération. Nous pourrions supposer que, aujourd’hui encore, cela est dû aux réprimandes sévères à partir de 1882 allant à l’encontre des jeunes ayant « le malheur » de prononcer ce qu’un mot en provençal à l’école¹. Nos sondés n’ont alors plus osé converser dans leur langue maternelle avec les générations qui suivirent. Près de 80% des collégiens déclarent apprendre le provençal à l’école, donnant ainsi à l’enseignement secondaire un rôle prépondérant. L’apprentissage par la famille est encore présent (17,8%), mais son rôle est bien moins conséquent que chez les adultes. Près de la moitié des sondés (46%) décident d’apprendre le provençal par intérêt et plus d’un quart le choisissent afin de gagner des points pour le brevet du collège à la fin de la 3^{ème}. Enfin, les collégiens choisissent de découvrir leur langue régionale par fierté (19,8%) et par tradition (18,5%), ce qui révèle un sentiment identitaire remarquable.

7.5. Médias et réseaux sociaux

Une différenciation importante est à souligner entre les médias classiques et les réseaux sociaux. Comme nous pouvons le supposer, la motivation des adultes est plus élevée en raison de la présence de médias classiques, surtout de la télévision (71% de réponses), même si très peu d’émissions sont proposées en provençal. L’émission *Vaqui* fut citée à maintes reprises – tout comme d’ailleurs chez les collégiens. Les adultes lisent également les journaux (15% - souvent des abonnés), mais sont très peu sur internet. 60% des adultes émettent le souhait de regarder davantage d’émissions télévisées en provençal. Chez les collégiens, nous remarquons le phénomène inverse : seulement 12% déclarent utiliser les médias dits classiques, contre 85% qui s’en détournent. Ces 12% affirment même un

¹ Il en était de même pour toutes les langues régionales de France.

usage récurrent de ces médias en cours, ce qui rend l'enseignement pour l'apprentissage du provençal davantage primordial.

Les réseaux sociaux se sont développés ces dernières années d'une manière extrêmement rapide. Si d'un côté nous pourrions déplorer une évolution des générations et des mœurs vers une société trop axée sur des appareils électroniques tels que téléphone portable, tablette numérique et ordinateur, il faut toutefois y voir une opportunité de pouvoir exposer à un plus large public les sites internet en langue provençale. Pourtant, les adultes s'en servent peu (34,5%) et ne savent souvent pas qu'ils existent, tandis que 53,5% ont préféré ne pas répondre à cette question. Très peu des sondés (12%) âgés, d'entre 37 et 65 ans, sont sur les réseaux sociaux, principalement sur Facebook.

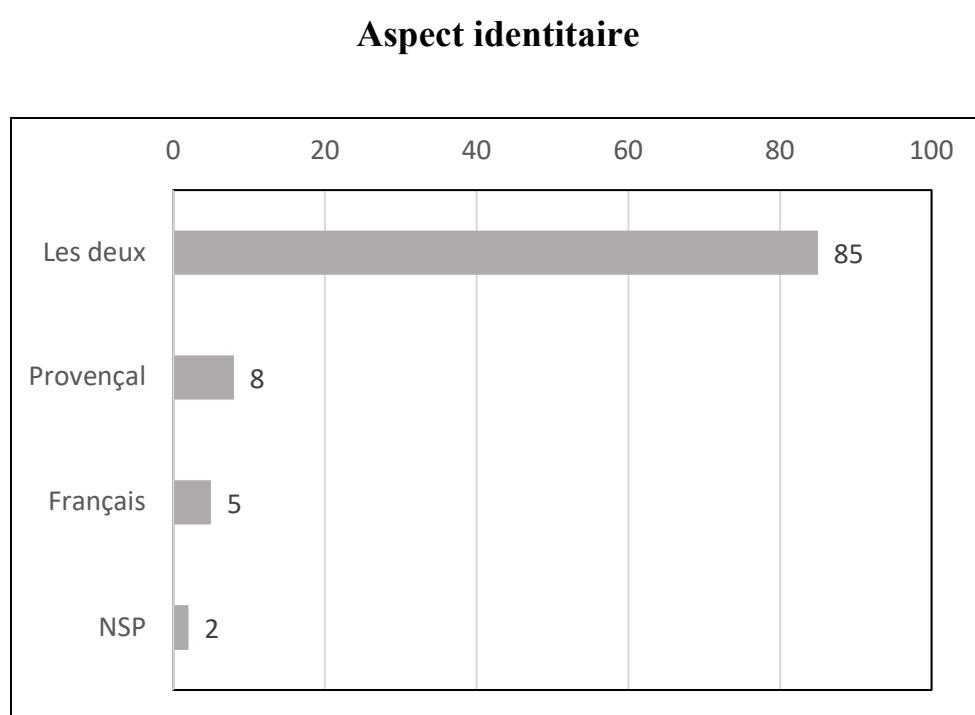
Nous pourrions supposer que le paysage virtuel serait différent chez les collégiens, il n'en est rien : les résultats sont effectivement pareillement faibles. Seuls 16% des collégiens emploient les réseaux sociaux en provençal et 84% ne se prononcent pas. Il est envisageable de supputer que ces 84% sans réponse signifient une manifestation négative. Facebook – ici aussi en tête – suivi de WhatsApp, Instagram et Snapchat ont été la plupart du temps cités. La communication avec des amis, l'amusement, l'amélioration de la langue, regarder des vidéos, ou encore parler en provençal avec la famille, sont les raisons évoquées.

Les deux questions de nos enquêtes sur l'identité et l'avenir du provençal sont être au cœur de nos recherches. Nous voulions de cette manière déceler si les sondés se sentent plutôt Provençaux, Français ou les deux, reflétant ainsi leurs représentations sur leur identité. Il est intéressant de savoir, par ailleurs, s'ils estiment que le provençal a encore un avenir (cette dernière question, assez complexe, fut seulement posée aux adultes).

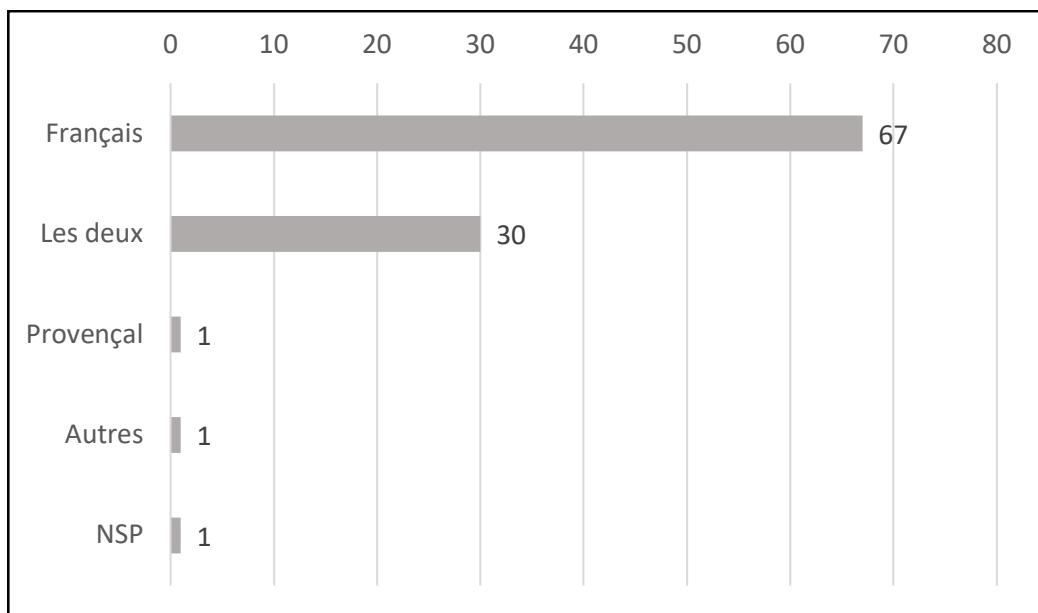
7.6. Aspect identitaire et espérance sur l'avenir

Le point concernant l'appartenance identitaire de chacun nous permet de révéler si l'identité provençale est encore réellement présente chez les adultes comme chez les collégiens ou bien si les deux identités – provençale et française – ont une place tout aussi importante l'une que l'autre (graphique 7). Presque la totalité des adultes (85%) s'identifie aussi bien dans l'identité provençale que dans la française. 8% se sentent plus Provençal que Français tandis que l'inverse regroupe 5% des sondés. L'identité provençale n'est plus seule et se fond à présent avec l'identité française.

Parmi les collégiens, le phénomène s'inverse avec plus d'un tiers (30%) des sondés se sentant aussi bien Provençal que Français. Ce chiffre pourrait paraître de prime abord assez faible – surtout par rapport aux adultes – mais il ne faut pas oublier que tous ne viennent pas de la région et que, vu leur jeune âge, ce sentiment d'appartenance identitaire pourrait se développer ultérieurement (graphique 8).



Graphique 7 : Identité ressentie des adultes.



Graphique 8 : Identité ressentie des collégiens.

Par la suite, nous avons demandé aux adultes s'ils considéraient que le provençal avait un certain avenir. Une grande hésitation se fait ressentir : en effet, 25% pensent que le provençal a un avenir en restant positif mais un tiers (35%) est d'avis qu'il n'en a plus pendant que le dernier tiers (36%) préfère ne pas se déclarer. Des avis qui sont par conséquent divergents de façon égale, restant, en définitive, très pessimistes quand on pense qu'un quart seulement voit un avenir pour la langue provençale. Une grande majorité des sondés (68%) se prononce pourtant pour un soutien du provençal et souhaitent donc une promotion plus intensive de la langue en réclamant un enseignement plus poussé (58%) avec un nombre plus important de cours, principalement dans les écoles primaires, mais aussi des cours particuliers, et en sollicitant les médias (8,5%). Les institutions officielles demeurent donc indispensables : on les souhaite bien plus actives dans la promotion du provençal. Mais c'est aussi aux locuteurs du provençal de s'investir, car ils sont aussi, selon nos sondés, responsables de l'avenir du provençal (53% de réponses). Un chiffre étonnant quand on sait que les plus âgés ne transmettent plus vraiment le provençal à leurs enfants et petits-enfants.

7.7. Dénomination linguistique

Le dernier point concerne la dénomination linguistique du provençal. De par la complexité de cette question, nous avons estimé celle-ci trop difficile pour les collégiens.

Un sujet récurrent et épineux en sociolinguistique concernant la dénomination des langues régionales demeure l'identification du provençal. Est-il une langue, un dialecte ou un patois ? Afin de mieux comprendre la situation, il est nécessaire d'exposer une explication succincte du paysage linguistique dans le domaine d'oc.

Dans ce domaine, nous avons plusieurs variantes dans une zone géographique qui s'étend de Bordeaux à Nice et de Clermont-Ferrand à Foix (voir carte 2, page suivante).

L'histoire demeure assez complexe car nous comptons deux graphies codifiées : la graphie mistralienne datant du XIXème et la graphie classique du XXème siècle. En effet, lorsque les dialectes locaux étaient au XIXème siècle le plus souvent parlés, peu de locuteurs se préoccupaient de la manière dont ils devaient écrire. Ainsi, de nombreuses disparités sont apparues. En 1854, Frédéric Mistral a décidé avec Joseph Roumanille de proposer une nouvelle graphie du provençal, aujourd'hui dite « graphie mistralienne », afin de promouvoir le provençal et de lui rendre le statut de langue littéraire.

Plus tard, en 1935, la graphie dite classique ou occitane a été codifiée (Walter, 1996 : 98). L'occitan repose principalement sur les parlers languedociens de Montpellier et de Toulouse, renvoie aux traditions d'écriture médiévales et fut « *codifiée par rapport à deux références : la graphie des Troubadours et la normalisation catalane du XXème siècle* » (Verny, 2009 : 409 dans Mouton, 2022 : 81). Il peut être adapté à toutes les variations des langues d'oc.

Carte des langues régionales identifiées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France



Carte 2 : Ministère de la Culture et DGLFLF¹ : 2007.

1

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/07/rappor t_enseignement_des_langues_regionales.pdf.

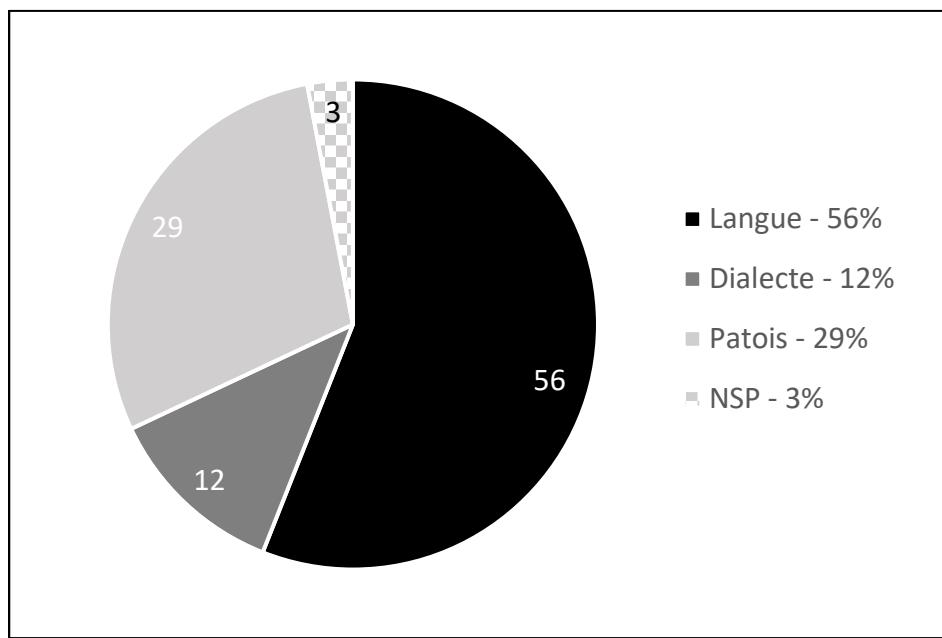
L'occitan et la graphie classique prédominent dans le sud-ouest de la France (Viaut, 2007 : 136) tandis que le provençal et la graphie mistralienne se concentrent dans le sud-est. Les Français du sud-ouest préfèrent utiliser le terme « occitan » et les Provençaux « provençal ». Pourtant, beaucoup de linguistes désignent toutes les variantes du sud de la France (sud-ouest comme sud-est) par le terme « occitan ». Les Provençaux ne se retrouvent cependant pas dans ce terme qui renvoie selon eux directement au sud-ouest de la France. Nous avons donc affaire à une question identitaire. Les recherches de Philippe Blanchet (1992 : 49-50) confirment cette idée. Même si plusieurs décennies se sont écoulées depuis ses recherches, presque tous les adultes ayant répondu à nos questionnaires n'ont jamais évoqué le terme « occitan » pour désigner le provençal. Il est très rare qu'un Provençal dise parler occitan ou qu'il se sente Occitan, il se dit presque toujours Provençal et parlant provençal, voire – quoique rarement – parler occitan-provençal. De plus, cela ne concerne pas seulement la Provence, l'occitan est également associé en Gascogne, en Limousin et en Catalogne au sud-ouest et principalement à la région de Toulouse (Miremont et Monestier, 1985 : 28). Le « Midi » fait d'ailleurs bien plus penser à la Provence et à la Méditerranée. Même si le Languedoc pourrait être inclus, nous rejoignons l'analyse de Blanchet « *considérant que Montpellier, c'est déjà le « Sud-Ouest »* » (Blanchet, 2001 : 13). Le Midi « *renvoie à une identité socio-culturelle* » (Blanchet, 2001 : 13)¹.

Nous avons prié les sondés de nous donner leur avis personnel à ce sujet (graphique 9). L'identité et la fierté provençales se reflètent dans les résultats récoltés, puisque plus de la moitié des sondés (56%) considère tous âges confondus que le provençal est une langue. La dénomination de patois obtient 29% des réponses contre 12% pour le dialecte. Si nous nous penchons sur l'âge des sondés ayant opté pour l'appellation « patois », ils

¹ Mouton, 2022 : 98.

ont tous plus de 70 ans. Il n'est donc pas étonnant que ces derniers aient préféré choisir ce terme, vu qu'ils ont très certainement vu et entendu leurs parents, grands-parents, oncles ou tantes dire et redire que leur langue maternelle, selon l'État français, n'était qu'un patois et qu'il n'était pas correct de le parler. Façon de dénigrer et d'anéantir au mieux toutes les langues régionales et de nommer la langue française comme seule langue de la France digne de ce nom. De générations en générations, les locuteurs du provençal ont préféré parler dans leur langue maternelle seulement entre eux et enseigner à leurs enfants le français, de peur de représailles. Les sondés déclarent parler le patois ou bien plus précisément le patois provençal, variante du provençal de Frédéric Mistral. Ainsi, deux siècles après le début de volonté de chasser toutes les langues régionales du paysage linguistique, nous ne pouvons que constater que la politique linguistique de l'État en faveur de la langue française a porté ses fruits.

Dénomination linguistique



Graphique 9 : Terme utilisé par les adultes pour nommer le provençal.

Conclusion

Comme nous n'avons pas distribué les questionnaires à tous les locuteurs du provençal des six villages perchés, ces résultats ne sont pas représentatifs de toute la population de cette zone géographique ayant des connaissances en provençal. Ces résultats nous aident toutefois à dégager des tendances assez nettes.

Les résultats des adultes et des collégiens divergent fortement. D'une part, les adultes ont en grande majorité un niveau linguistique en provençal supérieur et le parlent plus souvent que les collégiens. D'autre part, la participation des collégiens à remplir les questionnaires a été moindre par rapport aux adultes. Il faut cependant noter que notre présence fut impossible lors de la distribution des questionnaires dû à la pandémie du covid, présence qui aurait pu être précieuse pour l'explication de certaines questions.

La volonté d'apprentissage du provençal et de participation à des cours est bien au-delà de ce que nous pourrions nous imaginer de prime abord. Alors que beaucoup pourraient croire en effet que le provençal s'essoufle, il est primordial de signaler que l'engouement des élèves du collège Marie Mauron de Fayence est tel que les classes sont pleines et que certains élèves sont malheureusement refusés dès la 6^{ème}, faute de places. Cette envie des collégiens quant à l'apprentissage du provençal n'est pas nouveau¹. Ce souhait résulte pour certains de la tradition – qu'elle provienne d'ailleurs des collégiens ou de leurs parents – afin de connaître la langue et la culture provençales. Il peut résulter également de raisons personnelles afin de converser avec leurs familles respectives et de

¹ Entretiens avec Frédéric Martron, enseignant de provençal au collège Marie Mauron.

renouer ainsi avec des liens distendus sur la culture provençale, ou bien il peut, par ailleurs, rester purement stratégique en vue de quête de points supplémentaires pour le brevet (Mouton, 2022 : 171).

Nous avons pu démontrer que le souhait d'apprendre le provençal est bien réel et que son enseignement est essentiel si nous voulons encourager un nombre de locuteurs plus conséquent. C'est donc principalement les institutions, dont l'école, qui jouent un rôle de grande ampleur, les sondés les souhaitent plus actives dans la promotion du provençal. Pas seulement dans les collèges mais aussi dès l'école primaire, et de façon plus intense aux lycées avec des possibilités plus intéressantes de passer le provençal au baccalauréat.

De plus, les réseaux sociaux pourraient être l'occasion de s'ouvrir à un public plus large. Beaucoup des sondés n'ont aucune idée de l'existence de certains sites internet et comptes sur Instagram et Facebook. C'est pourquoi une plus grande diffusion d'informations serait la bienvenue. Il y aurait en effet un réel espoir de redynamiser la langue provençale si les usages des réseaux pouvaient se développer davantage.

Les langues régionales, et par la même le provençal, sont, d'une part, considérées comme des trésors culturels à préserver mais, d'autre part, l'État demeurait plutôt réticent jusqu'à 2021 quant à leur promotion. La loi Molac pour le soutien et l'enseignement des langues régionales, votée en avril 2021, offre une lueur d'espoir, sans pour autant effectuer une reconnaissance officielle.

Marie MOUTON

Bibliographie

Blanchet, Philippe, 1992, *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Louvain, Peeters.

Blanchet, Philippe (Dir.), 2001, *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*, Actes du colloque de la Sorbonne, La France latine, revue d'études d'oc, n° 133.

Blanchet, Philippe, 2002, *Langues, cultures et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aioli*, Paris, L'Harmattan.

Blanchet, Philippe, 2020, *Découvrir le provençal, un « cas d'école » sociolinguistique*.

Université numérique des humanités, cours en ligne :
<https://uoh.fr/front/noticefr/?uuid=d2feb351-0c0b-4b47-b347-734eeee38ae8>.

Calvet, Louis-Jean, 2017⁸, *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Germain, Michel, 2005, *Mons en Provence*, Paris, Pégase.

Mouton, Marie, 2022, *La situation actuelle du provençal dans les villages perchés du pays de Fayence : Une étude sociolinguistique*, Thèse de doctorat, Philologischen Fakultät der Universität Leipzig, en cours de publication.

Sénéquier, Paul, 1879, « Les patois de Biot, Vallauris, Mons et Escragnoles », *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, Tome VI, Nice, Gauthier, p. 357-366.

UNESCO (2008) : « 50% des langues parlées dans le monde menacées de disparition » : <https://news.un.org/fr/story/2008/02/126412>.

UNESCO (2010) : « Atlas des langues en danger dans le monde » : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451>.

UNESCO (2011) : « Atlas des langues en danger dans le monde » :

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000192416_fr

2.

A PROPOS DE PAMPHLETS CONTRE LES LANGUES, CULTURES ET APPARTENANCES RÉGIONALES

La France en miettes et le Midi : une analyse critique du livre de B. Morel

Début février 2023 est paru un ouvrage de Benjamin Morel intitulé *La France en miettes. Régionalismes, l'autre séparatisme*, 268 pages aux éditions du CERF, à Paris. Ce livre a pour objectif, en résumé schématique, de dénoncer ce que l'auteur appelle l'ethnorégionalisme. Selon lui, ce courant politique serait doublement dangereux : d'une part, par des origines idéologiques qui seraient liées à une extrême-droite en partie soutenue par des puissances étrangères, d'autre part, parce ce serait un projet de destruction de la république française qui serait en cours de réussite par entrisme et par assignation antidémocratique d'identités inventées, avec la complicité de grands partis politiques. On peut constater ce contenu principal du livre dans sa table des matières, qui ne reprend pas des intitulés encore plus explicites (j'y reviendrai) :

Première partie - Une idéologie de déconstruction de la nation

I - Une machine de guerre contre les petites patries

II - Une doctrine antirépublicaine

III - Une stratégie de destruction de la souveraineté nationale

Deuxième partie - Une dynamique politique menant à la destruction du pays IV

- La conquête de l'hégémonie culturelle

V - La domination de l'espace politique

VI - L'explosion de l'unité du pays

Le titre de l'ouvrage, on l'aura constaté, est de même tonalité. Sa formulation principale, *La France en miettes*, utilise une image hyperbolique. Il apparait d'emblée pour le moins étonnant que ce livre reprenne exactement le même titre qu'un ouvrage de Jean-Pierre Richardot paru chez Belfond en 1976, épuisé mais facilement disponible d'occasion et en E-Book, et dont la conclusion, à l'inverse de celui de B.

Morel, est un « plaidoyer pour la régionalisation ». L'auteur est décédé en décembre 2021. C'était un journaliste connu qui a travaillé pour de grands médias français. Sur le plan juridique la reprise à l'identique, sur un même sujet¹, du titre d'un livre encore protégé par des droits patrimoniaux, au-delà même du respect du droit intellectuel de son auteur, semble bien interdite². Dans tous les cas, elle est problématique.

Le sous-titre de Morel reprend un terme dont l'utilisation abusive, récemment apparue, est désormais répandue dans certains discours politiques français, notamment à propos d'un certain islamisme : *L'autre séparatisme*. Il s'agit, curieusement, d'un retour au sens originel du mot qui ne devrait donc pas être qualifié « d'autre ». En effet, la notion de séparatisme est définie ainsi par le *Trésor de la Langue Française* (TLFi), qui s'appuie sur l'*Encyclopédia Universalis* :

« Volonté attribuée à un groupe humain, *géographiquement localisé* [soulignement de Ph.B.] et possédant une homogénéité ethnique, linguistique ou religieuse réelle ou supposée et une tradition historique commune, de se détacher de l'État dont il fait partie pour constituer une entité politique autonome (*Encyclopédia universalis*. t. 14 1972, p. 884) ».

Mais, en faisant écho à l'usage abusif récent, politiquement orienté, l'auteur inscrit l'ouvrage dans un courant d'idées politiques privilégiant l'homogénéité de la population et l'uniformité du système sociétal. Ce sous-titre compare, implicitement et de façon gravement disqualifiante, ce que l'auteur appelle l'ethnorégionalisme à un certain islamisme.

¹ Un autre ouvrage a déjà repris le même titre, celui de Philippe Bilger paru chez Fayard en 2013, qui est surtout une critique de la politique clivante de Nicolas Sarkozy et qui aborde lui aussi, néanmoins, la question des « particularismes ». Lui non plus n'est pas mentionné dans le livre de B. Morel.

² Code la propriété intellectuelle. Article L-112-4 : « Le titre d'une oeuvre de l'esprit, dès lors qu'il présente un caractère original, est protégé comme l'oeuvre elle-même. Nul ne peut, même si l'oeuvre n'est plus protégée dans les termes des articles L. 123-1 à L. 123-3, utiliser ce titre pour individualiser une oeuvre du même genre, dans des conditions susceptibles de provoquer une confusion ».

La longue 4^e de couverture, qui présente le livre, a un ton alarmiste :

« (...) Montées des particularismes régionaux et des revendications indépendantistes, émeutes devant les préfectures, menaces envers les fonctionnaires, agressions contre les élus, diffusions de pamphlets sécessionnistes, de propos ethnicistes, de thèses complotistes : les atteintes aux représentations de l'unité nationale, de la puissance étatique et de l'autorité républicaine ne cessent de se multiplier sous nos yeux. Pourtant, de l'Élysée à la Place Beauvau, des enceintes parlementaires aux cabinets ministériels, des bureaux de presse aux studios de radio ou de télévision, règne sur ces faits un étrange et inquiétant silence.

Cet autre séparatisme oeuvre ainsi à déstructurer et déstabiliser la France au risque de précipiter, demain, son éclatement et le chaos comme dans certains États européens. Loin d'être une chance pour la diversité, il réussit à la fois à tuer les petites patries et à déconstruire la nation. Pour ce faire, il profite des subventions publiques, d'une intense promotion médiatique, le tout sur fond de clientélisme politique. Il est temps (...) de dénoncer la fausse tolérance et le véritable aveuglement dont bénéficie cette idéologie dangereuse et délétère. Dressant un panorama inégalé d'une France vendue à la découpe, il appelle ici les Françaises et les Français à faire le pari de la raison. Il est de leur responsabilité historique de résister aux chantages qui, sous couvert d'émancipation, entendent réduire le peuple français en tribus. Un document complet et un essai fulgurant, animé par une intelligence lucide et informée. Une alerte salutaire avant qu'il ne soit trop tard ».

Une tonalité aussi virulente soulève aussitôt un questionnement sur la rigueur du « panorama » et la « complétude », qui s'accorde mal avec la « fulgurance ». L'ouvrage a pourtant reçu un accueil très large et bienveillant, éventuellement complaisant, dans de nombreux médias nationaux et régionaux au cours du mois de l'année 2023¹, où il n'a jamais

¹ Liste non exhaustive : <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/regionalisme-une-menace-ignoree/>, <https://www.europe1.fr/emissions/les-grandes-voix-du-weekend/retraites-du-plomb-dans-la-lame-de-la-reforme-4165286>, <https://metahodos.fr/2023/02/15/la-france-en-miettes/>, <https://atlantico.fr/article/decryptage/la-france-en-miettes-les-idiots-utiles-de-l->

été confronté à des objections (à de rares exceptions¹), ni interrogations sur son ton, sur ses sources, sur la fiabilité des informations qu'il énonce, sur sa méthode d'analyse et sur le raisonnement qui le conduit à ses conclusions.

L'ouvrage et son auteur se sont néanmoins attirés quelques réponses sévères, entre autres le 6 février celle du président (plusieurs fois nommément critiqué) de la région Bretagne², cible principale de B. Morel

[ethnoregionalisme-loi-decentralisation-hexagone-crise-divisions-politique-citoyens-opinion-europe-langues-regionales-benjamin-morel](#),
https://www.lepoint.fr/societe/les-mouvements-regionalistes-creent-une-sorte-de-disneyland-identitaire-05-02-2023-2507460_23.php,
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-territoriaux/decentralisation-ou-decomposition-nationale-4695782>,
<https://www.corsematin.com/articles/interview-benjamin-morel-la-france-est-en-voie-declatement-137460>, <https://www.marianne.net/agora/entretiens-et-debats/le-regionalisme-veut-il-demanteler-la-republique-on-en-debat-avec-benjamin-morel-et-perico-legasse>, <https://www.humanite.fr/politique/constitution/benjamin-morel-cree-une-machine-infernale-identitaire-784990>,
<https://www.ledauphine.com/politique/2023/02/27/la-reforme-des-institutions-n'est-pas-la-premiere-preoccupation-des-francais>. On note par exemple 2 passages sur France-Inter les 3 et 17 février.

¹ « Le régionalisme veut-il démanteler la République ? On en débat avec Benjamin Morel et Périco Légasse », 19/02/2023, <https://www.marianne.net/agora/entretiens-et-debats/le-regionalisme-veut-il-demanteler-la-republique-on-en-debat-avec-benjamin-morel-et-perico-legasse> ; « A quelle sauce les régions doivent-elles être mangées ? » débat entre B. Morel et R. Pasquier, 23/02/2023, https://www.lagazettedescommunes.com/854210/aquelle-sauce-les-regions-doivent-elles-etre-mangees%E2%80%89/#utm_source=quotidien&utm_medium=Email&utm_campaign=2023-02-23-quotidien&email=celine.canuet@ena.fr&xtr=EPR-2.

Dans l'interview sur Corse Matin du 09/02, le journaliste ose quelques petites objections interrogatives mais le journal n'accompagne les propos de B. Morel d'aucune correction des fausses informations.

² <https://twitter.com/LoigCG/status/1622662470228668416>: Intitulé « Je suis Breton, Français, Européen. Un régionaliste au service de la République. Monsieur Morel, vos propos sont caricaturaux et poussiéreux ».

ou le 7 mars celle d'A. Le Brun, conseillère régionale de Bretagne, dans *Le Télégramme*¹.

Et pourtant, une lecture attentive du livre permet d'identifier assez rapidement toute une série de graves problèmes de fiabilité des informations et de méthode de raisonnement que je vais analyser ici, en tant que chercheur spécialiste de l'histoire sociolinguistique de la France et des langues dites régionales dont B. Morel fait un point central de son argumentaire.

1. De quel genre de livre s'agit-il ?

Avant toute analyse approfondie du texte, il convient d'en établir le statut, afin d'y rechercher les modalités d'exposé qu'on est en droit d'attendre, tant sur la forme que sur le contenu, et qui varient selon le genre de texte.

1.1. Un ouvrage universitaire ?

Selon l'auteur lui-même, « Ce livre (...) fait suite à plusieurs travaux de recherche » (p. 15)². Une note renvoie à ses travaux : 2 articles universitaires dans des revues de sciences juridiques, 2 dans une revue de sciences politiques, 1 dans une revue non universitaire et non scientifique. Il dénonce p. 153 « Le caractère très biaisé des ouvrages, se présentant comme scientifiques, mais entonnant des odes à l'ethnorégionalisme alsacien », affichant ainsi son attachement à des discours scientifiques, et non biaisés. Il déclare confronter des « récits militants » à « la lecture de quelques articles historiques sérieux » (p. 39). Il affirme également p. 227 l'importance « de l'intelligence et de la raison contre l'idéologie et l'obscurantisme ».

¹ <https://www.letelegramme.fr/debats/tribune-decorsetons-la-vision-parisienne-et-technocratique-des-territoires-07-03-2023-13291486.php>

² NB : la pagination est celle de l'édition électronique du livre, qui diffère peut-être de sa version papier.

B. Morel est présenté sur le livre comme « Maître de conférences en droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, auteur d'une thèse remarquée sur le Sénat ainsi que d'articles savants sur les institutions parlementaires, les mouvements régionalistes et les collectivités territoriales, Benjamin Morel compte parmi les jeunes constitutionnalistes et politistes majeurs d'aujourd'hui ». Dans de nombreuses interviews, l'auteur est présenté comme universitaire ou précisément comme maître de conférences en droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, sans que jamais il ne précise prendre la parole à un autre titre. Dans l'interview qu'il donne à *L'Humanité* du 3 mars 2023, il commence la réponse à la 1^{ère} question par « En tant que chercheur... ». Sur certains aspects, la question que traite ce livre entre dans le champ du droit et des sciences politiques.

On peut donc légitimement considérer que cet ouvrage, dont l'auteur n'indique pas le genre dans son texte, est un ouvrage de type universitaire, fondé sur une démarche de recherche, par conséquent astreint aux règles de la méthode scientifique et l'intégrité scientifique.

1.2. *Un pamphlet politique ?*

Certains éléments laissent penser qu'on a aussi affaire à un pamphlet, que le TLFi définit ainsi : « Court écrit satirique, souvent politique, d'un ton violent, qui défend une cause, se moque, critique ou calomnie quelqu'un ou quelque chose. Par extension : Toute œuvre satirique ou polémique, donnée sous des formes variées ».

La virulence du ton de la 4^e de couverture (ci-dessus), les titres hyperboliques du livre et des chapitres (idem), mais aussi, on le verra, les partis-pris explicites et implicites de l'auteur, les critiques sélectives exclusivement à charge, le recours régulier à des formulations sarcastiques voire injurieuses pour disqualifier des personnes ou des

discours ou des objections ou des faits, la finalité défensive d'une cause politique, tout cela correspond au pamphlet. L'auteur déclare d'ailleurs s'attendre à des « insultes » (p. 14). Il précise p. 21 : « Ce livre n'est en rien un pamphlet contre les langues et cultures régionales », ce qui ne signifie pas que ce livre n'est pas un pamphlet contre autre chose, voire laisse entendre qu'il l'est. Le fait que l'ouvrage soit publié chez un éditeur marqué sur le plan idéologique (explicitement catholique et accusé de proximités avec l'extrême-droite¹) et le fait que l'auteur soit un intervenant régulier sur la chaîne d'opinion, CNews, identifiée comme politiquement marquée, très à droite, viennent compléter cette interprétation.

L'ouvrage est parfois présenté dans les médias comme un essai, genre flou, intermédiaire entre un discours raisonné et un pamphlet, qui peut être défini ainsi : « Ouvrage dont le sujet, sans viser à l'exhaustivité, est traité par approches successives, et généralement selon des méthodes ou des points de vue mis à l'épreuve à cette occasion » (TLFi) ou « Ouvrage regroupant des réflexions diverses ou traitant un sujet qu'il ne prétend pas éprouver » (Larousse). L'*Encyclopédia Universalis* précise : « Vraie ou fausse modestie, l'essai donne le livre qu'il nomme pour une tentative, sans prétentions de maîtrise ou de magistrature, tentative novice d'un amateur qui se refuse à accepter l'étiquette d'homme de lettres ou d'écrivain ». Le livre de B. Morel ne correspond pas à ces critères : il affiche, au contraire, des certitudes et un rejet systématique des autres points de vue qu'il va jusqu'à chercher à discréditer, l'annonce d'être « complet », la tonalité de la maîtrise assurée de son sujet par un chercheur.

1.3. Première conclusion : un texte universitaire aux dérives pamphlétoires

¹ <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/261019/derriere-taguieff-la derive-editoriale-des-editions-du-cerf>

Nous avons donc à analyser un texte cautionné comme universitaire qui prend surtout la forme d'un pamphlet, deux genres contradictoires. Ce mélange de genres conduit à des excès *pamphlétaires* qui sont non seulement condamnables sur le plan éthique (fausses informations, omissions volontaires ou non, sarcasmes, injures) mais, de plus, constituent des méconduites *scientifiques* (non vérification des données et des sources, transformations des sources et des citations, méthode inappropriée) dès lors que le texte devrait respecter un caractère universitaire.

Dans cette perspective, j'ai relevé dans le texte d'environ 250 pages environ 300 points litigieux, soit en moyenne plus d'un par page. Je ne pourrai pas tous les présenter et analyser ici de façon détaillée, même en rassemblant ceux qui se répètent ou qui se recoupent. Je vais donc me concentrer ici sur les passages du livre qui concernent directement ou indirectement le domaine d'oc, champ principal de notre revue¹.

2. Un sujet mal défini

Pour commencer, il faut examiner la définition de l'objet sur lequel portent les analyses dans ce livre. En bonne démarche scientifique, on attend que les termes soient précisément listés, que leurs contenus notionnels ou conceptuels soient précisément décrits et critériés, en s'appuyant sur des sources solides, en confrontant des définitions différentes et en argumentant pour justifier les termes, définitions, critères et notions / concepts qu'on retient.

¹ J'ai publié une étude complète du livre sur le site de mon unité de recherche et sur la plateforme de science ouverte ResarchGate : https://www.researchgate.net/publication/371249862_Une_critique_methodique_du_livre_La_France_en_miettes_de_B_Morel_consacre_aux_langues_cultures_et_identites_regionales_en_France_Un_exemple_de_meconduite_scientifique

2.1. Qu'est-ce que l'ethnorégionalisme selon B. Morel ?

L'ouvrage porte sur ce que l'auteur choisit de nommer *ethnorégionalisme*. De quoi s'agit-il exactement ? L'auteur nous en donne deux grandes lignes de définition, d'une part en présentant une définition (p. 15-18), d'autre part en associant à cette notion tout au long de son exposé des qualificatifs, des entités diverses, des idées, des personnes, qui l'exemplifient (du point de vue de l'auteur).

Le chapitre « Définir l'ethnorégionalisme » commence à par une définition prétendument empruntée à d'autres chercheurs :

« Qu'est-ce que l'ethnorégionalisme ? Yann Fournis et Romain Pasquier définissent ainsi « des organisations politiques – les partis régionalistes ou ethnorégionalistes – dont le répertoire politique est structuré par la “distinction ethnique et les revendications territoriales au sein des États établis”. Ces mouvements militent pour les défenses et/ou la valorisation d'une identité collective et pour une réorganisation institutionnelle de la structure du pouvoir national dans le sens d'une autonomie accrue » (p. 15-16).

Cette définition n'est pas claire puisqu'elle mêle deux notions, *régionalistes* et *ethnorégionalistes*. Et ceci d'autant plus que le début de cette phrase et sa suite sont coupés (procédé que l'on observe de façon régulière tout au long de l'ouvrage, voir plus loin). En fait, le texte de Fournis et Pasquier dit ceci :

« En Europe de l'Ouest, la question territoriale se caractérise par un processus de politisation des identités régionales. Cette dynamique par le bas (bottom up) s'incarne en particulier dans des organisations politiques - les partis régionalistes ou ethnorégionalistes - dont le répertoire politique est structuré par la « distinction ethnique et les revendications territoriales au sein des États établis » (Türsan, 1998, p. 5) (...) Ils se distinguent donc des régionalismes fondés sur des intérêts économiques »¹.

¹ Fournis Yann, Pasquier Romain. La politisation des identités régionales : perspectives ouest-européennes, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 39,

Morel efface ainsi un point dont il dit le contraire tout au long de son livre, le fait que ces partis incarnent un mouvement qui vient de la population (*bottom up*) et qu'ils n'en sont pas les seules incarnations (« en particulier ») : on pense notamment aux associations. Il masque la définition par différenciation entre les partis « régionalistes et ethnorégionalistes » fondés, pour Fournis et Pasquier, sur des questions culturelles et d'autres partis « régionalistes » fondés sur des intérêts économiques. D'ailleurs, A. Le Cloarec montre dans son *Histoire du nationalisme breton des origines à 1945* très documentée (parue en 2022) qu'une différence entre régionalistes et nationalistes est un élément tendanciellement distinctif dans l'histoire de ces mouvements en Bretagne, par exemple, et Ph. Martel montre que le Félibrige du poète Mistral est passé d'un projet parfois un peu nationaliste à un projet régionaliste différent¹.

En fait, pour B. Morel, toute organisation qui travaille à l'étude, la sauvegarde, la promotion de langue(s) dites régionale(s) ou minoritaire(s) relève d'un *ethnorégionalisme* (qu'il considère systématiquement comme dangereux). Ainsi il y classe l'*Association internationale pour la défense des langues et des cultures menacées* (p. 107), devenue *Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées* et dont l'article 3 des statuts dit clairement : « Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse. Sa vocation est exclusivement culturelle »². Bien inoffensive, elle n'a donc jamais eu aucune activité politique autre que de rassembler des informations et d'émettre des avis sans jamais participer à aucune

2008, n°3. p. 37-53, https://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_2008_num_39_3_1910, ici p. 38. Le texte cité est : Tursan H. (1998), « Ethnoregionalist parties as ethnic entrepreneurs », in L. De Winter & H. Tursan, eds., *Regionalist Parties in the European Union*, London: Routledge, pp. 1-16.

¹ Philippe Martel, « Le Félibrige : un incertain nationalisme linguistique », *Mots. Les langages du politique*, n°74, 2004, <http://journals.openedition.org/mots/4273>

² <https://www.alcem.net>

élection ni aucune institution décisionnelle (cf. ses documents tous en ligne).

2.2. Une erreur fondamentale sur le sens du préfixe ethno- et sur le terme « race »

Il faut alors définir le préfixe ethno-, qui vient d'*ethnie*, notion dont Morel nous dit p. 16 « La notion d'ethnie est dans ces courants assez ambiguë », sans citer aucune source ni aucun exemple à l'appui. Il ajoute aussitôt : « Elle renvoie évidemment initialement à des considérations biologiques ». C'est complètement faux mais Morel va développer tout un argumentaire, biaisé par cette erreur, pour tenter de convaincre que l'ethnorégionalisme est *par définition* une idéologie raciale, ce qui motiverait son rejet à plusieurs titres. Or, dès sa création en 1896 par l'anthropologue Vacher de Lapouge, théoricien racialiste et raciste, celui-ci :

« distinguait la race, c'est-à-dire – selon les conceptions en vigueur à l'époque – un ensemble d'êtres humains réunis par des caractéristiques physiologiques communes, de la nation, entité politique et sociohistorique, et de l'ethnie qui aurait été le groupe défini par une langue et une culture commune, donc par une tradition intellectuelle et non par une hérédité physiologique ou une solidarité historique »¹

La notion est ainsi toujours définie scientifiquement comme : « un groupe humain caractérisé par une culture et une langue communes, formant un ensemble relativement homogène se référant à une histoire et un territoire partagés »². C'est ce sens qui est passé en français courant : « Groupe d'êtres humains qui possède, en plus ou moins grande part, un héritage

¹ Géraud Marie-Odile, Leservoisier Olivier, Pottier Richard, « Chapitre 5. Ethnie », dans *Les notions clés de l'ethnologie. Analyses et textes*, Armand Colin, 2016, p. 67-79. URL : <https://www.cairn.info/les-notions-cles-de-l-ethnologie--9782200615550-page-67.htm>

² Idem.

socio-culturel commun, en particulier la langue » (TLFi). Il n'y a donc aucune considération biologique ou physiologique, tout au contraire.

Mais B. Morel, qui manifestement ne connaît pas la notion et son histoire, persuadé que ethnies = race, affirme p. 16 qu'il y aurait « au niveau paneuropéen une abondante littérature sur le sujet » sans renvoyer à aucune étude ni aucune source (et pour cause) à l'exception du nom d'une seule revue universitaire autrichienne (sans aucune référence ni citation précises non plus). Il y aurait ensuite, selon lui, eu un changement :

« L'ethnie désignerait selon lui [= Morvan Lebesque] un rapport d'ouverture à l'identité qui l'opposerait au racisme (...) Toutefois, le passage à gauche de nombreux ethnorégionalistes dans les années 1960 rendit cet héritage [raciste] plus difficile à porter (...) Si la génétique reste présente, il va falloir fonder les revendications sur autre chose. C'est alors essentiellement autour de la langue que se concentre le discours à partir des années 1960 » (p. 17).

L'amalgame erroné [*langue* = *ethnie* = *race*] conduit B. Morel à postuler que « L'ethnorégionalisme est (...) un essentialisme » (p. 159). Il ajoute p. 99, que Guy Héraud, a joué un rôle majeur dans le développement de « l'ethnorégionalisme » fédéraliste, lequel a effectivement confirmé que : « L'ethnie est une collectivité présentant certains caractères distinctifs communs de langue, de culture ou de civilisation »¹.

Cela dit, B. Morel n'analyse nulle part les usages, effectivement attestés, du terme *race* dans ces discours régionalistes ou nationalistes étais entre les milieux des XIXe et XXe siècles. Il semble penser que le sens en est uniquement celui que lui donnent Gobineau (1853) puis Vacher de Lapouge (1898), c'est-à-dire « un ensemble d'êtres humains réunis par des caractéristiques physiologiques communes » (cf. supra). Il oublie qu'avant ça, le terme avait un sens beaucoup moins précis et signifiait « ensemble de personnes ayant entre elles des caractères communs

¹ Guy Héraud, *L'Europe des ethnies*, 1963, p. 23.

importants. Ensemble de personnes qui présentent des caractères communs dus à l'histoire, à une communauté, actuelle ou passée, de langue, de civilisation sans référence biologique dûment fondée. Synon. Ethnie, peuple » (TLFi), sens qui va perdurer plusieurs décennies avant que le sens raciste devienne dominant puis presque exclusif en français standard (il garde des acceptations antérieures dans certains usages populaires et locaux). Le terme race est employé de façon banale au XIXe siècle pour désigner des populations régionales y compris par les autorités françaises. Quand B. Morel rencontre le terme chez des auteurs régionalistes, il oublie de vérifier dans quel sens ils l'emploient et pourquoi. Il néglige également d'en contextualiser les usages dans deux cadres, d'une part, l'élaboration nationaliste française d'une « race » française celto-germanique supérieure qu'une politique de « racisme » - c'est là que le mot a été inventé- devrait protéger contre les « races » inférieures notamment les Provençaux¹ et les Bretons² ce qui conduit des Provençaux et des Bretons à retourner le stigmate et à parler de « race latine » ou de « race bretonne ». Gobineau a d'ailleurs construit en partie sa conception de la « race » à partir de l'idée qu'il se faisait des Bretons comme « race »³. D'autre part, la croyance qui se généralise avec Gobineau et la colonisation qu'il existe des « races » biologiques humaines dont certaines seraient supérieures à d'autres, se retrouve en France dans presque tous les discours de droite comme de gauche à cette

¹ Voir Cabanel, Patrick et Vallez, Maryline, 2005, « La haine du Midi : l'antiméridionalisme dans la France de la Belle Époque », dans *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2001, Toulouse, vol. 126, p. 87-97 et Piot Céline, « La fabrique de l'Autre : le Midi au XIXe siècle ou l'invention d'une haine française », in *Didactica Historica* 6/2020, p. 33-39, https://www.codhis-sdgd.ch/wp-content/uploads/2020/11/Didactica-6_2020_Piot.pdf

² Voir Le Coadic, Ronan, 2013, « Les Bretons, des "nègres blancs "? », dans *De la domination à la reconnaissance: Antilles, Afrique et Bretagne*, Presses universitaires de Rennes, p.349-366.

³ Gaulmier J. Arthur de, 1971, « Gobineau et la Bretagne » dans *Annales de Bretagne* t. 78, n° 3., p. 537-548. www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1971_num_78_3_2568

période, par exemple chez Jules Ferry pourtant républicain affirmé, c'est-à-dire « de gauche » à l'époque, dans son discours du 28 juillet 1885¹.

2.3. Des termes et notions amalgamés

En outre, B. Morel utilise tour à tour de façon imprécise des notions qu'il associe et parfois fusionne, comme « régionalisme », « ethnorégionalisme », « autonomisme », « nationalisme », « fédéralisme », et toutes sortes d'entités supposées incarner cet ensemble qu'il qualifie de « doctrine » (p. 4, 28, 60, etc.) : parfois il parle de *partis* politiques (20 fois : p. 12, 13, 16, 41, 55, etc.), plus souvent de *mouvements* (70 fois : p. 12, 14, 16, 17, 27, 48, 49, etc.), plus rarement de *formations* (p. 114), et encore plus souvent de dizaines d'individus, personnalités notamment alsaciennes, basques, bretonnes, corses, provençales, etc. Les idées, entités ou personnes qu'il qualifie de « régionalistes, ethnorégionalistes, etc. » sont si diverses que la définition par ces exemples de ce que signifie ethnorégionalisme pour B. Morel revient à considérer comme telle toute forme d'attachement à un territoire - qui peut correspondre à une « région » mais pas toujours - caractérisé (entre autres) par une ou plusieurs langue(s) et culture(s) historique(s) différente(s) du français, attachement assorti d'un projet de protection / promotion partiellement spécifique par rapport à un cadre étatique éventuellement uniformisateur, unicitaire voire totalitaire. B. Morel considère que l'ensemble de ces positionnements et projets relève de « l'ethnorégionalisme » (au singulier) et constitue « une idéologie » (p. 18, 19, etc.) dont il va s'attacher à démontrer qu'elle serait « dangereuse » (p. 90, 97, 123, etc.) et « délétère » (p. 198, 207) car racialiste voire raciste, antirépublicaine, antidémocratique, anti-France (cf. sa table des matières).

¹ <https://www2.assemblee-nationale.fr/dcouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>

2.4. La notion de « petite patrie »

Il y a toutefois une exception, que B. Morel soutient : l'approche en termes de « petite patrie ». Issue du XIXe siècle et reprise par le régime de Vichy, il la définit de façon approximative p. 22 :

« Une petite patrie est une somme de traditions vécues et d'histoires locales véhiculant une identité instillant un rapport au monde. Les petites patries reposent sur l'expérience et l'attachement direct à un cercle de socialisation. Elles sont donc souvent très locales, diverses. Elles se fondent sur des formes dialectales de la langue. »

Il s'agit donc de territoires, langues et cultures limités à des espaces locaux (le village, le canton ?), fractionnés en « dialectes » à usage oral et en relations de grande proximité, micro-espaces considérés comme des éléments du tout que constitue la Grande Patrie, à l'image d'une mosaïque : « La nation française c'est aussi ces petites patries sur lesquelles elle se fonde » (p. 21). Cette division empêche toute dimension plus vaste, par exemple régionale, et encore moins « nationale » autre que française, qui pourra rivaliser, même partiellement, avec une identité, une culture et une langue françaises. On verra que, dans cette logique et parce qu'il est mal informé, B. Morel tente de disqualifier l'existence ou la possibilité d'un provençal écrit compris par la population (p. 21), d'une littérature en provençal (p. 26), d'un catalan parlé des deux côtés de la frontière France-Espagne (p. 198), par exemple. Cette concession aux « petites patries » et à leurs « dialectes locaux » permet à l'auteur d'affirmer p. 22 : « Ce livre n'est en rien un pamphlet contre les langues et cultures régionales » mais avec comme condition que ces langues soient et restent des dialectes locaux d'usage oral de proximité. Par défaut, la notion un peu vague de *petite patrie* (dont la dimension n'est pas critériée) permet de voir ce que B. Morel englobe sous celle d'*(ethno)régionalisme*.

2.5. Deuxième conclusion : un objet indéfini

B. Morel a donc pour objet une notion mal construite, peu ou mal critériée, fourretout, dont il a, pour la part « ethno- », une définition personnelle contradictoire avec l'histoire scientifique et la plupart des usages, y compris ordinaires. De là vont découler des malentendus et des interprétations erronées des idées, discours et projets qu'il va commenter. Mais ce défaut va se cumuler avec d'autres.

3. Un point de départ dogmatique

Parmi les lacunes initiales de l'exposé, il y a également l'absence d'explication du point de vue et des éléments à partir desquels B. Morel examine l'ensemble qu'il appelle ethnorégionaliste. Non pas que ce point de vue ne soit pas dit : il est même répété tout au long de l'ouvrage à la fois de façon explicite et, en creux, à travers les idées, projets et modalités d'organisation sociétale que B. Morel condamne et les positions qu'il valorise. Mais il est posé sans aucune argumentation, comme allant de soi, comme une conviction transcendante qui s'apparente dès lors à une croyance, à un dogme. En termes scientifiques, il s'agit d'une erreur méthodologique grave, puisqu'un principe fondamental de la démarche scientifique est le doute et la remise en question méthodique de tout ce qui paraît « évident », de ce qui relève du « sens commun », de croyances, d'une doxa.

Le point de vue et les convictions de départ de l'auteur sont, en gros, les suivants :

- « L'importance de l'État, de l'universalisme républicain et le souci de l'unité nationale » (p. 126).
- « L'ensemble de notre tradition constitutionnelle. » (p. 119)
- « L'unité de la législation » (p. 75), « de la loi » (p. 76), « l'unité nationale » (p. 74, 106, 124, 126, etc.), « de la nation » (p. 230, 246, 250), « du pays » (p. 209, 233), « de la République » (p. 232, 247, 248)

- « L'indivisibilité de la République » (p. 119, 130, 230, 246, 247).
- Un « principe d'égalité » (p. 119, 210, 248, 251)

L'ensemble de ces éléments concernent la France et même quand B. Morel parle de « la République » (en général avec une majuscule) il ne s'agit pas de la République comme ensemble de principes et de modalités d'organisation politique d'une société, mais uniquement de la république *française* (il considère que le fédéralisme est antirépublicain, que « la République » ne peut pas être fédérale, alors que la plupart des républiques du monde le sont).

L'auteur n'explicite nulle part ni les notions pourtant polysémiques qu'il retient (*nation*, *égalité*, *universalisme*, *unité*...) ni sur la base de quels arguments il affirme que ces principes sont attestés dans l'organisation actuelle de la France et que ces principes seraient « bons ». Il prend position sur ces bases floues en disant par exemple : « Emmanuel Macron en fera également la promesse [de ratifier la Charte européenne des langues régionales] avant de *sagement* l'oublier » (p. 109). Il postule, a priori et sans argumentation, à propos de la progression de l'autonomie galloise ou écossaise, qu'« un petit regard ailleurs devrait nous donner quelques *sueurs froides* » (p. 197) ou que « Pour tout républicain, elles [les formations ethnorégionalistes] représentent *évidemment* un adversaire » (p. 226). Et là il semble bien parler de la république en général et pas de la république française en particulier.

De même, l'auteur n'indique nulle part pourquoi la France actuelle, sa « tradition constitutionnelle », seraient dans une situation positive qu'il ne faudrait pas modifier, ni comment on est arrivé à cette France-là (sauf incidemment p. 41). Cela l'obligerait à admettre, d'une part, que les régions françaises actuelles n'ont pas toujours été françaises et pas toujours sous les modalités actuelles ; d'autre part, que la construction de la France, de sa langue, de son territoire et de son identité nationale ont

suivi les mêmes voies qu'il reproche aux ethnorégionalistes de cultiver à d'autres échelles. Ainsi, il dénonce avec vigueur et parfois ironie des caractéristiques « ethnorégionalistes » (histoire, culture, langue, toponymes, drapeaux...) qui seraient des « inventions » (p. 41, 48, 50, etc.), un « roman régional / national » (p. 41, 52, 154, 191, 194, etc.) qui consiste à « réécrire l'histoire, réinventer la culture » (p. 48), comme si ces processus n'étaient pas ordinaires et n'avaient pas eu lieu pour la France comme entité globale.

On a donc affaire à un dogme : la France aurait toujours été comme elle est, comme elle doit être, et elle ne peut pas être modifiée, ni dans son territoire, ni dans sa constitution, ni dans ses principes fondamentaux d'organisation, qui sont supérieurs aux alternatives proposées nécessairement rejetées. L'objet flou examiné par l'auteur, « l'ethnorégionalisme », décliné entre décentralisation et indépendance en passant par régionalisation et autonomie, notamment focalisé sur la question des langues et des identités qui y seraient liées, est analysé dans ce cadre *a priori*, avec ce préjugé (au sens étymologique : « jugé par avance »), un parti-pris implicite d'opposition qui biaise l'analyse. Regroupant ces différentes modalités et ampleur de décentralisation et réorganisation territoriale, sous le terme de *différenciation*, l'auteur affirme ainsi « La différenciation territoriale qui s'impose progressivement depuis 2003 est le tombeau de la France » (p. 229), ce qui presuppose une certaine conception de la France, non explicitée et dès lors imposée, essentialisée, comme si cette société ne pouvait être que centralisée et ne pouvait absolument pas exister sous une forme régionalisée ou fédéralisée.

4. Des informations partiales ou partielles et même fausses

L'ouvrage diffuse de nombreuses informations sujettes à caution voire carrément fausses. Elles relèvent parfois de plusieurs sortes de

manquements en même temps mais je vais essayer de les catégoriser ci-après.

4.1. Informations présentées de façon partielle et trompeuse

Il y a d'abord des points qui sont en partie vrais mais qui sont présentés sans explicitation et qui généralisent de façon manifestement abusive :

- Dire que « l'ensemble de l'Europe soit en crise pour les mêmes causes » (l'ethnorégionalisme) p. 9 est exagéré : il y a des crises touchant à une question située entre régionalisation et indépendance ici ou là (Espagne, Royaume-Uni), mais ce n'est pas la seule crise ni le seul motif en Europe, et il y a une majorité d'États où la question ne pose pas de problème ou pas de problème grave (Allemagne, Andorre, Autriche, Bulgarie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, etc.).
- Affirmer que « La Charte reconnaît ainsi des droits collectifs à des groupes ethniques. C'est d'ailleurs ce qui conduira à sa censure par le Conseil constitutionnel » (p. 108) est fallacieux. Il s'agit de la célèbre *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, que la France a signée en 1998 sans la ratifier. B. Morel déduit cette affirmation d'une citation (de seconde main via un livre réputé complotiste d'Y. Bollmann¹) du juriste Jean-Marie Woerling. Or la citation dit le contraire : « On ne peut certes protéger des langues sans prendre aussi des mesures en faveur des locuteurs de ces langues, mais celles-ci sont instituées comme la conséquence de la protection des langues, et non comme l'expression de droits particuliers des minorités ethniques ». C'est écrit dans le texte même de la Charte. Pour le juriste, ce qui découlerait de la Charte -si elle était ratifiée- ce serait des droits *individuels* de chacun des locuteurs et non des droits collectifs spécifiques d'une minorité (il n'y a pas de « locuteur collectif » envisagé). Il se trouve, de plus, que ces droits linguistiques individuels sont déjà garantis par des traités

¹ J'y reviens plus loin.

internationaux déjà ratifiés par la France, mais qu'elle respecte peu¹. Et il ne s'agit pas de droits particuliers mais de droits universels de respect et d'usage de la langue première garantis à toute personne au même titre quelle que soit la langue, français, breton, provençal, italien, kabyle, etc. Les analyses du conseil constitutionnel sur ce sujet sont d'ailleurs contestées comme politiques et non juridiques par plusieurs juristes². La Défenseure des Droits a rappelé en 2023 que la prise en compte du créole est nécessaire à l'accès aux droits et à l'éducation aux Antilles³. Pour l'instant, la loi française garantit, à l'inverse, des droits particuliers aux francophones et notamment aux personnes dont la langue première⁴ est le français.

- L'auteur conclut : « Aussi l'ethnorégionalisme n'est-il pas fasciste. Il n'est pas non plus écologiste. Il n'est ni de droite ni de gauche. À vrai dire, il peut être tout cela si une opportunité historique se présente et suppose pour lui d'épouser ces causes » (p. 178). Élargir et limiter à la fois ce type de position à ce que l'auteur appelle « ethnorégionalisme » est abusif. D'une part parce qu'il s'agit d'un procès d'intention, cette position d'opportunisme généralisé n'étant pas démontrée par des sources explicites mais par simples juxtapositions : s'il s'agit des mêmes personnes ou collectifs, ils peuvent, comme c'est fréquent, changer légitimement de

¹ Pour des synthèses voir mes articles : https://www.researchgate.net/publication/333486988_Entre_droits_linguistiques_et_glottophobie_analyse_d'une_discrimination_instituee_dans_la_societe_francaise et

https://www.researchgate.net/publication/367445018_La_censure_de_la_langue_une_atteinte_fondamentale_a_la_liberte_d'expression

² Récemment Fontaine, Lauréline, *La Constitution maltraitée. Anatomie du Conseil Constitutionnel*, Paris, Amsterdam éditions, 2023. Voir aussi Véronique Bertile, Langues régionales ou minoritaires et constitution : France, Espagne et Italie, Bruylant, 2008.

³ https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rapport-antilles_20230317.pdf

⁴ Divers critères sont à prendre en compte (attachement, usage, fonctions...) et pas seulement l'ordre d'acquisition pour identifier une langue première.

- convictions politiques sur d'autres points au cours de leur vie et s'il s'agit de personnes ou collectifs différents, c'est qu'ils ont, sur d'autres points au moins, des convictions politiques différentes. D'autre part parce que cette diversité des convictions politiques (pour faire simple entre gauche et droite) se déploie sur un autre axe que l'attachement ou non à une langue (ou plusieurs), une culture (idem), une appartenance collective (idem), une communauté (idem) : on pourrait dès lors l'objecter en ce qui concerne la langue et la culture françaises, un sentiment d'identité française, d'appartenance à la nation française, que l'on retrouve chez des gens de convictions politiques très diverses ; B. Morel dirait-il que c'est de « l'opportunisme ethnonationaliste » ?
- Tout au long de son ouvrage (on le verra aussi ci-dessous), B. Morel cherche à montrer que « L'idéologie [ethnorégionaliste] véhiculée est en réalité une construction de la fin du XIXe siècle » (ici dès la p. 20). Il suffit de prendre l'exemple provençal pour montrer que l'attachement à une langue autre que le français, un sentiment d'appartenance à une collectivité sociohistorique spécifique, une résistance à l'assimilation dans le projet français d'État-Nation, sont clairement attestés bien avant la fin du XIXe, bien avant même le mouvement félibréen organisé au milieu du XIXe pour incarner cette opposition et un projet alternatif qui va du statut officiel de « coétat » associé à la France « comme un principal à un principal et aucunement subalterné » de 1486 à 1789¹ jusqu'au régionalisme ou fédéralisme réclamés depuis le XIXe. Dès le XVIe siècle on a des attestations régulières d'une distinction nette entre Provence et France, l'affirmation d'être provençal et le rejet des influences françaises². Le rattachement plein et entier de la Provence à la

¹ Duchêne, R., 1982, *Et la Provence devint française*, Paris, Mazarine.

² Voir par exemple
https://www.researchgate.net/publication/343398826_Du_provençal_au_français_les_pratiques_linguistiques_et_les_sentiments_d'appartenance_entre_assimilation

France en 1789 ne s'est pas fait sans rappel d'une idée nationale distincte ni sans résistance¹ : les États de Provence développent en 1788, sous la plume de plusieurs élus influents (Cappeau, Coriolis, Portalis, Pascalis), une argumentation d'autonomie ou d'indépendance provençale ; Mirabeau prononce un *Discours sur la représentation illégale de la Nation Provençale dans ses États actuels*² devant ces états réunis à Aix le 30 janvier 1789 et il publie un appel *À la Nation Provençale* le 11 février 1789 ; le 2 juillet 1789 les États de Provence votent à l'unanimité l'impression et la publication du discours du député Cappeau qui rappelle l'indépendance de la Provence et refuse de céder toute prérogative politique aux « Français » ; l'abolition du statut particulier de la Provence perçu comme un privilège le 4 août 1789 à Paris provoque un soulèvement immédiat à Aix, et la Provence a aussi connu une révolte fédéraliste en 1793. La notion de *nation provençale* est fréquemment utilisée dans les textes de cette époque³. En 1831, M. Scipion publie (à Paris) un petit livre : « Aux Provençaux, sur leurs projets de séparation et de république provençale ». On voit bien que l'idée d'une nation provençale distincte n'est pas inventée et répandue à la fin du XIXe siècle par des mouvements « ethnorégionalistes » comme le Félibrige. Par ailleurs, c'est bien dans textes venus de Paris qu'on stigmatise les Méridionaux perçus comme d'une « race » différente et inférieure (voir ci-dessus à propos de la notion de *race*), par exemple dès 1840 chez Michelet.

[et resistance etude comparative d'attestations anciennes XVIe-XIXe et contemporaines](#)

¹ Cubbels, Monique, 1987, « L'idée de province et l'idée de nation en Provence à la veille de la révolution », *Provence Historique* 148, 135-146 ; Emmanuelli, François-Xavier, 1980, *Histoire de la Provence*, Paris, Hachette ; Vovelle, Michel, 2002, « La mort du Parlement d'Aix », dans *Le Parlement de Provence 1501-1790*, Presses Universitaires de Provence, p. 191-208, en ligne sur <https://books.openedition.org/pup/7171?lang=it>

² Les majuscules sont sur le manuscrit, disponible sur Gallica.

³ Voir par exemple <https://www.cairn.info/1789-les-francais-ont-la-parole--9782070450862-page-65.htm>

Que des mouvements aient structuré et amplifié ces attachements historiques et linguistiques à partir du milieu du XIXe s. est une chose. C'en est une autre de laisser croire qu'ils les ont inventés alors qu'il était facile, par quelques recherches, de voir qu'ils existaient depuis longtemps.

4.2. Un condensé d'erreurs à propos des langues : l'exemple du provençal de Mistral

Un regard attentif aux propos tenus par l'auteur sur les langues dites régionales permet d'y déceler un condensé significatif des approximations, erreurs et fausses informations qui jalonnent ce livre. On peut les regrouper sous trois affirmations :

- a) Les langues régionales seraient des langues (ré-)inventées, artificielles : « enseigner une langue construite de toutes pièces au milieu du XXe siècle » (p. 8) ; « C'est le propre des langues régionales telles qu'elles sont aujourd'hui diffusées. Elles ne reposent pas sur des traditions locales ou sur leurs locuteurs. Elles se fondent sur un accord tacite entre les militants ethnorégionalistes et l'État pour admettre ce travail de reconstruction comme la seule version officielle des langues régionales » (p. 26) ; « langue militante réinventée » (p. 34) ; « un néo-breton militant, jamais réellement pratiqué » (p. 118). Cette artificialité serait le résultat du fait que : « Les militants ethnorégionalistes vont effectuer un travail d'unification des dialectes et de purification des apports extérieurs ». (p. 25). B. Morel prend pour exemple le cas de Frédéric Mistral, écrivain de langue provençale, prix Nobel de littérature en 1904, principale personnalité du mouvement provençal que B. Morel appelle « ethnorégionaliste » : « Ce dernier [F. Mistral] synthétise une langue d'oc artificielle, en grande partie influencée par le provençal. Si elle permet à ses auteurs de briller dans les salons parisiens, elle n'est en réalité parlée par personne. Elle est une reconstruction littéraire et politique fondée sur un culte des origines et de l'authenticité. Le paradoxe est promis à un bel avenir.

Ce qui fait le succès de la langue d'oc mistralienne, c'est sa reconnaissance par les élites de la capitale » (p. 25).

Trois objections sont patentées à ces affirmations de l'auteur.

1. La première est qu'aucune de ces variétés linguistiques n'a jamais été « construite de toutes pièces » sans aucun point d'appui « sur des traditions locales ou sur leurs locuteurs » ni totalement « unifiée ». Là où des variétés plus ou moins standardisées ont été élaborées, elles l'ont été toujours à partir de variétés populaires et restées relativement proches, en tout cas d'une partie d'entre elles, sauf à les avoir proposées très au-delà de l'aire géolinguistique (ou des aires) sur laquelle ou lesquelles elles sont basées, par exemple un occitan standard à base languedocienne proposé en Provence ou dans le Béarn, un breton standard à base léonarde-trégorroise en pays vannetais ou un basque unifié dans la Soule. S'il est vrai que ces propositions posent problème et peuvent être exagérées au point qu'elles ont pu être refusées et contreproductives, elles sont restées ponctuelles, malgré une présence publique apparente souvent surdimensionnée¹. Même là où elles existent, davantage par nécessité que par projet idéologique, elles fonctionnent en complément des variétés locales, comme l'ont montré les nombreux travaux d'E. Le Pipet ou S. Moal pour le breton ou encore de J.-B. Coyos pour le basque². Les prétendre aussi artificielles qu'un esperanto et généraliser cette situation, comme le fait B. Morel, est abusif et faux.

2. Il existe d'ailleurs, deuxièmement, des nombreuses langues pour lesquelles il n'y a eu aucune standardisation ni même unification, c'est le cas exemplaire et bien connu du corse promu selon le principe de la polynomie (inter-acceptation de toutes les variétés et absence de

¹ Pour un exemple : Blanchet, Ph., 2022, « Coexistence entre “néolocuteurs” d'un “néoprovençal” et “primolocuteurs” d'un “provençal hérité” : enjeux et effets de domination, de spoliation et de revitalisation », dans Blanchet, Ph. (coord.), 2022, *Néolocuteurs et locuteurs natifs de langues régionales minoritaires : situations, pratiques, représentations et relations*, Revue d'études d'oc n°175, p. 121-150.

² On trouvera facilement tous ces travaux en ligne : je m'abstiens d'en faire la longue liste ici.

standardisation) qui fonctionne bien sur la durée (cf. la thèse de N. Sorba¹), du provençal², du picard³, du gallo⁴, etc. Contrairement à ce qu'écrit péremptoirement l'auteur, toujours sans citer aucune source ni aucun argument (et pour cause), la langue qu'écrit Mistral est bel et bien du provençal de son pays d'Arles, telle qu'on l'y parle à son époque, très proche des autres variétés de provençal et directement compréhensible encore aujourd'hui, y compris grâce à une orthographe phonétique plus proche de l'italienne ou de l'espagnole que de la française. Sa seule concession à une petite généralisation est d'écrire certains mots tels qu'on les prononce presque partout en Provence et pas de la façon précise dont Mistral les prononce, par exemple il écrit parfois *es verai qu'uno femo sarié vengudo* pour [i verai qu'una fumo saié vengudo] mais il écrit aussi, selon le texte, *èi verai qu'uno fumo sarié vengudo*⁵. Mistral n'a jamais eu le projet de « synthétise[r] une langue d'oc artificielle » et ne l'a jamais fait. Il a même, au contraire, toujours refusé toute approche en ce sens et soutenu un respect des variétés populaires qu'il a d'ailleurs toujours mis en œuvre lui-même y compris dans son grand dictionnaire⁶ « embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne », *Lou Tresor dóu Felibrige* paru en 1886⁷. C'est donc totalement faux et on se demande bien où B. Morel a pu aller chercher (ou inventer ?) pareille énormité.

3. De toute façon, toute écriture et tout enseignement produisent, à des degrés divers parfois exagérés, une certaine élaboration de la langue parlée. Mistral a écrit de la poésie de haute volée (*Mirèio / Mireille* est

¹ <https://www.theses.fr/178271888>

² <https://luniversitenumérique.fr/wp-content/uploads/2020/08/Provençal-UOH-Blanchet-avec-liens-interneslogo.pdf>

³ <https://books.openedition.org/pressesinalco/40049>

⁴ <https://www.bretagne.bzh/actualites/la-premiere-methode-en-gallo-pour-adultes/>

⁵ Pierre Voulard, 2005, *Du provençal rhodanien parlé à l'écrit mistralien, précis d'analyse structurale et comparée*, Aix-en-Provence, Edisud.

⁶ Consultable ici : <https://www.lexilogos.com/provencal/felibrige.php>

⁷ Voir
https://www.researchgate.net/publication/322144406_Aux_origines_de_la_dynamique_glottopolitique_en_faveur_du_provencal_un_prestcurseur_de_l'approche_polyphonique

une épopée en 12 chants rimés) qui lui a valu, pour sa poésie et non pour sa langue comme l'écrit à tort B. Morel, une reconnaissance nationale en France (à commencer par celle de Lamartine qui ne lisait pas le provençal mais la traduction française), puis internationale au point d'atteindre le Nobel. Une telle littérature est, par définition, un travail par / avec / sur la langue. B. Morel pourrait voir que le français écrit, à la même époque, par Flaubert, Zola, Proust¹ ou Sully Prudhomme (le 1^{er} prix Nobel) n'est pas le même que « le dialecte » (pour reprendre ses termes) que parle le peuple de Paris ou de la Normandie de Flaubert. Idem pour le français qu'on enseigne à l'école, qui est beaucoup plus éloigné des variétés parlées que ne le sont le breton ou le corse qu'on enseigne. Mais, dans son idéologie des « petites patries » (voir plus haut), B. Morel nie arbitrairement à ces variétés linguistiques et à leurs usagers la possibilité, la légitimité, voire le droit, de produire de la littérature de haut niveau.

b) B. Morel croit que le bilinguisme fonctionne comme un double monolinguisme et efface l'histoire récente des langues en France : « Le bilinguisme, mis en avant partout sur le document officiel comme les livrets de famille, permet d'imposer le récit, en Bretagne, Alsace ou Corse, de communautés ne parlant pas le même langage. Les documents doivent donc être édités en deux versions pour être compris. Il en va de même des médias qui devraient diffuser à parité des programmes en français et langues régionales. Évidemment, cela ne relève pas de la réalité. Tous les Alsaciens, Corses, Basques ou Bretons peuvent saisir la partie des émissions en français alors que l'autre n'est accessible qu'aux *happy few* de l'identité » (p. 170).

L'auteur laisse accroire ici que tout le monde serait francophone en France et depuis longtemps (voire depuis toujours ?). Or, d'une part, il y a en

¹ « Les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère » Marcel Proust, *Contre Sainte-Beuve*, Gallimard, 1954, p. 297-298.

France des citoyens et citoyennes pas ou peu francophones. Si cette situation est devenue plus rare ces dernières décennies en France européenne continentale (dans ma génération des années 1960, il était fréquent d'avoir, selon les régions, des grands-parents ou arrière-grands-parents ayant peu fréquenté l'école et ayant oublié le peu de français qu'ils y avaient appris), elle est souvent attestée aujourd'hui dans la France dite d'outre-mer. D'autre part, en effet, jusque dans la première moitié du XXe siècle, il y avait des régions francophones (à commencer par celle dont la langue a été imposée à toutes les autres, la région Paris-Orléans) et d'autres où le français a été soit rare soit totalement absent de la vie quotidienne, comme l'ont montré de nombreuses études sociolinguistiques historiques¹. Environ un quart des Françaises et Français a grandi au XXe siècle avec une autre langue de France que le français, ou de façon bilingue². Toutes les enquêtes montrent qu'il y a selon les régions et les sous-régions, entre 10 et 30% des populations qui parlent et comprennent la langue locale, avec des pointes à plus de 60%, et bien sûr au moins 80% dans les régions d'outre-mer³. Et, au-delà de la première langue acquise en famille, il faut aussi prendre en compte la langue d'attachement primordial, qui peut être une langue qu'on parle

¹ Pour une synthèse : Weber, Eugen, 1976, *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford California, Stanford University Press.

² Voir <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/la-dynamique-des-langues-en-france-au-fil-du-xxe-siecle/> (avec probabilité de sous-déclaration analysée dans http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml102005.pdf)

³ https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete_sociolinguistique/EJ-ren_aurkezpena_FR_01.pdf ; <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf> ;
<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2022O2303-annexe.pdf> ;
https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf ; http://portal-lem.com/images/fr/occitan/08_Enquete_sociolinguistique_occitan_en_Aquitaine_2009.pdf ; http://www.ddl.cnrs.fr/led-tdr/pageweb/sources/FORA_rapp.pdf ;
<https://www.olcalsace.org/fr/observer-et-veiller/le-dialecte-en-chiffres>

peu, y compris parce qu'on en a été privé¹. Parler de « happy fews », c'est-à-dire d'une minorité favorisée, est doublement faux, mais il est probable que B. Morel n'ait pas consulté ces enquêtes et s'en tienne à des rumeurs très répandues qui renvoient ces langues au passé². Il est en effet discriminatoire, au plan éthique comme au plan juridique, que ces personnes ne puissent pas accéder à une version dans leur langue première d'un minimum de documents administratifs les concernant personnellement, ou à des médias publics, alors que celles qui ont le français comme langue première ou unique voient ce droit garanti. De fait, de nombreuses études ont montré que ce n'est pas parce qu'on peut dire ou comprendre certaines choses dans une certaine langue qu'on n'aurait pas de besoin ou de raison d'en utiliser aussi une autre pour dire et comprendre d'autres choses, ou les mêmes différemment, tout comme on peut avoir plusieurs cultures et plusieurs appartenances collectives, qui ne sont pas des doublons³.

5. Des informations sélectives et des omissions orientées

Plus grave est le manquement qui consiste à ne retenir que des informations qui vont dans le sens de la thèse à défendre, en omettant volontairement les objections. En voici trois cas.

¹ Et il est sur ce point totalement abusif, comme le fait B. Morel après d'autres, de considérer que c'est juste un « choix » qu'auraient « librement » fait leurs parents, j'y reviendrai.

² Pour une synthèse : https://www.researchgate.net/publication/369140699_Faire_des_langues_un_patri_moine_Enjeux_et_problemes_au REGARD_des_langues_dites_regionales_de_France

³ <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-267.htm> et <https://www.universalis.fr/encyclopedie/bilinguisme-individuel/>

5.1. Rôles inversés de l'école et des familles dans la chute de la transmission linguistique

B. Morel fait croire que l'école n'a pas joué un rôle dans le projet politique d'éradication des langues régionales¹ et que la chute massive de la transmission familiale serait due à la seule volonté des parents :

« Si elles ne sont pas transmises à l'École, les enseignants parient sur une pédagogie partant du local pour aller ensuite vers l'élargissement, en particulier en géographie (...) Le français s'apprend donc souvent de manière informelle à partir de la forme dialectale de la langue régionale (...) l'enseignement n'était pas en mesure de faire disparaître les langues régionales, mais que son efficacité en matière de diffusion du français est à relativiser (...) c'est surtout la pression familiale en vue de l'ascension sociale qui conduit à l'extinction des langues régionales » (p. 52)

Il y a eu en effet quelques pratiques ponctuelles d'appui sur certaines langues régionales pour l'apprentissage du français mais ces pratiques restaient interdites puisque la loi prévoit dès 1793 et sous la 3^e république que « le français sera seul en usage à l'école ». L'ensemble des consignes officielles (de textes règlementaires, de ministres, de préfets, d'inspecteurs de l'instruction publique, etc.) et des mesures effectives d'humiliation, d'interdiction, de punition, de sévices traumatiques, développées officiellement ou par initiative individuelle à l'école tout au long du XIXe siècle et jusque dans les années 1970 en France a fait l'objet de nombreuses études qui les ont solidement établies². Quand des lois prévoient, dès 1793 en France et jusqu'en 1984 en Nouvelle-Calédonie/Kanaky, des peines de prison pour l'usage d'une langue dite régionale ou locale, quand l'ensemble de la société est organisé pour faire du français l'unique langue de l'instruction, des diplômes, des concours, de l'administration, de la promotion sociale, du prestige, le tout

¹ Dans plusieurs interviews, il affirme « il n'est pas exact que la République ait voulu les éradiquer » (ici Corse-Matin du 9 février 2023).

² Synthèses dans la thèse monumentale de R. Milin soutenue en 2022 : <https://www.theses.fr/2022REN20028>

accompagné d'un discours dominant de mépris et de rejet des autres langues (notamment sous le terme disqualifiant de « patois ») et de tout ce qui est « provincial », on ne peut pas laisser penser que les parents aient *volontairement et librement* « fait pression » pour que leurs enfants ne parlent pas leur langue ou pour privilégier l'usage du français en famille¹. On peut surtout penser qu'ils ont cédé à un chantage d'autant plus puissant qu'il a fini par devenir hégémonique au fur et à mesure que ce dogme a été inculqué aux générations successives.

6. Des affirmations péremptoires, des généralisations abusives et des sources absentes ou peu fiables

Un autre aspect de la stratégie de B. Morel est d'asséner des affirmations péremptoires, non sourcées ou appuyées sur des sources peu fiables. Ces affirmations vont jusqu'à des généralisations totalement abusives et des informations carrément mensongères.

6.1. Généralisations abusives : *les régionalistes auraient tous été des collaborateurs pétainistes*

- « *les régionalistes se vautraient majoritairement dans la collaboration* » p. 9 : une partie d'entre eux, oui, dont la proportion est difficile à établir, probablement ni plus ni moins que la population française en général et évidemment beaucoup moins que l'État français lui-même. Il y a eu, bien sûr, des régionalistes anti-pétainistes, gaullistes, communistes, ou carrément résistants. Par exemple, en Provence, Paul Ricard et Jòrgi Reboul (tous deux fondateurs en 1935 du *Parti Prouvençau* qui rejoint le Front Populaire), Antoine Conio, Charles Mauron ou Sully-André Peyre,

¹ Voir mon livre *Discriminations : combattre la glottophobie*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019 pour une synthèse.

entre autres. L’information est aussi disponible sur le Languedoc ou sur la Bretagne¹.

- On retrouve le même genre de généralisation avec « les Catalans ont également été très loin dans la typologisation des races, puisqu’ils sont... celtes (p. 78), comme si la totalité des Catalans (ou mêmes des catalanistes) adhéraient à ce propos simpliste, dont l’origine plus nuancée s’appuie probablement sur la notion de peuples celtibères, bien établie dans l’historiographie ; de même : « sous des apparences de régionalisme tranquille, *le sud de la France* va représenter un centre dynamique de diffusion et surtout de conservation de cette tradition. François Fontan, fondateur en 1959 du Parti de la nation occitane, publie par exemple en 1961 un ouvrage nommé Ethnisme » (p. 84). Or François Fontan, son parti, ses idées, sa graphie, sont restés extrêmement marginaux non seulement dans « le sud de la France » (notion vague) mais même dans les divers mouvements de revendications linguistiques et culturelles, voire politiques, des pays d’oc².

6.2. Des raisonnements à l’envers : Maurras serait aux sources du Félibrige

¹ L’étude *Vichy et l’enseignement de la langue d’oc* de Yan Lespoux, qui n’est pourtant pas complaisante sur ce point, en cite aussi pour le midi languedocien : <https://books.openedition.org/pulm/18390?lang=fr>. Pour la Bretagne, voir l’ouvrage, lui non plus pas complaisant du tout : *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, notamment le chapitre « Des militants bretons dans la Résistance » de J.-J. Monnier (https://www.fondationresistance.org/pages/rech_doc/bretagne-identites-regionales-pendant-seconde-guerre-mondiale_colloque7.htm). Voir aussi Bernard Barraqué, « Région, régionalismes et aménagement », *Strates* n°6, 1992, <http://journals.openedition.org/strates/3523> ainsi que Jean-Jacques Monnier, 2007, *Résistance Et Conscience Bretonne (1940-1945). L’hermine Contre La Croix Gammée*, Yorann Embanner.

² Cf. Jean-Pierre Cavaillé, « La question nationale chez Robert Lafont, Yves Rouquette et Joan Larzac (1967-1969) », *Revue des langues romanes*, t. CXXI n°2, 2017, URL : <http://journals.openedition.org/rler/452>

B. Morel insiste énormément dans son livre sur les rapports qu'il a pu y avoir entre les idées de Charles Maurras et « l'ethnorégionalisme », en masquant ou en considérant comme purement opportunistes, on l'a vu, les autres relations politiques, par exemple avec la gauche française, comme si par définition cet « ethnorégionalisme » était maurrassien. Il en vient même à écrire : « L'ethnorégionalisme trouve sa source dans une synthèse idéologique réalisée par Maurras » (p. 56), « le régionalisme français trouve son origine dans les félibres et chez Maurras » (p. 66), « L'ethnorégionalisme français se structure donc sur un fondement essentiellement maurrassien » (p. 69). L'auteur n'a semble-t-il jamais entendu parler des « félibres rouges »¹, des positions des partis communistes français, corse, réunionnais, pas plus que de celle de Jaurès. Mais surtout, son pseudo-raisonnement est illogique : les idées régionalistes ne peuvent pas « trouver leur source » dans une éventuelle synthèse qu'en aurait faite Maurras, alors que, d'une part, le Félibrige est fondé en 1854 et que, d'autre part, Maurras, né en 1868, a formé ses théories politiques à partir des années 1890, 40 ans plus tard.

6.3. Un complot venu de l'étranger... ?

Accuser un mouvement, quel qu'il soit, d'être « manipulé par une puissance étrangère », dès lors qu'on n'est pas d'accord avec lui, est une stratégie banale. B. Morel n'y échappe pas et ne peut s'appuyer pour tenter d'étayer son affirmation que, soit sur des sources complotistes, soit sur des rapprochements surinterprétés. Il revient régulièrement sur l'idée que l'Allemagne tire les ficelles de « l'ethnorégionalisme » en Europe et en France : « Celle-ci est réputée avoir organisé le régionalisme français en lien avec les conceptions ethniques qui animent traditionnellement sa propre vision de la nation » (p. 92, avec une note renvoyant à Y. Bollmann et P. Hillard), « alliance des ethnorégionalistes et de l'Allemagne » (p. 94), « la Charte des langues régionales et minoritaires représente leurs

¹ Calamel, S. et Javel, D., 2002, *La Langue d'Oc pour étandard : Les Félibres (1854-2002)*, Toulouse, Privat.

victoires majeures. Cette dernière mériterait, à elle seule, un ouvrage. On se reportera sur ce sujet notamment à ceux que lui ont consacré Charles Saint-Prot, Yvonne Bollmann ou au chapitre qu'y dédie Pierre Hillard » (p. 107)¹. Or ces sources (Y. Bollmann, *La bataille des langues en Europe*, Bartillat, 2001 ; P. Hillard, *Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des Régions : Enquête sur le plan allemand qui va bouleverser l'Europe*, éd. F.-X. de Guibert, 2013) sont identifiées comme partisanes et complotistes². De plus, C. Saint Prot (pseudonyme de Michel Mathieu, spécialiste du monde arabe et non des régionalismes en France), auteur de *L'État-nation face à l'Europe des tribus* (CERF, 2017), qui défend l'État-nation contre les « féodalités »³, est même clairement revendiqué comme « nationaliste intégral » par... l'Action Française⁴, le mouvement créé par Maurras (voilà qui semble contredire, par ailleurs, l'argumentaire de B. Morel).

L'auteur voit aussi une main mal intentionnée et en tout cas suspecte dans des soutiens linguistiques et culturels transfrontaliers : « L'Allemagne intervient encore en Alsace en subventionnant les publications régionalistes (...) cet argent ne finance pas que la presse, mais aussi (...) une vraie politique culturelle germanophile dans les départements alsaciens » (p. 94) ; « Beaucoup d'instances culturelles catalanes, notamment en France, sont en réalité fondées par le gouvernement catalan en Espagne. Il en va de même pour le Pays basque » (p. 97). Il ne fait aucun parallèle avec les politiques de ce type en général, pourtant

¹ L'auteur attribue aussi un discours de 1938 au sénateur Cachin, discours qui n'a jamais existé, en reprenant ces sources complotistes.

² <https://www.conspiracywatch.info/notice/pierre-hillardp5hillard1.htm>, https://www.persee.fr/doc/revss_1623-6572_2002_num_29_1_2767_t1_0161_0000_4

³ 4^e de couverture : « Quoi qu'en pensent les idéologies supranationales et les féodalités de toutes sortes, c'est bien l'État-nation qui est d'actualité. Lui seul est en mesure de relever les grands défis de l'heure en préservant la souveraineté nationale, les libertés et la dignité des citoyens, c'est-à-dire, en fin de compte, le bien commun sans lequel il n'y a pas de politique légitime ».

⁴ <https://www.actionfrancaise.net/2022/10/08/une-histoire-du-nationalisme-arabe/>

fréquentes, à commencer par celle de la France pour soutenir langue et culture françaises dans d'autres pays francophones.

6.4. Des équivalences brouillonnées fondées sur des interprétations non vérifiées

B. Morel tire des conclusions hâtives de distinctions qu'il n'analyse pas entre des catégories dont il ne donne aucune définition, qu'il interprète sans vérifier auprès sources ou personnes concernées, même lorsque cela relève de son domaine de spécialité. En voici quatre exemples.

- « Comme l'avance le député Paul Molac, il s'agit pour les ethnorégionalistes de ne pas confondre citoyenneté et nationalité. Ce dernier se dit ainsi de nationalité bretonne, même s'il demeure citoyen français. Il existerait donc en Bretagne des citoyens, non nationaux bretons, qui disposeraient de droits, mais ne seraient pas des compatriotes » (p. 187). L'auteur n'explique nulle part ce qu'il entend avec des notions comme *compatriote*, *nationalité*, *citoyenneté*, et ne vérifie pas ce que l'on signifie en distinguant ces deux derniers termes, en l'occurrence Paul Molac qui est loin d'être le seul puisque c'est une distinction juridique présente dans de nombreux pays. Il semble poser une équivalence [compatriote = de même nationalité] et exclure [compatriote = de même citoyenneté], sans aucune explication et donc de façon arbitraire. Quant à l'affirmation « Dans la distinction entre nationalité et citoyenneté réside le rêve de communautés holistes séparées » (p. 188) qui ne s'appuie sur aucune source, aucune analyse, aucune argumentation, on peut parfaitement la renverser et considérer que cette distinction permet, comme dans les systèmes fédéraux, à des nationalités différentes d'avoir le projet de partager un même État et une même citoyenneté où chaque personne se sent respectée dans ses identifications et sentiments d'appartenance complémentaires.
- On retrouve le même procédé d'équivalence implicite arbitraire sur des points proches, comme [communauté nationale = identité française] : « Le propos ethnorégionaliste met en avant

l'exclusivisme communautaire. Repris par les collectivités, il conduit de plus en plus nos concitoyens, dans certaines régions, à se penser comme extérieurs à la communauté nationale. Ainsi, en 2002, 88 % des Corses se sentent corses, 41 % rejettent l'identité française » (p. 166). Au passage, cette affirmation d'« exclusivisme communautaire » n'est pas, elle non plus, étayée par des sources ou des informations concrètes précises. On voit mal, dans le système français centralisé où les régions n'ont aucun pouvoir normatif autonome, comment un tel exclusivisme pourrait être mis en œuvre. En revanche, il existe, et fortement, au niveau statonational puisque les personnes ressortissantes de l'État-français ont en France accès à de nombreuses exclusivités par rapport aux personnes étrangères vivant en France ou souhaitant s'y rendre.

- Le même procédé se retrouve avec une autre équivalence [statut différencié outre-mer = statut colonial] comme si une différenciation non coloniale était impossible à penser ou à mettre en œuvre : « Aujourd'hui au nom d'une lutte se voulant décoloniale, il s'agirait, en réalité, de rétablir des statuts coloniaux, sous couvert du droit à la différenciation. Le préambule des accords de Nouméa lie d'ailleurs le statut de la Nouvelle-Calédonie à un processus de décolonisation » (p. 195). Et lorsque B. Morel ajoute aussitôt « Le texte reconnaît donc implicitement un tel statut [colonial] au Caillou », on est surpris de sa surprise, mais cela provient peut-être du sens qu'on donne au terme *colonial*, que l'auteur n'explique pas non plus.

7. Des sources et citations non vérifiées ou falsifiées

Plus graves encore sont les signes de non vérification des sources et de citations transformées, y compris jusqu'à leur faire dire le contraire de ce que leurs auteurs disent, pour servir le propos de B. Morel. Il utilise beaucoup de sources et citations « de seconde main », comme on dit chez les chercheurs, c'est-à-dire, de façon indirecte via une autre source et une

autre citation. En termes de méthode de recherche, il s'agit-là d'un risque, d'une faiblesse, et, en bonne méthode, on doit au maximum retrouver la source initiale pour la consulter directement et la vérifier. Parmi les différents signes qui montrent que l'auteur ne vérifie pas ou pas suffisamment ses sources, en plus de ceux cités plus haut, on a, par exemple, à propos de la citation de T. Courcelle : « dans la prestigieuse revue historique Hérodote » (p. 148). Or il s'agit d'une « revue de géographie et de géopolitique » très connue comme telle et comme l'indique son site et sa version papier¹. Voici quatre cas, par ordre d'apparition, de ce manquement.

7.1. Faire dire autre chose : sur le provençal du félibre Trotabas

B. Morel tient un propos récurrent selon lequel « les ethnorégionalistes » emploient et cultivent une langue et une culture inventées (voir ci-dessus). Il prend un exemple provençal : « Les félibres ne façonnent pas seulement une langue occitane, par leur littérature ils fabriquent aussi des mythes locaux en réinterprétant l'histoire à travers des yeux régionalistes ». Il s'appuie alors sur une citation : « l'incompréhension évoquée par Jean-Marie Guillon, dans un petit village du Var, entre des habitants vivant leur culture et ces militants provençalistes prétendant leur apprendre ce qu'est la vraie ‘provençalité’, est révélatrice » (p. 23). Il y aurait donc là un exemple d'écart à propos de l'ensemble langue-culture-histoire, entre les habitants d'un village provençal et des militants provençalistes d'autre part. Or, ce n'est pas ce dont il est fait état dans l'article de J.-M. Guillon², que je cite :

« Nous avons relaté ailleurs le cas de Villegroze, ce village du Var moyen, « typiquement » provençal, dont la vie s'écoule sans relief particulier pendant la guerre jusqu'au jour de Pâques de 1943 où les hommes du village empêchent

¹ <https://www.herodote.org>

² Guillon Jean-Marie, « L'affirmation régionale en Pays d'oc des années quarante », *Ethnologie française*, 2003/3 (Vol. 33), p. 425-433, <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2003-3-page-425.htm>

la Milice de s'emparer du buste de la Marianne [Source. Biblio]. Or, la même année, le même village est l'objet des railleries d'un instituteur félibre qui, dans un opuscule rédigé en provençal, tourne en dérision la campagne électorale de 1935 opposant les « rouges », les *Cagueirou* qui veulent installer des toilettes publiques, et les « blancs », les *Vougnu* qui souhaitent faire construire un moulin à huile par la commune. L'auteur entend se situer ailleurs et au-dessus et cite en exergue ces quelques vers de Mistral : « Dins la poulitico / Turno despoutico / I a que de capoun / E de cop de poun ». Deux expressions de la culture locale s'opposent donc là. Laquelle est la plus authentique ? Qui porte l'identité régionale ? Les villageois ordinaires, autochtones ou réfugiés de la côte, qui, au demeurant, parlent pour la plupart le provençal, qui vivent « provençalement » leurs loisirs et manifestent non moins « provençalement » leurs options idéologiques ou ceux qui prétendent avoir le monopole de l'expression « vraie » de la provençalité ? En fait, et c'est toute l'ambiguïté de la question, il n'y a pas de culture régionale en soi, détachée de son contexte idéologique aussi bien que culturel et de ses ancrages politiques et sociaux » (p. 430).

J.-M. Guillon reproduit la couverture de l'ouvrage en provençal. Il s'agit de *Uno eleicien à Vilotouarto*, de Grabié (en français Gabriel) Trotabas, instituteur, natif de Cuers. C'est un village de la même Provence orientale (distant de 60 km) où l'on parle à peu de choses près la même variété de provençal, celle que Trotabas écrit (et non pas une « langue occitane synthétisée »). Ce n'est évidemment pas d'un écart de langue et de culture locales qu'il est question mais d'un écart de conception de la vie politique locale, grave et engagée lors d'un évènement effectif, d'une part, et cocasse dépolitisée dans un texte comique basé sur une tradition locale de moqueries réciproques¹, d'autre part. Et J.-M. Guillon, constate, à l'inverse, que tant la citation de Mistral que le contenu du texte de Trotabas apparaissent « détachés » des questions politiques et sociales, ce qui va plutôt à l'encontre de ce que dit B. Morel des « ethnorégionalistes ».

¹ <https://revestou.fr/pages/282-noms-et-surnoms-noms-et-surnoms-des-varois-en-provencal-fr.php>

7.2. Couper une citation d'un célèbre sociologue béarnais pour lui faire dire le contraire de ce qu'il dit

B. Morel affirme « La langue sert d'abord de marqueur identitaire. Elle est une manière de s'inscrire dans le territoire et de se l'approprier. Comme le notent Bourdieu et Boltanski en s'appuyant sur Saussure, "ce n'est pas l'espace qui définit la langue, mais la langue qui définit l'espace" » (p. 34). Une telle affirmation surprend le sociolinguiste qui s'empresse d'aller relire ce texte fondateur de Bourdieu et Boltanski¹, qui, d'une part, ne parlent que de l'institutionnalisation d'une langue officielle, et, d'autre part, disent *le contraire* de Saussure dans leur phrase de conclusion de ce paragraphe que B. Morel a supprimée :

« Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les paragraphes du Cours de linguistique générale où Saussure discute les rapports entre la langue et l'espace (Cours, 275-280) : entendant prouver que ce n'est pas l'espace qui définit la langue, mais la langue qui définit son espace, Saussure observe que ni les dialectes ni les langues ne connaissent de limites naturelles, telle innovation phonétique (la substitution du s au ç latin) déterminant elle-même son aire de diffusion, par la force intrinsèque de sa logique autonome, au travers de l'ensemble des sujets parlants qui acceptent de s'en instituer les porteurs. Cette philosophie de l'histoire qui fait de la dynamique interne de la langue le seul principe des limites de sa diffusion, occulte radicalement le processus proprement politique d'unification qui détermine pratiquement les "sujets parlants" à accepter la langue officielle » (p.3).

Ce n'est donc pas la langue qui définit l'espace. C'est l'unification politique de l'espace qui, à l'inverse, institue sa langue.

7.3. Changer une citation de Mistral de contexte (et de langue) et ne rien y comprendre

¹ Bourdieu Pierre, Boltanski Luc, « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, n°4, juillet 1975. Le fétichisme de la langue. pp. 2-32, https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1975_num_1_4_3

S'appuyant sur un court texte politique de Maurras (*La Monarchie fédérative*, 1912¹), B. Morel écrit que Maurras : « ne conçoit l'ethnorégionalisme que comme un instrument de défense de la nation » et le cite : « Tout ce qu'on dit contre la province vaut contre la nation. Tout ce qu'on dit contre la nation est utilisé contre la province ». B. Morel enchaîne aussitôt : « C'est un point qu'il partage avec Mistral qui note le 30 mars 1875 : « La religion, les traditions, rivalisons dans l'étude, dans le travail et l'honneur, pour exalter des façons diverses le nom de France » (p. 73, citation empruntée à G. Cholvy). Or cette citation de Mistral date du 31 mars et a été prononcée lors d'un discours en provençal à l'ouverture d'un concours de poésie, dont le registre est peu comparable à un texte programmatique. Il s'agit d'inviter des écrivains à traiter de thèmes poétiques. En voici le texte exact, qui a été coupé et mal traduit² :

« Messiés, se voulèn releva nosto pauro patriò, releven ço que fai greia li patrioto: la religioun, li tradiciooun, li souvenènço naciounalo, la vièio lengo dóu païs; e ciéuta pèr ciéuta prouvinço pèr prouvinço, rivalisen d'estudi, de travai e d'ounour, pèr enaura diversamen lou noum de Franço ». [traduction : Messieurs, si nous voulons relever notre patrie, qui est à plaindre³, relevons ce qui fait naître les patriotes : la religion, les traditions, les souvenirs de la nation, la vieille langue du pays ; et, pour chaque cité, pour chaque province, rivalisons d'études, de travaux et d'honneurs, pour éléver de façons diverses le nom de France].

Qui plus est, ce paragraphe continue un propos où Mistral vante la Révolution française, qui, dans sa première phase, disait-il, s'appuyait sur les aspirations populaires et parlait les langues du peuple (il évoque la traduction en provençal de la 1^{ère} Constitution en 1792), dans un élan d'union nationale venu des communes et des provinces. Avec la Révolution française, on est bien loin des idées monarchistes de Maurras.

¹ <https://maurras.net/textes/168.html>

² Disponible sur <https://biblio.cieldoc.com/libre/integral/libr0072.pdf>

³ La défaite militaire de 1870 est récente et le patriotisme français est exacerbé à cette époque.

Conclusion

Nous avons ainsi affaire, dans ce livre, à un texte affiché comme universitaire mais fortement imprégné de dérives pamphlétaires. Traitant d'un sujet mal défini, partant d'une erreur fondamentale sur des notions non analysées et pourtant centrales dans le propos (préfixe « ethno » et terme « race ») et d'un point de vue dogmatique qui n'est donc pas mis en question, il s'appuie sur des informations souvent partiales ou partielles, trompeuses et parfois fausses. Il manifeste une grave méconnaissance de la question des langues dites régionales, que ce soit celles du Midi ou d'ailleurs, dont il fait un point majeur de son propos. Il instrumentalise des informations sélectionnées à dessein et commet des omissions orientées. Il utilise des sources et citations non vérifiées ou même parfois falsifiées. Il ne fait pas un état des connaissances et n'inclut pas dans son raisonnement des analyses contradictoires ou alternatives dont il ne prend pas soin de réfuter les objections. Il procède également par généralisations abusives, par des raisonnements inversés, et confine à une théorie du complot. A cela s'ajoutent des dénigrements, sarcasmes et injures à l'encontre de personnes nommées et d'institutions publiques comme l'Université, des services de l'État ou des collectivités territoriales.

On rencontre dans cet ouvrage, je l'ai signalé en passant, quelques problèmes correctement identifiés qu'il faudrait traiter posément ainsi que quelques critiques justifiées contre telle ou telle dérive de tel ou tel acteur individuel ou collectif de la question de la régionalisation linguistique et culturelle. Mais ils sont noyés dans une masse de discours déloyal et ces points perdent en fiabilité, ce qui, finalement, produit l'inverse de l'effet recherché par l'auteur.

Pour finir, rien dans l'argumentaire bancal de l'auteur ne permet finalement de soutenir que des projets liés à une sauvegarde, une affirmation, une reconnaissance de langues, cultures et appartenances locales ou régionales, visant une réorganisation institutionnelle aux

niveaux régionaux et national, constituerait un seul et même ensemble « ethnorégionaliste », s'attaqueraient à la France, à l'idée de république, et menaceraient de mettre « la France en miettes ».

Philippe BLANCHET LUNATI
CELTIC-BLM, université Rennes 2

L'idéologie Bretonne selon André Rousseau : une analyse critique

André Rousseau s'est intéressé à la question bretonne surpris par la forte place de cette identité lorsqu'il est venu prendre résidence dans la péninsule armoricaine. Sociologue des religions à l'origine, il est devenu chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique. S'il critique vertement la mouvance bretonne, gageons qu'il ne réutilise pas la vieille ficelle de la collaboration durant la Seconde Guerre Mondiale pour disqualifier un ensemble. Inspiré par le travail de Françoise Morvan, il prend ses distances quant à sa vision complotiste. On peut dire qu'il n'essaye pas de jouer de pirouettes, de dénigrements ou d'échapper au débat.

La thèse au cœur de l'ouvrage consiste à dire que *si la Bretagne n'avait pas été pensée depuis le XIXe siècle, elle n'existerait pas*. Elle n'existe qu'à travers sa mise en scène, son énonciation. Cette perspective constructiviste paraît intéressante. Il n'y a pas une Bretagne objective mais seulement des discours subjectifs sur la Bretagne. C'est sans relâche, tout au long des trois-cents pages du manuscrit, que l'auteur explique que la création du sentiment identitaire breton prend racine dans le travail entamé il y a 180 ans par La Villemarqué, auteur du *Barzaz Breiz*, puis poursuivi par ceux qu'il qualifie de bretonistes¹. « *Il s'agit du résultat de près de deux siècles d'une intense activité littéraire, politique, ethnographique, historienne et religieuse* » (p. 349). En s'arrêtant sur cette invention, il souhaite dévoiler les intentions des entrepreneurs d'identité pour reprendre son expression : « *Comprendre et expliquer*

¹ Il l'emprunte à Guiomar (1987) et en élargit le sens « *pour désigner l'ensemble des individus et organisations qui écrivent ou prennent la parole, pétitionnent et manifestent par intérêt pour la Bretagne, sa culture et son "identité"* » (p. 21).

"l'invention de la Bretagne", c'est comprendre et expliquer comment et à quelles fins on a fait de cette région une idée, une âme, une essence » (p. 310). C'est ce qu'il nomme l'*idéologie bretonne* « *c'est-à-dire, schématiquement, un ensemble d'idées, de visions et d'images présentées comme des "valeurs" ou des certitudes* » (p. 18).

En parlant d'invention, l'auteur brestois se rapproche de l'historien anglais Hobsbawm bien qu'il le mentionne peu¹. Si l'on peut aisément accéder à l'idée d'invention, Rousseau la présente sans fondement, comme s'il n'y avait aucune réalité sociale sur laquelle elle s'est constituée². La Bretagne aurait été construite *ex nihilo*. La seule assise que stipule l'auteur est le travail d'autres érudits un siècle avant La Villemarqué qui avaient défriché le terrain en confondant Celtes et Gaulois.

En portant son regard uniquement sur ceux qui ont écrit et pensé la Bretagne, Rousseau semble échouer à répondre à l'ambition principale de son livre qui est d'expliquer la singularité bretonne, car il veut en même temps montrer que cette spécificité n'est qu'une chimère. Il oscille donc en permanence entre d'un côté souligner la spécificité bretonne qui est le point de départ de son travail et d'un autre côté faire valoir que cette singularité en Bretagne n'existe pas puisque créée de toute pièce (ce qui en soit en fait finalement une particularité). Ainsi en théorisant l'invention de la Bretagne par une élite, il n'a plus qu'à expliquer tout au long de l'ouvrage que telle ou telle pratique sociale n'est qu'une création venue

¹ Pourtant, le travail d'Hobsbawm aurait pu alimenter la réflexion de l'auteur puisque l'historien marxiste explique comment, au XIXe siècle, la France s'invente des traditions avec le drapeau tricolore, une devise, La Marseillaise, la création du 14 juillet ou encore en instituant Marianne comme symbole républicain. Rousseau aurait pu à cet endroit établir un parallèle avec la Bretagne puisque c'est exactement à la même époque qu'il date l'invention de la Bretagne.

² Hobsbawm et le courant des historiens qui soutiennent l'invention des traditions sont d'ailleurs plus mesurés sur ce sujet. Ils soutiennent parfois certaines filiations historiques de traditions renouvelées.

de ces bretonistes. Par exemple, il souligne la place importante du discours identitaire dans les mobilisations écologiques ou sociales comme au Joint Français, à Plogoff ou avec les Bonnets Rouges. Mais, l'auteur explique que tout ça n'est qu'illusion : si les Bretons se croient rebelles, ils ne le sont pas (en réalité), ils le sont seulement devenus parce qu'on leur a fait croire... et ce depuis deux cents ans (p. 244). Ainsi chaque pratique sociale un tant soit peu singulière en Bretagne est traité avec ce même tour de passe-passe. Ça fonctionne à chaque fois !

Notre lecture nous a conduit à relever quatre points qui nous semblent mériter discussion. Les deux premiers résultent du choix de ne regarder l'invention de la Bretagne que depuis les lettrés, ce qui amène à sous-estimer le rôle de deux acteurs majeurs qui ont pourtant contribué à façonner la Bretagne : l'État français (1) et les Bretons (2). En outre, l'approche livresque, et à ce titre très documenté, de la question bretonne l'éloigne de son terrain d'enquête, qui devrait lui permettre de « *comprendre comment s'est établi – et pas seulement entre les Bretons – un consensus à propos de la Bretagne* » (p. 7). Il parle peu de ceux qui à défaut de produire l'idéologie bretonne la vivent (3). Le dernier point tentera de résituer l'ensemble de l'ouvrage dans une perspective plus large et qui permettent de comprendre que la critique de Rousseau ne porte pas sur le seul *Emsav*¹ mais s'adresse à toutes les revendications portées par les minorités (4).

1. L'État français

La place de l'État français² est rarement évoquée dans le manuscrit. La Bretagne est présentée sans relation à son État central. C'est comme si

¹ L'*Emsav* désigne « l'ensemble des individus et groupes engagés pour l'émancipation culturelle, socioéconomique et politique de la Bretagne ». <https://bcd.bzh/becedia/fr/emsav>

² L'auteur s'offusque que Christian Troadec, vice-président chargé des langues de Bretagne au Conseil Régional puisse parler d'« *État français* » (p. 299). S'il ne

Bourdieu, dont Rousseau se revendique, avait théorisé la domination en ne parlant que des dominés. Pourquoi l’État français a refusé l’enseignement du breton à l’école ? Pourquoi l’autonomie des Régions en France est plus réduite qu’ailleurs en Europe ? Rousseau ne pose pas la question, il ne se pose pas la question. Lorsqu’il évoque le refus de François Hollande de rattacher la Loire-Atlantique à la Région Bretagne, on pourrait s’attendre à ce qu’il présente les motivations du président de l’époque. Là n’est pas le sujet. La France c’est la norme, la Bretagne l’anormale. A partir de là, il peut s’étonner que des personnes « *travaillent à l’édification d’une langue* » bretonne (p. 304), tandis que tout linguiste de cour sait bien que le français, sa grammaire et son orthographe relèvent d’une évolution naturelle ! L’exemple de la politique linguistique de la Région Bretagne nous semble encore plus significatif. L’auteur compare le budget breton à celui des autres Régions françaises. A aucun moment il ne le compare à ce qui se fait ailleurs dans le monde, posant d’emblée la Bretagne comme une anomalie dans un espace franco-français. Alors que s’il y a anomalie, c’est bien le faible budget consacré aux langues en Bretagne au regard de voisins européens.

Rousseau interroge donc les seules revendications minoritaires sans regarder de l’autre côté de la barricade. Il se garde bien de critiquer la légitimité de l’État-nation France. C’est dommage car on aimeraît le suivre dans certains de ces raisonnements s’ils n’étaient pas réservés à la seule entité bretonne. Par exemple, Rousseau s’en prend à juste titre à ceux qui opposent une identité française artificielle à une identité bretonne qui puiserait ses origines dans des temps anciens : « *les bretonistes n’ont d’ailleurs de cesse que de brandir la nature construite de l’identité nationale française, tout en appliquant les mêmes recettes pour bâtir et entretenir le sentiment collectif breton* » (p. 361). Mais dans les premières

donne pas d’explications, il semblerait que sa position soit de considérer que l’État français s’incarne dans l’ensemble des français et donc des Bretons. A l’inverse, on peut très bien considérer cet État comme une entité avec ces logiques propres, comme une institution en tant que telle, et donc la nommer en ces termes.

pages du livre, l'auteur semble réticent à admettre l'idée que la France a également été inventée. En affirmant que l'identité française se fonde sur la citoyenneté (p. 22) (autant dire la démocratie, les Lumières, les Droits de l'Homme...), il passe sous silence les discours mythifiés qui ont eux-aussi fondés la France. De même, on s'accorde avec lui lorsqu'il interroge : « *Qui peut croire qu'on a la même vision de la Bretagne, de Redon à Brest, quand on travaille dans un abattoir, comme professeur des universités ou comme PDG d'un groupe agroalimentaire ?* » (p. 228) Mais, cette remarque ne s'applique-t-elle vraiment qu'à la Bretagne ? Ce choix de faire l'impasse sur le récit qui a construit la nation française est regrettable car il aurait pu aider à comprendre en retour celui de la Bretagne qui semble à bien des égards une pâle réplique.

Au contraire, son intransigeance contre les fantasmes identitaires des bretonistes contraste avec la légèreté dont il traite la politique de l'Etat-nation français. Sa volonté de ne pas égratigner la France, où de ne pointer que l'exagération des laudateurs bretons, le conduit à porter des bémols qui dissimule peu ses intentions politiques. Prenons un exemple. Rousseau nous explique : « *Les historiens qui observent cette période nuancent aujourd'hui, l'idée que la république s'est efforcée d'abord, et avant tout de traquer, les langues régionales. Elle l'a fait souvent d'une part avec le consentement partiel des populations et, en outre, non sans manifester dans l'enseignement de la géographie, notamment un vrai souci "localiste" de valoriser les terroirs* » (p. 104). On ne voit pas trop en quoi une carte Lablache collé au mur de la salle de classe où les écoliers pouvaient apprendre qu'on produisait du vin à Bordeaux et des betteraves dans le Nord vient apporter des nuances sur la politique linguistique de la république ? Mais c'est surtout l'expression *les historiens* qui retient notre attention. Elles visent à donner un caractère scientifique à cette affirmation, mais il aurait été plus correct de dire *des historiens*, d'autant plus qu'il n'en cite que deux : Thiesse et Chanet. A cet endroit, il aurait pu appliquer le précepte qu'il réserve non sans raisons aux bretonistes : « *qui en parle et pourquoi ?* » En effet, l'admiration de

Thiesse pour les hussards noirs de la république n'est plus à démontrer. Quant à Chanet, devenu recteur d'académie, il a défendu le point de vue du Ministère de l'Éducation Nationale contre la loi sur les langues régionales dite loi Molac. La citation aurait paru plus correct si l'auteur était venu nuancer le rôle de l'école en disant que d'autres facteurs expliquent la disparition des idiomes régionaux.

Un peu plus loin, on relève la même volonté d'atténuer la politique répressive de la France toujours envers les langues régionales : « *tout le monde ou presque tiens, pour authentique, l'interdiction du breton sous la forme : "il est interdit de cracher par terre et de parler en breton", mais aucun document n'atteste de la réalité de cette affiche* » (p. 191). En réfutant la présence de cette affiche, ce qui est possible au regard de l'enquête réalisée par Broudic, Rousseau laisse croire au lecteur qu'il n'était ni interdit de cracher ni interdit de parler breton. D'autant qu'il ne s'étend jamais sur les sévices subis par les petits bretonnants qui doivent relever de l'anecdote quand on traite de la création de l'identité bretonne. Il ne se perd pas non plus en circonvolutions lorsqu'il explique à notre plus grand étonnement que l'État devenu républicain après 1870 chercha « *à créer ou consolider une nation subsumant des cultures diverses.* » (p. 39) Aucune démonstration n'appuie le propos.

En fait, entre de longues dissertations parfois justifiées sur les lubies des lettrés bretonistes, l'auteur passe son temps à excuser les politiques nationales. Ainsi, la décision du Conseil Constitutionnel de ne pas ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires se défend par le fait que l'institution de la rue Montpensier « *est assez informée de l'histoire pour percevoir des intentions politiques quand on traite de langues régionales* » (p. 230). On refuse un droit fondamental à des locuteurs parce que des militants pourraient en faire un usage politique. Belle morale !

Enfin, si le sociologue ne s'étend pas sur la place de l'Etat-nation dans cette invention de la Bretagne, c'est qu'on ne mélange par les choux et les carottes. La langue bretonne est un « *bien privé* » et il n'y a pas vraiment de raison pour que ces locuteurs bénéficient de « *droits linguistiques* ». C'est à demi-mots qu'il explique que les langues ne sont pas égales¹, sous couvert de la théorie bourdieusienne du marché linguistique et de valeur d'usage inégales des langues. Mais, le constat d'une inégalité n'empêche pas d'en revendiquer l'égalité ni les mêmes droits, bien au contraire. Mais, pour Rousseau, « *la reconnaissance des langues régionales se limite à l'aspect privé et culturel. Les protestations des militants "bretonistes" tentent de faire que la question du breton soit posée en termes de juste et non de "biens" ou de "goûts" individuels* » (p. 228).

A maintes reprises, Rousseau se présente comme en dehors de cette histoire bretonne car arrivé sur le tard dans la Région (p. 299). Une lecture attentive de l'ouvrage nous montre qu'il n'est pas vierge d'intentions politiques.

2. Les Bretons

L'autre absence significative de l'ouvrage est celui d'un peuple en Bretagne (à défaut d'un peuple breton dont l'existence reste à démontrer comme le suggère l'auteur). En partant de l'idée que la Bretagne est discours formulé par des entrepreneurs d'identité, il ne regarde que du côté de ceux qui détiennent la parole. La revendication bretonne comme fruit d'un contexte sociohistorique ou de pratiques sociales n'est pas l'objet de son attention, ou alors à la marge. Ainsi, depuis deux cents ans, une élite (écrivains, aristocrates, clercs, universitaires, puis « *petits bourgeois socialement dominés* » (p. 74)) a conduit un peuple vers

¹ La citation exacte : « *Cette proclamation d'égalité entre choses qui ne sont pas jusque-là sujet de droit fait comme si les idiomes avaient les mêmes propriétés sociales, et comme s'il n'existant pas de marché linguistique, donc des valeurs d'usage inégales des langues* » (p. 207).

l'idéologie bretonne : « *être breton consiste à se voir et à se comprendre, dans les termes accumulés depuis 1830 par ceux qui écrivent l'histoire de la lignée bretonne* » (p. 347). Les Bretons colleraient des autocollants de Bigoudènes au cul des voitures ou danseraient en farandole simplement parce que des lettrés ont imaginé la Bretagne. On se questionne. Rousseau souhaite-t-il dire que les bretons ont été sortis par ces mouvances d'une sorte d'état de nature sans quoi ils auraient été des Français comme les autres ?

Sa vision élitiste de la question bretonne l'amène à laisser le second rôle à la population qui n'a fait qu'adhérer à ces idées quelque peu farfelues. Les nombreux bénévoles de la mouvance bretonne sont en fait instrumentalisés et réduits sous la plume du sociologue à de simples quidams qui « *contribuent au fonctionnement du champ (bretoniste)* » (p. 305). Ainsi, les parents engagés à Diwan sont présentés comme les marionnettes de l'*Emsav*. Et les membres des autres associations ne sont pas moins manipulés : « *des associations dont les cadres ont parfois ou souvent des présupposés politiques, mais qui ne sont pas toujours perceptibles par tous les adhérents* » (p. 145).

L'auteur fait des cadres de l'*Emsav* de fins stratèges qui avanceraient en cachant leurs intentions¹ remettant en cause la sincérité de leur engagement (culturel, écologique...) au prétexte qu'un seul but les habiterait : l'autonomie de la Bretagne. Les bretonistes radicaux² font donc sonner la bombarde juste pour préparer l'indépendance : « *le discours sur "l'identité culturelle de la Bretagne" est une stratégie pour attester qu'il s'agit d'un "peuple à part"* » (p. 124). De même, ces bretonistes sont écologistes par ruse : « *[les revendications environnementales] permettent à la revendication identitaire d'apparaître en affinité avec une critique de la modernité économique* »

¹ En disant cela, il ne glisse pas vers un complotisme à tout crin. Il présente une stratégie du mouvement bretoniste.

² *Radicaux* est l'adjectif qu'il rajoute pour désigner les autonomistes ou les indépendantistes.

(p. 243). Mais ça marche aussi dans l'autre sens. Puisque la gauche s'acoquine avec l'*Emsav* pour servir ses objectifs : les « *conflits sociaux ou écologiques (...) s'habillent d'identité bretonne* » (p. 136) ou encore la « *mouvance de gauche (...) récupère les thèmes identitaires* » (p. 135).

Cette approche par la seule élite le conduit à donner plus de poids à certains acteurs qu'ils en ont. Il pense que si l'UDB s'était prononcée unanimement contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, cela aurait permis « *la transfiguration de cette mobilisation en cause proprement "bretonne"* » (p. 242). Il accorde ici beaucoup d'importance à ce microparti régionaliste et ignore les débats qui ont existé sur la Zad à ce sujet. Rousseau est d'autant plus étonné qu'à quelques encablures de cette Zone à défendre des bretonistes réclament le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Il semble méconnaître le fait que parmi eux la frange libérale voyait d'un bon œil la construction d'une piste d'atterrissement dans le bocage nantais. Pour concurrencer Orly ! Et que la frange la plus à gauche s'est engagé dans le combat écologique à Notre-Dame-des-Landes mais pas dans le seul but de voir le *gwenn-ha-du* flotter au milieu des champs.

Avec une grille d'analyse politique qui ne valorise que le rôle d'une élite, Rousseau n'appréhende la population qu'à travers le poids électoral des partis régionalistes¹ et les sondages sur les sentiments identitaires. Les mouvements sociaux ne sont pas dignes d'intérêt ou alors étudiés à travers leurs seules figures de proue. Il balaie le mouvement des Bonnets Rouges, version 2013, sous le prétexte qu'aucune revendication n'a abouti (p. 260). Autant mettre aux oubliettes les Gilets Jaunes, les grèves contre les fermetures d'usines et le mouvement anti-nucléaire tant leurs revendications ont eu du mal à s'imposer.

¹ Ce paradoxe (fort poids culturel et associatif, faible poids politique) a été souligné avant lui par nombre d'universitaires sans qu'un consensus n'émerge pour expliquer ce phénomène.

Penser depuis en-haut le conduit à donner une place omnipotente à l'Office public de la langue bretonne, dont il dit qu'il « *a la main (...) sur la nature du breton qu'il faut transmettre* » (p. 305). Sauf que le monde social ne fonctionne pas toujours comme la pomme de Monsieur Newton, du haut vers le bas. Sans nier le rôle de l'Opab dans les évolutions linguistiques actuelles, Diwan, organe majeur de la transmission du breton, avait produit sous la houlette de Lukian Kerゴat son propre dictionnaire dont le parti pris linguistique était bien différent de celui de l'Ofis¹. Quant aux centres de formation pour adulte, qui sont l'objet de la thèse de doctorat que je mène, les signes d'une main de l'organisme public sur les choix linguistiques me paraissent ténues. C'est plutôt l'inverse qui s'y passe. On y valorise plutôt les formes dialectisées et un breton accentué pour faciliter la compréhension par les anciens. Les antagonismes entre les locuteurs du breton sur la légitimité du *bon breton* à transmettre sont en fait l'objet de débat au sein même de l'espace sociolinguistique britophone, dont l'Opab n'est qu'une tendance.

En partant de la seule élite pour comprendre l'invention de la Bretagne, Rousseau se trouve confronter à une contradiction. En effet, d'un côté, il s'intéresse à la forte vitalité identitaire en Bretagne en regard des autres régions françaises et cherche donc à donner du poids à ceux qu'il identifie comme à l'origine de ce mouvement : les entrepreneurs d'identité. De l'autre, il qualifie le mouvement bretoniste de minorité active et précise régulièrement le peu d'influence de ces quelques exaltés (p. 44, par exemple). Comment relier la première assertion à la seconde ? Son traitement de la politique régionale témoigne de ces oscillations. L'auteur présente les bretonistes à la marge des politiques régionales, tout en pointant le rôle prépondérant qu'ils jouent dans le virage identitaire du Conseil Régional.

¹ <https://www.brezhoneg21.com/pivomp.php>

En fait, il ne semble pas avoir trouver la courroie de transmission entre l'élite, productrice d'identité, et la population qui se pavane dans l'identité bretonne. S'il nomme l'origine de ce sentiment identitaire, on ne sait ni pourquoi ni comment la population s'en est emparée. Dans les dernières pages, il pose la question : « *Pourquoi la Bretagne se vit-elle comme un problème engendré par sa relation à l'État français, alors que ce n'est pas le cas ou pas au même degré, pour des régions comme le nord de la France, ou même la Lorraine ?* » (p. 244) Il n'apporte pas la réponse tant attendue. Rousseau évoque la présence d'un discours performatif. Mais tout discours performatif ne fonctionne pas au grand dam de nos hommes politiques. Les seules explications que nous avons trouvées, résumées succinctement dans un paragraphe, sont au nombre de quatre : le rôle des médias, la fonction de la musique, les stratégies des Socialistes et la place des milieux économiques¹. Si la liste nous paraît un peu courte, on aurait au moins aimé qu'ils s'étendent un peu plus étant donné que l'objectif du manuscrit est de comprendre comment « *une identité régionale [est] intériorisée et perçue comme naturelle* » (p. 299).

3. Quelle enquête ?

La volonté de ne traiter que des lettrés comme origine du sentiment identitaire breton a induit un choix méthodologique qui empêche de voir ce qui semblait pourtant être le cœur de l'ouvrage. Le sociologue brestois ne paraît pas être allé à la rencontre de son terrain, mis à part quelques entretiens avec quelques leaders. Cette rencontre s'est faite de manière intermédiaire « *dans la presse quotidienne et sur internet* » (p. 11). Sa

¹ « Comment la cause juste peut-être un autre populaire ? *Le concours des médias est ici indispensable et la conjonction de la question bretonne avec l'amplification médiatique de la musique a été un amplificateur tout à fait efficace. L'appui politique en la personne des jeunes élus socialistes qui prennent la relève du personnel politique du centre droit dans les années 1970, a été déterminant. Plus récemment, les milieux économiques ont ajouté leurs forces d'entraînement et leurs intérêts, bien compris, ce qui inaugure une sorte de stand marketing de la question bretonne.* » (P. 246)

« source la plus fréquente » (p. 344) : le site internet très à droite Agence Bretagne Presse, commentaires compris !¹ Cela donne forcément une vision parcellaire de l’Emsav. Si se fier aux commentaires des pages internet est un exercice intéressant, il n’aurait pas fallu que les multiples *posts* soient confondus avec les thèses défendues par le mouvement breton.

Est-ce sur ce site qu’il a trouvé les hurluberlus prêts à défendre « *une place pour l’enseignement de l’histoire de la Bretagne, à condition, ajoutent certains que cette histoire soit écrite par des bretons* » (p. 285) ? Le flou du terme *certains* laisse les lecteurs imaginer qui ils veulent sous ce qualificatif, et sans doute d’y englober l’Emsav. L’auteur revient à la charge plus loin : « *L’histoire de la Bretagne ne peut être écrite avec justesse que par des Bretons militants : cette musique s’entend assez souvent* » (p. 365). On ne sait toujours pas qui le dit, mais après trois cents pages le lecteur sait vers qui tourner son regard. Seul un passage du livre laisse entendre qu’il s’agirait en fait d’une demande des Bonnets Rouges (p. 352) qui effectivement réclamaient l’enseignement obligatoire de l’histoire de Bretagne. Nous n’avons trouvé aucune trace précisant qu’ils voulaient qu’elle soit écrite par les seuls bretons, à moins d’extrapoler sur une autre de leurs revendications qui est la régionalisation de l’Éducation nationale. Laisser entendre que l’histoire écrite par les seuls bretons est une revendication de tout ou une partie de l’Emsav, au prétexte que le sociologue a croisé cette demande lors de ses lectures électroniques, nous paraît peu sérieux.

L’absence de travail de terrain offre des passages sur le réseau d’école Diwan qui relève de l’ésotérisme de la part de celui qui se présente comme sociologue des religions. On a le sentiment d’être très éloigné de ce qui s’y joue au quotidien. Lorsqu’il parle des séminaires Diwan, lorsqu’il

¹ Le positionnement politique de la soi-disant Agence a été l’objet de nombreuses critiques au sein même de l’Emsav.

rapproche l'immersion du baptême chrétien, ou encore lorsqu'il s'essaie à cette comparaison historique : « [Le régionalisme] prospère sur fond de centralisme républicain et de domination de Paris sur la création intellectuelle. Il inverse ces centralismes et la revue Breiz Atao en viendra à revendiquer la mort du français pour que vienne une renaissance du breton. Peut-on rapprocher cette revendication de la pratique d'immersion employée aujourd'hui dans les écoles Diwan et voir celle-ci comme une application "en laboratoire" du nationalisme linguistique ? » Les excellents résultats des élèves de Diwan au baccalauréat de français en sont sans doute la preuve ? Ces appréciations nous semblent trop rapide. Ainsi, le succès des établissements scolaires Diwan est expliqué par « la pédagogie qu'ils proposent, et au fait que le bilinguisme favorise le développement cognitif de l'enfant »¹ (p. 198). Rousseau ne s'embarrasse d'aucunes références pour cette assertion pourtant abordée avec plus de parcimonie dans de nombreux travaux récents en sociologie (Adam, 2015 ; Chauffin, 2017 ; Chantreau, 2022 ; Grimault, 2020...).

L'approche politique de Rousseau au détriment d'une approche sociologique fait qu'à de nombreux endroits, il manque de précisions. Autour de la langue, certains passages pourraient être intéressants mais ne sont accompagnés d'aucune argumentation : « en réalité, si l'apprentissage du breton et sa pratique changent la façon de voir le monde, c'est moins à cause de ses propriétés linguistiques que par le sentiment de retrouver l'expérience de ses aïeux et d'une société qui n'est plus » (p. 205) ; « la transmission par la grand-mère du breton abandonné par les parents peut lui donner une valeur sentimentale, et un léger parfum d'anticonformisme transforme aisément l'apprentissage de

¹ L'auteur s'emporte encore plus dans un autre passage : « [les bretonistes radicaux] peuvent faire penser aux nationalistes israéliens pour qui le choix de l'hébreu comme langue véhiculaire s'imposait car il s'agissait de la langue du peuple élu. Ce postulat ressemble quelque peu au choix de bretonniser la signalétique urbaine ou routière à l'est de la Bretagne » (p. 230). Le motif de son envolée : l'interdiction de l'immersion linguistique par le Conseil Constitutionnel !

cette langue en redécouverte de racines authentiques » (p. 194) ou encore « pour la majorité des bretons, la préservation du breton est vécue, comme une sorte de "devoir de mémoire" ou comme l'entretien d'une tradition vénérable qui suscite leur sympathie, et, parfois, des engagements associatifs » (p. 239). Toutes ces affirmations aiguisent notre curiosité mais elles ne sont pas développées. Plutôt que de s'appuyer sur une approche sociologique, l'auteur déborde parfois sur des considérations psychologisantes difficilement démontrables : « il est plus intéressant d'être le premier en province, que le second à Paris » (p. 304) dit-il à propos de La Villemarqué et consorts. « Tous [les bretonistes] ne parviennent pas à accéder au lieu de décision politique ou d'influence intellectuelle – université, édition, presse – mais tous ne font qu'y penser » (p. 306) nous explique le docteur en sociologie devenu cadre au Crédit Mutuel de Bretagne.

4. Contre les minorités

La phrase de conclusion de son dernier chapitre *Comprendre l'écriture de ce livre* permet de saisir que pour Rousseau la question de la culture bretonne n'est pas un sujet digne d'intérêt : « le taux de suicide des agriculteurs ne nécessite-t-il pas qu'on lui consacre au moins autant d'énergie qu'à la bretonnisation des toponymes ? » (p. 338) Comme si le monde social pouvait être découpé, séparé, comme si la culture, l'écologie, le social, l'économique n'étaient pas entremêlés dans des logiques communes mais juxtaposés les uns à côté des autres, comme si les personnes qui s'engagent pour la culture bretonne n'avaient pas d'autres engagements¹, voire ne s'intéresseraient pas au sort des agriculteurs. En cette fin d'ouvrage, les desseins du docteur es-sociologie se font plus clairs. Il s'en prend alors vigoureusement à toutes les formes de revendications minoritaires bien au-delà de la question bretonne car ces plaintes menacent l'unité de la société française. Il affiche son mépris

¹ Il mentionne pourtant ces multiples engagements à un moment donné.

pour la « *politique d'identité* » – traduction d'*identity politics* – au prétexte que les dominations de genre, raciales et autres divisent la société et ne font pas appel au vraies questions économiques et sociales (p. 355). Il s’oppose au multiculturalisme défendu par certaines tendances de l’*Emsav* (à l’image de l’homme politique Le Boulanger ou de l’Union Démocratique Bretonne). Ses réticences nous paraissent ambiguës, si ce n’est nauséabondes, puisqu’il insinue qu’en Bretagne il est plus facile de défendre une position multiculturelle parce que les Bretons vivent moins en présence d’immigrés¹.

Pourtant, ceci fait suite au chapitre le plus intéressant du livre qui associe l’émergence d’une affirmation de l’identité bretonne au développement de l’individualisme dans les sociétés modernes, à la construction de soi (p. 309 à 347). Rompant avec l’idée qu’il existerait une manière d’être breton (il aurait pu s’appuyer d’ailleurs sur Le Coadic qu’il ne cesse de vilipender), il montre comment l’identité bretonne se trouve aujourd’hui dans chaque individu. Il associe alors les idées régionalistes aux autres courants critiques des dominations (féminisme, minorités sexuelles, racisme...) (p. 370) qui émergent également dans les années 70. Mais, Rousseau le déplore. C’est à ce moment qu’il élargit son propos pour dénoncer les revendications identitaires qu’elles soient bretonnes, féministes, homosexuelles voire raciales : avec le mouvement breton, « *on est plus proche du féminisme radical et ce n'est pas la "masculinité" qui est toxique mais la francité* » (p. 356). Décidément, les bretonistes ne valent pas mieux que les féministes. A moins que ça ne soit l’inverse. « *La distance est courte peut-être entre le point de vue de Paul*

¹ Nous livrons la citation en entier afin que chacun puisse juger sur pièce : « *Les promoteurs d'une Europe des régions, quand ils invoquent les "grandes régions d'Europe", réduisent celle-ci à un moyen d'échapper au jacobinisme. Le réquisitoire contre le modèle français fait comme si le cosmopolitisme et le multiculturalisme étaient parfaitement simples à pratiquer. Cette simplification est d'autant plus excusable que la Bretagne ne compte que 2 % d'immigrés, contre 8,8 % dans l'ensemble de la France*

Molac¹ et le refus que des blancs participent à une discussion sur les problèmes des noirs » (p. 365). Ou encore le refus d'un cénacle de patrons de dialoguer avec des ouvriers. « Tout comme l'homosexuel revendique le droit au mariage, le Breton revendique au nom de la différence celtique son autonomie, voire plus » (p. 365). Le peu de considération que porte l'auteur au mouvement autonomiste doit-il être considéré une indication sur celle qu'il porte aux revendications homosexuelles ?

En fait, c'est plus précisément aux formes d'engagements minoritaires, à tout ce qui vient perturber l'ordre établi², que s'attaque l'auteur, aux « "mouvances" comme celle des Gilets Jaunes, de #MeToo, ou des "antipasse" de 2021, où le ressentiment l'emporte sur la définition d'objectifs possibles » (p. 235). En se plaçant en surplomb, en expliquant la manière dont les dominés devraient revendiquer, et non pas ressentir, Rousseau ne s'affiche plus, mais alors plus du tout, bourdieusien !

Gildas GRIMAULT
Université Rennes 2

¹ Député breton membre du groupe *Libertés, indépendants, outre-mer et territoires*.

² D'ailleurs, plutôt que de parler de Mai-Juin 68, il préfère l'expression péjorative de « soixante-huitard » (p. 247).

3. Varia

Miquèu de Camelat et la langue béarnaise : conditions philologiques et littéraires de la transmission de ses œuvres

Avant Bernard Manciet, dont il fut le mentor, Miquèu de Camelat (1871-1962) a occupé une place majeure dans la renaissance de la littérature gasconne du XXe siècle. Félibre lui-même, puis majoral (1902), Camelat n'a cessé d'exprimer son dévouement à la « Cause » et sa gratitude personnelle à l'égard de Frédéric Mistral, qui avait pleinement apprécié et reconnu les beautés de l'épopée pastorale *Beline* (1899). Cet ami de Jules Ronjat et de Paul Ruat n'a pas ignoré les grandeurs du provençal. Dans la revue *Reclams de Biarn e Gascougne*, il a commenté aussi bien des événements félibréens de Provence que des ouvrages signés par des poètes et des prosateurs mistraliens¹. Et pourtant, poète fut-il jamais plus gascon et béarnais que lui ? Encore mal connu, en dépit de la thèse (non publiée) que lui a consacré Jean Salles-Loustau en 1991 (*Miquèu de Camelat, poète fondateur*, Université de Toulouse II), d'articles universitaires, d'un colloque² et du site de l'Ecole Gaston Febus, ce poète, critique et dramaturge fut historiquement placé à un dangereux carrefour entre la tradition mistralienne, qu'il revendiquait, et le mouvement occitaniste, qui chercha à l'attirer et à le récupérer. Le but de cet article est d'examiner ce cas symbolique de la situation littéraire et linguistique en Gascogne depuis les années Cinquante, à partir des connaissances actuellement disponibles sur Camelat. Plus en profondeur, il s'agit de

¹ Les numéros de *Reclams de Biarn e Gascougne* publient plusieurs fois des poèmes en langue provençale (par exemple, « La communioun di Sant » de Mistral (sept-oct. 1903, n°9-10, p. 193-194). Ces bons rapports entre Gascons et Provençaux rappellent une réalité : ils relèvent des deux espaces d'Oc qui ont fourni le plus d'œuvres littéraires. Le mistralisme de Camelat est à rapprocher de celui de Simin Palay (1874-1965) et de Bernard Sarrieu (1875-1935). Tous trois furent Majoraux du Félibrige.

² Colloque organisé à Flaran (Gers) les 28 et 29 mars 1983. Les actes ont été édités à Béziers, CIDO, 1985, sous la direction de Jean Salles-Loustau.

réfléchir sur les fondements d'une éthique philologique concernant l'établissement et la diffusion des textes écrits en 'langue d'Oc'.

1. L'idéal gascon et béarnais de Camelat

D'après ses mémoires, *Lous memòris d'un Cap-bourrut* (1938), Camelat tenait de l'exemple de *Mirèio* sa vocation à défendre sa langue. Dans un premier temps, il étudie à fond le dialecte de la vallée d'Azun (Lavedan, en Bigorre), qui est celui de son entourage immédiat : la famille, les habitants d'Arrens et des personnes rencontrées au hasard. Dans la *Revue des patois gallo-romans*, il en donne une analyse phonétique approfondie, à l'aide d'une transcription savante obéissant au code en usage dans cette revue¹. Ce travail est ensuite prolongé en 1896 par une étude sur *L'élément étranger dans le patois d'Arrens* (Croharé, Tarbes)². Dans un second temps, Camelat adopte le béarnais de Pau, réputé pour être plus doux et surtout, bien plus pratiqué que le gascon azunais : il ne s'agit pourtant que du passage d'une forme de gascon (bigourdan) à une autre, plus répandue et jouissant historiquement d'un prestige supérieur. Après la mort du grammairien et lexicographe Vastin Lespy en 1897, la récente Ecole Gaston Febus s'attacha à travailler sur les critères d'écriture du gascon béarnais : Camelat fut des principaux membres de la commission de l'orthographe qui publia ses travaux en juin 1906 dans *Reclams*, sous la signature d'Auguste Lacaze (« Les Règles orthographiques du gascon moderne »)³ : un travail qui rappelle les efforts menés par Mistral et

¹ Miquèu de Camelat : « Le patois d'Arrens », *Revue des patois gallo-romans*, tome IV, H.Welter, éditeur, Paris, 1891, p. 229-254. Camelat fournit notamment des transpositions phonétiques du « Notre-Père » (p. 250-251) et de l' « Ave Maria » (p. 252).

² En 1949, il publiera un *Glossaire du Val d'Azun*, édité à 50 exemplaires par l'Institut Géographique National.

³ Numéro 6 de *Reclams*, p. 114-124. Le tome I de la thèse de Jean Lafitte (*Situation linguistique et écriture du gascon d'aujourd'hui*, Rennes II, 2005) établit un historique précis (92 pages) des règles et solutions qui ont été trouvées pour l'écriture du gascon béarnais, de Vastin Lespy au début des années 2000. L'école fébusienne d'origine (1897-1984), aujourd'hui prolongée par l'Institut Béarnais et

Roumanille au moment où ils fixèrent les principes de leur ‘orthographe’ provençale. Depuis ses débuts littéraires, Camelat fut un linguiste autant qu’un créateur. Toute son œuvre repose sur des positions linguistiques qui fournissent l’équivalent d’une théorie du béarnais. Selon Camelat, l’écriture en gascon béarnais a intérêt à suivre trois principes : d’une part, elle doit se défier au maximum des gallicismes ; ensuite, elle doit trouver les ressources de son enrichissement et de sa mesure dans son propre fond traditionnel et moderne, écrit et oral, ou bien recourir au latin. Enfin, sur un autre plan, l’écrivain doit être un allié du peuple béarnais et gascon.

C’est précisément au cours de la même période (1907) – et avec une préoccupation analogue à propos de l’influence grandissante du français – que Prosper Estieu et Antonin Perbosc mettent au point les principes d’une graphie occitane encore réservée au seul languedocien, en opposition aux solutions proposées par Mistral, Roumanille, mais aussi par les félibres du Languedoc. Bien loin de suivre l’exemple archaïsant et encore isolé de ses confrères languedociens, Camelat fonde ses principes d’écriture sur le béarnais lui-même, en s’appuyant principalement sur des textes récents (XIXe siècle), mais aussi sur les produits de l’oralité et de la communication. Tandis que les occitanistes ont pour modèle une langue médiévale qu’ils figent volontairement, Camelat et ses pairs (Simin Palay, Césaire Daugé, Bernard Sarrieu, Jean-Baptiste Bégarie, etc.) prennent appui sur un modèle vivant et évolutif¹.

Gascon, est la plus proche de la langue béarnaise parlée et écrite couramment. On notera que l’orthographe béarnaise proposée par Vastin Lespy, celle que promeut *Reclams* en 1906 (dite ‘fébusienne’), et celle dont usera plus tard Simin Palay sont très voisines, alors qu’elles sont toutes éloignées de la ‘graphie’ occitane, extérieure à l’aire béarnaise. Les solutions graphiques béarnaises sont le fruit d’un travail autochtone : ni Mistral, ni Ronjat n’ont adressé aux Béarnais des programmes ni des consignes concernant le passage à l’écrit.

¹ À titre d’exemple, les mots techniques (le vocabulaire de l’agriculture tout particulièrement) que l’on trouve dans *Beline* sont très souvent issus du Val d’Azun, où ils étaient encore en usage au moment de l’écriture de cette épopee pastorale.

Si l'on excepte le premier recueil de Camelat (*Et piu-piu dera me laguta*, 1895), destiné à illustrer la forme spécifique du gascon pyrénéen qu'il pratiquait lui-même (le dialecte de la vallée d'Azun), la totalité des œuvres du poète est écrite en béarnais ‘moderne’ ou ‘fébusien’ ou ‘traditionnel’ – instabilité qui incite à le nommer « béarnais »¹ tout court – : *Beline* (1899), *Grise nouste* (1911), *Roubi lou sounadou* (1912), *A l'aygue douce nou-b hidet* (1912), *Gastou-Febus* (1912), *Lole* (1925), jusqu'à la *Garbe de pouesies* (1567-1957), éditée en 1957, l'épopée *Mourte e Bibe* (1920) et les trente-sept nouvelles (« coûntes ») recueillies dans *Bite-Bitante* (1937). Toutes ces œuvres sont écrites en béarnais dans sa variété paloise, tel qu'il était pratiqué couramment par les habitants : une langue travaillée et enrichie par la syntaxe inventive et la formidable aisance lexicale de Camelat. En tant que poète, ce dernier est évidemment passé du béarnais oral à une langue littéraire élaborée, riche, soucieuse d'exactitude, de purisme et de densité poétique, tout en demeurant accessible aux locuteurs naturels. Comme tous les écrivains ‘renaissants’², il était convaincu du caractère exemplaire des poèmes, des comédies et des drames qu'il publiait, parallèlement aux publications de ses amis et associés, pour éveiller dans la population un mouvement d'intérêt, de sympathie ou de respect, vis-à-vis de la langue. Ecrire, c'est aussi transmettre, et entretenir un lien culturel et affectif aussi vivant que possible avec les Béarnais et les Gascons. Dans la revue *Reclams*, à la fondation de laquelle il a participé en 1896 avec son ami Simin Palay, il a tenté de limiter fortement les gallicismes, et face à des rédacteurs plus modérés ou timorés, n'a pas hésité à quitter la revue (1910), pour lancer le journal *La Bouts de la terre*, rédigé intégralement en béarnais. Cette intransigeance marque assez la fermeté de conviction de cet écrivain en ce qui concerne la bonne tenue de la langue béarnaise.

¹ Tel est l'avis de Jean-Marie Puyau : « Petite histoire de la graphie béarnaise », *Modèles linguistiques*, 66, 2012, p. 163-169.

² Expression employée par Jean-Pierre Chambon dans : « Développement et problèmes actuels des études occitanes ». *Compte rendu des séances de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres*, 2010, 154-2. p. 880.

2. La position de Camelat vis-à-vis de l'occitanisme en Béarn.

Au début des années Cinquante, Camelat assiste à l'introduction du discours occitaniste en Gascogne et en Béarn même¹. Des professeurs et des écrivains de cette tendance s'organisent pour développer une langue occitane « normalisée » ou « classique », censée incarner l'unité ‘occitane’ en respectant les variétés dialectales, selon le schéma d'une hiéroglossie mythique, qui essentialise un état prétendu homogène de la langue médiévale pour établir un modèle unifiant l'ensemble des langues et dialectes de « l'Oc ».

Pour commencer, le gascon relève-t-il de l'Oc, plus précisément du domaine ‘occitan’ ? Du romaniste Edouard Bourciez (1854-1946), à Louis Alibert lui-même et à Pierre Bourdieu, la réponse est négative. Selon le grand romaniste allemand Kurt Baldinger², on doit considérer le gascon « comme une quatrième unité linguistique, s'opposant aux domaines français, occitan et franco-provençal ». Linguiste reconnu et président de l'I.E.O, Pierre Bec reconnaît lui-même que le gascon est une langue « spécifique (et cela dès les origines), au moins autant que le catalan. »³ Cette spécificité a trouvé une ample vérification dans la thèse de Jean Lafitte (*Situation linguistique et écriture du gascon d'aujourd'hui*, Rennes II, 2005), devenue une référence. Pour beaucoup, il ressort que la langue gasconne est une langue romane aussi distincte de

¹ Il s'agit du « tournant de 1951 », décrit par Jean Lafitte (*Situation linguistique et écriture du gascon d'aujourd'hui*, op. cit., I, p. 39-40), où le gascon est renommé « occitan de Gascogne ». Il y décrit le rôle du professeur Michel Grosclaude et la « schyzophrénie » linguistique à laquelle se confronte nécessairement l'occitanisme gascon (I, p. 43-44).

² Kurt Baldinger : *Revue linguistique romane*, 1962, p. 331. Cité par Jean Lafitte, op. cit., II, p. 378.

³ Concernant le seul lexique, la grande majorité des mots gascons sont issus du latin, avec des apports basques et d'autres, ibériques. Il semble que ce soit le gascon qui ait exercé une influence sur l'ensemble languedocien plutôt que l'inverse. Rappelons que la langue gasconne s'étend jusqu'à l'Ouest et au Sud-Ouest de Toulouse.

‘l’occitan’ et de « la » langue d’Oc¹ que le catalan. Cette réalité s’oppose à l’idée selon laquelle le béarnais occitanisé puisse se substituer au béarnais courant, tel qu’il a été pratiqué pendant quatre-vingts ans par les poètes et écrivains qui ont gravité autour de Camelat et de Simin Palay (recueils poétiques, comédies, drames, articles, essais, etc., dont la très riche collection de *Reclams de Biarn* porte témoignage).

À la pointe du combat pour la restauration et l’essor de la littérature béarnaise, ces deux refondateurs ont constaté avec inquiétude et méfiance la création d’un béarnais occitanisé, d’autant plus artificiel que son usage se restreint à l’écrit, et qu’il ne peut se constituer qu’à partir d’une érudition de type universitaire, et donc élitiste. De fait, aucun locuteur naturel ne pratique ce mixage du béarnais avec un dérivé artificiel de languedocien. Les deux poètes amis furent clairement hostiles à cette transformation écrite de leur langue, et ne se sont pas privés de l’exprimer autour d’eux. Pour le rappeler, je rassemblerai ci-dessous les prises de position de Camelat qui apparaissent dans sa correspondance avec son ami et disciple André Pic, traduites par Jean Lafitte :

- Le 17 juin 1932, il écrit à André Pic : « J’ai aussi aimé l’hommage à Perbosc ; mais j’aurais aimé que vous me disiez un mot de son orthographe. Ce qu’il faut savoir, c’est qu’à la vérité, le béarnais a toujours été à part : donc sa langue n’a pas à se plier à des systèmes

¹ Notre point de vue est que « la langue d’Oc » est une expression englobante mais culturellement possible, étant largement pratiquée. Elle découle de la distinction, chez Dante et autour de lui, entre l’Oil, l’Oc et le « Si » (en excluant de « l’Oc », semble-t-il, le gascon). Cependant, le regroupement des langues et dialectes sous l’appellation « la langue d’Oc » s’avère réducteur parce qu’il décrit une unité homogène, et peut donner l’impression qu’il n’y aurait qu’une seule langue dans le Sud français (basque et catalan mis à part). C’est en ce sens que l’expression « langues d’Oc » au pluriel semble plus appropriée d’un point de vue scientifique, en rendant compte à la fois de l’unité et de la pluralité. Elle demeure toutefois approximative – ne vaudrait-il pas mieux parler alors des « langues romanes du Sud » ?

- étrangers ; son évolution est normale. Le Béarn a été une nation, pleinement ; il a un passé, les autres pays d’Oc, non. »¹
- 2. Le 30 novembre 1948, il écrit au même : « Et *Oc* ? je l’ai lu comme toi, avec le regret de voir comment Ismaël [Girard] et ses compagnons veulent (tous comme les 7 Toulousains du XIVe siècle) faire revivre une langue morte, et qui n’a jamais existé nulle part, et l’habiller d’une graphie d’écrivassiers antiques. Il me semble qu’il ne faut pas essayer de discuter avec ces jeunes gens qui sont sûrs d’être dans le vrai. »
 - 3. Le 16 janvier 1955, au même : « Je me suis laissé abuser [mot à mot, ‘couillonner’] par les Occitans, et, ainsi, Aubanel père qui a viré vers les Estieu-Salvat m’a mis dans le comité d’honneur (!) du prix Aubanel. De là, Teissier m’a expliqué ce qui en était et que je ne pouvais savoir, puisque je suis à tant de lieues de la Provence. Enfin, compte bien, toi qui le sais – que je reste Mistralien et que je ne sépare pas, même au point de vue graphique, les deux maîtres d’Avignon et de Maillane. »²

Ces extraits montrent à quel point Camelat connaissait bien l’argumentaire occitaniste, mais aussi la propension militante à déformer et à manipuler. En 1958, son ami Simin Palay exprima avec ironie son hostilité vis-à-vis de l’écriture ‘occitane’ du béarnais³. Il faut encore insister sur le fait que le poète d’Arrens écrivit et fit publier toutes ses œuvres selon la ‘graphie’ dite ‘fébusienne’ sans jamais s’aventurer dans une tentative de ‘graphie’ occitane comme l’osa avec plus ou moins d’adresse et de parti pris bigourdan Philadelphe de Gerde (*Eds Crids*, 1930). Mais des différences et des oppositions idéologiques peuvent aussi expliquer la distance ou l’hostilité de Camelat : catholique pratiquant, patriote béarnais autant que patriote français, des années secrétaire de

¹ Jean Lafitte, op. cit, p. 134. Rappelons que le béarnais fut langue d’Etat jusqu’en 1620.

² Idem, p. 135. Ces considérations de Camelat sont négligées par toutes les éditions que nous mettons en cause.

³ Simin Palay : « Lou dret de cap d’obre », *Reclams*, 1958.

rédaction du journal *Le Patriote des Pyrénées*¹, le poète était à des années lumières du marxisme où baignait l'occitanisme depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Se préoccupant presque exclusivement du Béarn et de la Gascogne dans sa création littéraire, il ne pouvait adhérer à un projet politique destiné à fonder une nation ou une nationalité dite ‘occitane’, de tendance anticléricale et antifrançaise. Cela ne l'a pas empêché de nourrir des contacts parfois réguliers et bienveillants avec des poètes et des chercheurs liés au courant ‘occitan’², comme Xavier Ravier, lorsqu'il enquêta pour l'*Atlas linguistique de la Gascogne*. Quant à Bernard Manciet, il peut être considéré comme le dauphin landais de Camelat, et un poète qui se révéla en fin de compte insoumis à la ‘graphie’ et aux vues politiques occitanes. D'un autre côté, il a conservé de bonnes relations avec le poète Sully-André Peyre³, à la pointe de la critique mistralienne de l'occitanisme (cf. sa revue *Marsyas*). Parmi les derniers amis proches du poète d'Arrens, il faut signaler l'abbé Justin Laban (1924-2018), qui fut l'un des fondateurs de l'Institut Béarnais et Gascon (2002) et un défenseur résolu de l'écriture ‘fébusienne’ définie par Simin Palay.

¹ *Le Patriote des Pyrénées* (Pau) est un journal catholique et républicain qui parut du 15 avril 1896 au 20 août 1944. Bien informé, notamment sur le plan international, il avait mission de défendre le catholicisme en suivant la ligne de l'encyclique *Rerum Novarum*. Simin Palay y fut lui aussi un « secrétaire rédacteur » à partir de 1902. Entre 1902 et 1906, il y publia des articles en béarnais sous le pseudonyme « Lou Talhur d'Aulourou ».

² Les dédicaces des livres adressés à Camelat ont été réunies et analysées (François Pic : « Lectures et amitiés littéraires occitanes de Miquèu de Camelat (1871-1962) : des dédicaces ou envois comme sources biographiques », *Mélanges offerts à Xavier Ravier*, Presses Universitaires du Midi, 2003, p ; 513-540). On n'y trouve que deux envois de Max Rouquette, datant de 1934 et 1942 (« A nostre mestre Miquèu de Camelat, en testimoni de fervor »), un seul de Charles Camproux (qui admirait beaucoup Camelat) et aucun de Robert Lafont. Les dédicaces de l'abbé Salvat ne sont que polies.

³ Miquèu de Camelat : compte rendu de *Choix de poèmes* de Sully-André Peyre, *Reclams*, juillet 1930, p. 252.

3. La stratégie d'occitanisation du béarnais

Une question s'impose alors : après avoir écrit la totalité de son œuvre en béarnais, après avoir *pensé* et illustré sa langue comme peu de poètes gascons l'ont fait, pourquoi Camelat aurait-il connu un tel revirement à la fin de sa vie ?

Pour adapter *Beline*, le drame *Gastou-Febus* et *Mourte e Bibe* aux normes occitanes (dont l'élimination du « que » énonciatif constitue l'opération la plus frappante)¹, les occitanistes ont prétendu s'appuyer sur le consentement de leur auteur. Mais qu'en est-il exactement ? Quel document signé de la main de Camelat autorise-t-il la conversion de ses textes aux normes occitanes, en sous-entendant que la forme originale serait à oublier ? Dans quel article le poète se serait-il reconnu dans le programme d'unification et de réécriture des I.E.O. ? Et dans ce cas, pourquoi le poète n'a-t-il jamais procédé lui-même à la fameuse ‘normalisation’ de ses deux épopées ? La seule source connue est indirecte. Il s'agit de la note liminaire de [*Belina*], dans son édition occitanisée de 1962, dont toutes les transpositions suivantes (aux normes occitanes) vont découler : « Cette nouvelle édition de *Beline* a été revue par l'auteur et constitue selon lui l'édition définitive. L'établissement du texte en orthographe occitane, l'étude des variantes et les notes sont l'œuvre de Pierre Bec. La traduction française est de Pierre Bec et de Robert Lafont. 1962 ».

1962 est l'année de la mort du poète. À notre connaissance, aucun document écrit de la main de Camelat ne permet de certifier qu'il ait approuvé cette adaptation – ou traduction. Rien n'oblige à croire que cette édition ait été « revue par l'auteur » et qu'elle ait constitué de son point

¹ Pour donner un exemple, « la voisine avait une fille » se dit et s'écrit « Lou besî qu'abè ûe hilhe » en béarnais (celui des locuteurs d'aujourd'hui, graphie IBG), mais il s'écrit « Lo vesin qu'avè ua hilha » en occitan dit ‘classique’. Les changements sont tels que l'on peut distinguer ici deux langues.

de vue « l'édition définitive »¹, expression qui induit une exclusivité, sinon une préférence. L'accord de Camelat paraît d'autant moins croyable que cette même année est parue une autre édition de *Beline*, en langue et graphie originales, avec la note suivante : « Ce quatrième tirage de *Beline* a été imprimé le 31 octobre de l'an de grâce 1962 par Marrimpouey jeune, Imprimeur à Pau, pour Michel Camelat d'Arrens. » Face à la réalité de ces deux éditions simultanées, Jean Lafitte pose à bon droit la question suivante : « Camelat, qui devait quitter ce monde le 18 novembre, avait-il perdu la tête ? ou l'un des deux éditeurs a-t-il menti ? »²

Il est permis de supposer que les très militants occitanistes responsables de l'édition occitanisée de *Beline* (*[Belina]* selon eux) ont exercé une certaine pression sur ce vieil homme âgé d'environ quatre-vingt dix ans pour lui soutirer quelque accord ou demi-accord – y sont-ils vraiment parvenu ? Trop peu lu, mal connu en France et dans le ‘Midi’, Camelat aurait pu voir dans cette transposition une nouvelle chance pour ses œuvres de trouver un public élargi. Serait-il donc tombé dans le piège tendu par de jeunes flatteurs d'ailleurs très brillants et certainement persuasifs ? Ces derniers avaient un intérêt historique à gagner à leur cause un écrivain de cette envergure, pour assoir la légitimité de leur hégémonie en Gascogne. En transposant la langue de Camelat en « occitan gascon »³, il s'agissait de démontrer que le terme ‘occitan’ ne

¹ Cette expression est également employée en 4è de couverture de la réédition révisée de *Belina* par Eric Gonzales, Jean-Louis Lavit : « la version définitive n'a été établie qu'en 1962, par Pierre Bec et Robert Lafont. » (*Belina*, Reclams, Collection Honts n°1, 2009). On a compris que c'est une traduction ou transposition qui est censée faire office de « version définitive. »

² Jean Lafitte : op. cit., p. 135.

³ Nous avons insisté dans notre *Renaissance du Sud, la grande épopée des littératures d'Oc* (Cerf, 2022), sur la perversion (et l'habileté) de ces dénominations, destinées à légitimer une entreprise systématique de déformation des langues et dialectes. « Gascon classique » et « graphie gasconne normalisée » font partie de ces instruments de conquête. A l'opposé, les expressions discriminantes « dissidents », « séparatistes », « repli identitaire localiste » s'appliquent aux adversaires ou rebelles. A titre d'exemple, Hervé Lieutard use de cette grille discriminante dans son

devait pas être réservé aux seuls parlers languedociens, et d'entraîner les Béarnais derrière la référence prestigieuse d'un grand poète. Le manque de témoignages directs de la part de Camelat ne laisse pas d'interroger sur la note liminaire de *Belina* (1962), édition occitanisée, et sur la réédition simultanée de la version originale. En l'absence de document contraire, on est réduit à constater que cet accord n'a été que rapporté, et qu'il est donc sujet à caution¹.

Quarante ans après cette édition problématique, Jean Salles-Loustau entreprend un travail systématique de « normalisation » des œuvres les plus importantes de Camelat : le drame *Gastou-Febus* en 1991 (*Gaston Febus*), *Mourte e Bibe* en 2009 (*Morta e Viva*), et en 2020 *Bite Bitante* (*Vita Vivanta*). Pour commencer, ce promoteur occitaniste de Camelat s'est autorisé l'adaptation (faut-il dire : le maquillage ?) de *Gastou-Febus*. Cette fois, l'auteur étant mort, il n'y a pas de négociation possible : seulement un précédent sur lequel s'appuyer et fonder l'entreprise éditoriale. Les termes utilisés pour désigner l'opération de transposition du béarnais en « graphie occitane » (autrement dit au béarnais occitanisé) sont pudiques². Pour *Vita Vivanta*, il est précisé que les textes « sont

étude : « Les systèmes graphiques de l'occitan. Un kaléidoscope des représentations et des changements linguistiques ». *Lengas*. 86. 2019.

¹ D'autant plus que d'autres exemples de révisions et de réécritures ont été relevés. Jean-Pierre Chambon a montré que des mains anonymes étaient intervenues dans des textes de Jean Boudou, qui pratiquait un ‘occitan’ plutôt personnel, dans la ligne de Joseph Salvat. (« Le début du *Libre dels grands jorns* de Jean Boudou : quelques leçons du manuscrit autographe », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Bd. 125., H.2, 2015, p. 151-161). De la même façon, il serait souhaitable que soient examinés les manuscrits d'autres écrivains, comme Marcelle Delpastre : le limousin qu'elle a écrit est-il absolument le même que celui que l'on a publié depuis sa mort ?

² Là encore, le choix des mots est significatif. Le ‘passage’ à la version occitane ne saurait être appelé une ‘traduction’ du point de vue occitaniste, le but étant de discréder la langue d'origine (le béarnais), et de ne pas voir surtout en elle une langue littéraire. Or, de toute évidence, le gascon est bien une langue, et à l'intérieur, sa forme béarnaise peut être considérée aussi comme une ‘langue’, puisqu'elle remplit pour cela deux critères essentiels : elle fut langue d'Etat et elle possède un

présentés en graphie classique» ; pour *Morta e Viva*, il s'agit d'un « passage à la graphie classique »¹. Etudiant cette version occitane de *Gaston Febus*², Jean Lafitte en relève les erreurs, y compris du point de vue des règles définies par l'IEO.

Une vingtaine d'années plus tard, c'est donc au tour de *Mourte e Bibe* de subir la transformation occitane, pour devenir *Morta e Viva* (Letras d'Oc, 2009) sous la plume de Jean Salles-Loustau. Pour rappel, cette grande épopee de la Gascogne historique avait été publiée pour la première fois à Pau chez Marrimpouey en 1920 (in-8° de 252 pages), et rééditée chez cet éditeur en 1951 et 1962. Répondant intentionnellement ou non aux doutes et critiques de Jean Lafitte (thèse de 2005), le préfacier et traducteur laisse imaginer la chaude ambiance qui devait régner dans les relations entre Camelat et Lafont, au moment du compromis initial, en 1962 : « On sait que Camelat avait assorti cet accord d'une clause éminemment diplomatique puisque il [sic] avait exigé la publication parallèle d'une nouvelle édition de *Beline* en graphie fébusienne (en 1962, le choix de la graphie convenable pour l'écriture de l'occitan faisait l'objet d'un âpre débat). »³ Le choix des mots est important : les clauses diplomatiques interviennent en effet dans le cadre de traités de paix ou d'accords entre parties... adverses. Il s'agit à tout le moins d'une

trésor littéraire (admiré par tous ceux qu'il intéresse). En revanche, bien des Béarnais considèrent que la ‘normalisation’ ou le passage à la ‘graphie occitane’ constitue une déformation, sinon un massacre, plutôt qu’une traduction ou transposition.

¹ Jean Salles-Loustau : « Note sur la présente édition » in Miquèu de Camelat : *Morta e Viva*, Letras d'òc, 2009, p. 23. Pour *Belina* (édition citée de 2009), cette épopee est « metuda en grafia classica » (p. 5).

² Jean Lafitte relève les erreurs : op. cit., II, p. 426-432. Il s'agit de l'édition bilingue « occitan-français », publiée par *Reclams* en 1991. La transposition en graphie occitane a été assurée par Jean Salles-Loustau. La traduction en français est d'Albert Peyrouzet. Le drame de Camelat avait été publié en 1912 (*La Bouts de la Terre*) puis en 1936 (Escole Gastou-Febus, Obres dou Miquèu de Camelat, Imprimerie Marrimpouey Yoen, 47 p.).

³ Préface de Jean Salles-Loustau à Miquèu de Camelat : *Morta e Viva*. Letras d'Oc, 2009, p. 23. Le « débat » en question est bien loin d'être clos.

négociation, dont le sens ne laisse aucun doute sur la préférence de l'auteur.

Il faut reconnaître que les idées, la vie et l'œuvre de Camelat témoignent contre ce consentement ultime, qui semble lui avoir été arraché, avec une restriction qui fait de son accord une concession. Au fond, qu'avait-il à perdre du moment que *Beline* serait accessible dans la langue où elle fut écrite, c'est-à-dire en béarnais véritable ? Consentir à l'adaptation par les occitanistes ne pouvait-il pas intéresser ensuite des lecteurs à la version originale ?

4. L'hégémonie dominatrice : exclusion et élimination du gascon béarnais

Mais en 2009, Camelat était mort depuis presque cinquante ans. Il ne pouvait imaginer la confiscation dont il serait victime, ni l'exclusion systématique de la langue dans laquelle il avait écrit ses œuvres : de nos jours, on trouve encore quelques exemplaires des éditions anciennes de *Beline* et de *Gastou-Febus*, tandis que *Mourte e Bibe*, considérée par son auteur comme son œuvre la plus importante, est introuvable dans le commerce – et absente du fonds de la BNF. Jean Salles-Loustau n'a pas eu l'idée de publier *Mourte et Bibe* en version originale parallèlement à son édition en béarnais occitanisé pour respecter le vœu de l'auteur : la transposition des œuvres originales en « occitan gascon »¹ relève d'une intention hégémonique et exclusive, qui vise l'élimination du gascon béarnais authentique. La réédition de *Beline* en 2009 rend compte également de cette intention, témoin d'une attitude idéologique collective, et non pas d'une démarche individuelle et subjective : reprenant la traduction de Bec et de Lafont, elle évite toute mention du texte original ; le préfacier, Jean-Yves Casanova, n'en dit pas un mot, et se contente de

¹ Idem. Cette expression est employée tout au long de la préface, alors que Camelat n'en a jamais usé.

noter que Camelat a forgé « à partir d'une base de la plaine béarnaise les formes d'une langue littéraire »¹ ; les notes fournissent quantité de précisions sur le gascon occitanisé, appelé « occitan », sans recours à la langue propre de l'auteur. Le sous-titre « Pouèmi gascou » disparaît. Il n'est pas jusqu'aux variantes – un tour de force de dix-huit pages dans cette édition – qui n'aient été occitanisées². En revanche, cette édition reprend la traduction en français par Bec et Lafont, revue par Estelle Comellas, Eric Gonzales et Serge Javaloyès, et présente la préface de Casanova en ‘occitan’, puis en français. Il n'y a donc qu'une absente dans cette édition : la langue d'écriture. Il n'est pas excessif de parler ici de guerre menée contre le béarnais littéraire authentique et d'une ignorance délibérée des conditions normales d'une édition respectant la méthode et l'éthique de la philologie.

Pour justifier son édition de *Mourte e Bibe*, Jean Salles-Loustau affirme que « l'accord donné par l'auteur pour réaliser l'édition définitive [« définitive » n'est sans doute pas un terme employé par Camelat] d'un texte de l'importance de *Belina* [*Beline*] appelle la mise en chantier d'édition des œuvres majeures de Camelat selon les principes déjà mises en œuvre lors de cette première tentative. » Là encore, il n'existe à notre connaissance aucun document attestant l'acceptation par Camelat de voir ses autres œuvres entièrement occitanisées. Le traducteur ou adaptateur prend la place de l'auteur pour décider³.

¹ Jean-Yves Casanova : Préface à *Belina*, Reclams, Collection Honts, n°1, 2009, p. 29. Rappelons (contre l'imprécision de « une base ») que le béarnais palois s'inscrit évidemment à l'intérieur du domaine gascon.

² Par exemple, « Peu lor cortiu » (*Belina*, op. cit., p.131) est présenté comme l'original (version « a » de 1899), alors que l'édition en question, par Camelat, donne : « Pou lou courtiu » (*Beline*, p. 2). De même, on trouve en 2009 « Com poriquets apuish » (*Belina*, p. 131) alors que l'original est : « Coum pouriquets apuch.. » (*Beline*, p. 2). Cette absence de la langue d'origine est systématique et complète.

³ Incidemment, le titre original *Mourte e Bibe* apparaît bien dans une lettre de Camelat du 23 mars 1939 à André Pic (*Lettres causides de Miquèu de Camelat à Andréu Pic*, ed. Gastou Febus, Pau, 1967), citée dans la note 13 de *Morta e Viva*

Autant il est permis de saluer une initiative destinée à faire sortir ce poète de l'oubli, et à offrir un établissement soigné d'un texte majeur de la littérature gasconne moderne, autant il convient de déplorer la négligence militante d'éditions qui ignorent délibérément les principes éthiques de la philologie des textes, et perdent certaines qualités littéraires et poétiques de l'œuvre. L'intérêt philologique du travail de Jean Salles-Loustau consiste à réparer les omissions qui ont eu lieu entre les éditions de 1920 et 1951 de l'épopée gasconne de Camelat¹, la seconde ayant été remaniée par le poète. Sur ce point précis, l'édition de 2009 apporte incontestablement une restitution sérieuse et importante au service du texte, du poète et des lecteurs : il est toutefois regrettable que ces réparations, particulièrement au chant IX, ne soient jamais indiquées dans le corps du texte, ni en notes. Sur un autre plan, le ‘passeur’ en graphie occitane reconnaît lui-même être intervenu dans l'écriture du texte : « L'emploi de la graphie classique, plus analytique que la graphie fébusienne adoptée par Camelat, permet de lever bien des ambiguïtés liées à l'usage de cette dernière ou à son application imparfaite. »² Et de préciser : « La discrimination introduite sur ce point [concernant la notation des finales atones] comme sur bien d'autres par la graphie classique rend plus commode la lecture [pour qui ?], quitte à réduire les rimes pour l'œil. » Il convient de s'arrêter sur ces deux remarques, parce qu'elles éclairent l'esprit dans lequel le texte a été établi. Le professeur et traducteur corrige deux mauvais élèves : la langue béarnaise écrite d'une part, et le poète lui-même, qui a commis des erreurs. L'ingénuité de ces

(2009). En revanche, une lettre de Camelat à André Dupuy, citée page 14 et p. 18, note 16, comporte le titre *Morta e Viva*, comme si le poète avait choisi cet usage. Bien sûr, les articles, thèses et ouvrages relevant de l'histoire littéraire et ayant pour présupposé l'occitanisme écrivent *Belina* et *Morta e Viva* (par exemple : *La littérature d'Oc* de Jean Rouquette, PUF, 1980, p. 103-104) en dissimulant les titres originaux.

¹ Cependant, rien n'est dit de l'édition de 1962 : « *Morta e Viva* [il fallait écrire : *Mourte e Bibe*] a connu deux éditions, en 1920 et en 1951. » (Avant-propos de *Morta e Viva*, op. cit. p. 15).

² Jean Salles-Loustau : « Note sur la présente édition », p. 24.

aveux soulève deux problèmes : pour commencer, l'ambiguïté peut parfaitement former un constituant d'une langue. Comme l'écrit Jean Lafitte, « la volonté délibérée de retoucher une langue jugée trop peu rationnelle » conduit à deux types de dérives : c'est « tromper [le lecteur] en même temps que trahir l'auteur que l'on prétend faire connaître, et même la langue ancestrale que l'on entend maintenir en vie. »¹ En effet, au-delà de la seule graphie, la concentration du sens et la non-explicitation correspondent à une donnée objective du béarnais de Camelat : il s'agit non pas d'un défaut sémantique ou d'une insuffisance grammaticale de la langue, mais d'une donnée littéraire qui peut être source d'effets poétiques, dramatiques, ou d'abstractions intentionnelles, selon le cas. Auteur d'une étude approfondie sur *Mourte e Bibe*, Andréu Pic voit dans l'œuvre de son maître Camelat une poésie dotée à la fois d'intellectualité et « toute en ellipses »² qui invite à la réflexion – « qui hén pensa... nàni : ‘empensa-s’ que sera miélhe dit. » Ce témoignage de lecture ne rend-il pas compte d'une tendance à l'hermétisme dans la langue d'écriture – une forme de poéticité plus dense –, qui engage plus profondément le lecteur dans l'acte de lire ? L'explicitation et la rationalisation relèvent d'une volonté personnelle qui affecte l'écriture elle-même, et non plus seulement ce qui se présente comme une simple transposition. Le traducteur ne correspond-il pas alors à cet « écrivain de l'ombre » dont parlait Claude Emmanuelli, qui se substitue finalement à l'auteur ?

5. Conséquences littéraires, stylistiques et poétiques

Bien sûr, le cas de *Mourte e Bibe* montre à quel point la mise aux normes du texte « en graphie classique » n'équivaut pas à un simple changement

¹ Jean Lafitte, op. cit., II, p. 432.

² Andréu Pic : « Bistes sus l'obre de Camelat ». *Reclams*, octobre 1945, p. 102. Sur ce point, la littérarité de Camelat contraste évidemment avec la tendance concrète du béarnais oral. Une étude du style de Camelat reste à faire. Andréu Pic (1910-1958) écrit que *Mourte e Bibe* constitue « l'obre maye de Camelat » (p. 101). Il fut avec Jean-Baptiste Bégarie le principal disciple du poète.

orthographique qui ne ferait que proposer un peu autrement la langue d'origine. Comme les exemples de *Beline* et de *Mourte e Bibe* qui suivent (ci-dessous) le montrent, les changements sont d'ordre morphologique, parfois lexical et même syntaxique. Ce « passage » implique une altération sur le plan littéraire et poétique, qui incite d'autant plus à parler de « traduction », et non pas seulement de transposition, lorsqu'il s'agit de passer du gascon béarnais au béarnais occitanisé. Pour commencer, la normalisation classique exclusive (non accompagnée du texte original) interdit toute démarche stylistique sérieuse. La médiation du traducteur ou ré-écrivain empêche en effet de saisir pleinement cette « empreinte de la personne du locuteur »¹ dont parle Michel Riffaterre, l'idiomaticité de la langue, les faits expressifs et l'ensemble des particularités qui définissent le style d'un auteur. Comme cela est souligné couramment dans la recherche récente, la stylistique des textes traduits pose des difficultés insurmontables². Plus grave encore, la modification de la langue d'origine produit inévitablement une altération sur le plan poétique, particulièrement musical – problème que la thèse de Jean Lafitte n'aborde que très peu. Or, la transposition en question bouleverse évidemment la phonétique (les fameux [a] claironnent ce que des [e] taisent ou laissent s'amuir), altère aussi la prosodie, et dans une moindre mesure, le rythme.

¹ Michel Riffaterre : *Essais de stylistique structurale*, Flammarion, 1971, p. 145.

² Cette impasse se manifeste également à propos des œuvres de Mistral. L'hégémonie des traductions ou adaptations des œuvres en langues d'Oc en ‘occitan’ mène à un gouffre vis-à-vis de l'étude du style. Le phénomène de diglossie entre ‘l’occitan’ (un languedocien central modifié et enrichi par le modèle médiéval) et les langues et dialectes du Sud illustre un cas de concurrence, puis de substitution. L’analyse de Philippe Gardy et Robert Lafont sur la diglossie français/’occitan’ se vérifie (et se retourne contre elle-même) à propos de la relation entre ‘l’occitan’ et le provençal, le gascon, l’auvergnat et le limousin. Ce militantisme tend à un remplacement et à une élimination (cf. Lafont et Gardy « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages*, Vol. 15, n°2, p. 75-91, 1981). La bonne intention initiale (protéger ‘la’ langue d’Oc) contribue de fait au déclin des langues vivantes et à la difficulté d'accès des œuvres *en version originale*.

Il est donc temps de citer deux courts extraits (l'un de *Beline*, l'autre de *Mourte e Bibe*), pour mesurer l'ampleur des problèmes soulevés : le but est de présenter les différences induites par la traduction, d'évaluer la marge de fidélité et de réécriture des traducteurs, et d'examiner à quel point le résultat de la traduction diffère du texte original.

Exemple 1 : *Beline* – Extrait du Chant Deuxième.

A. Version originale :

Dab la crouts au capsè, que's hasèn [sic] bis à bis
U pâ de lheyts de rouye rase,
Au capserou coulou de brase.
Countre l'u, de la Terre arrepaus bouladis
Qui n'assoupin nous engaline [sic]
Qu'ère apitade ûe bieryine.¹

B. Version occitanisée :

Dab au cap ua crotz, que's hasèn vis-à-vis
un par de lheitz [sic] de roja rasa,
au capceron color de brasa.
Contra l'un, de la tèrra [sic] arrepaus voladis
qui ns'assopeich e ns'engalina,
qu'èra pausada ua Vergina, [...]²

Quoique les changements apparaissent clairement, il peut être utile d'indiquer les différents ordres dont ils relèvent :

¹ Miquèu de Camelat : *Beline*, Empremerie de Y.-X. Dussequé et Hilh, Ediciou de La Bouts de la Terre, 1910, p. 48. Le joli nom commun « bieryine » (statuette de la Vierge) semble issu du Val d'Azun. Au vers 5, le typographe a déformé l'orthographe attendue : « Qui s'assoupin e-ns engaline. » Le texte imprimé comporte des coquilles de ce genre.

² Miquèu de Camelat : *Beline*, op. cit., p. 75-76. Traduction en occitan par Eric Gonzales et Jean-Louis Lavit, d'après l'édition de Pierre Bec et Robert Lafont.

- a) Modification fréquente des schémas vocaliques et consonantiques du vers (prosodie). Par exemple : « Dab la » devient « Dab au ».
- b) Modification des rimes (et donc, altération de leurs effets expressifs)
- c) Renoncement au [b] béarnais, substitution du [v] : « vis-à-vis », « Vergina », au lieu de « bis à bis » et « bieyrine ».
- d) Modifications syntaxiques : les deux derniers vers se terminent par une virgule au lieu d'un point dans la version de 1910. Disparition des majuscules à l'initiale des vers 2, 3, 5 et 6. Inversion entre « Dab la crouts au capsè » (vers 1) et « Dab au cap ua crotz ».
- e) Disparition de la majuscule à « terrà » (vers 4), au lieu de « Terre » dans l'original.
- f) Changement lexical : « pausada » (vers 6) au lieu de « apitade ». Cette substitution fait perdre la nuance d'élévation que comporte le verbe « apità » en gascon. (Le *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne* de Simin Palay indique : « Dresser, mettre, fixer debout ; jucher »).¹ Ici, l'intervention sur le sens du texte est très nette.

Exemple 2 : *Mourte e Bibe* – Extrait du Chant deuxième.

A. Version originale :

La noèyt, encoère mey, que s'ère amantoulade
 de beyrie, amuchan per capsus, marcadiu
 chens fi, sous escabots de moundes. L'estalade
 qui marche, per cragnénce à las soles de Diu.
 Debat la trengle dous lugrâs qui an la dansére [sic]
 dens la negrou [...] ²

¹ *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne*, Marrimpouey, Pau, 1932, I, p. 50. Dans le chant second (*Beline*, p. 76) à l'intérieur du passage le plus anthologique de l'épopée, « Coume la paume qu'ey platère » devient « e parièra terra planèra » (*Belina*, vers 348, p. 93).

² Miquèu de Camelat : *Mourte e Bibe*, Marrimpouey, Pau, 1920, p. 18. Nous empruntons la traduction de Xavier Ravier : « La nuit, de plus en plus, s'était enveloppée de son manteau/de brillances, montrant à la ronde, foirail/infini, ses troupeaux de monde : le peuple des étoiles/qui marche dans la crainte sous les

B. Version occitanisée

La nueit, enqüèra mei, s'èra amantolada
de vierià, amuishant adarrond, marcadiu
shens fin, sos escabòts de mondes : l'estalada
qui marcha crenhedora a las sòlas de Diu.
Devath la trengla deus lugrancs qui an la dancèra,
Dens la negror [...]¹

- a) Substitutions lexicales : « adarrond » au lieu de « capsus » au vers 2 ; « crenhedora » au lieu de « per cragnénce »)². Deux mots sont remplacés par un seul.
- b) Modification de la coupe du premier vers (par suppression de l'énonciatif « que »).
- c) Modification syntaxique (un point virgule remplace le point au vers 3).
- d) Changements prosodiques : nombreuses substitutions en [a] qui modifient profondément le schéma vocalique des vers, notamment à la rime du vers 1 ; changement des rimes (sauf aux vers 2 et 4), création d'un hiatus vocalique à « s'èra amantolada », v. 1.

On constate à quel point l'occitanisation du béarnais n'équivaut pas à une restitution simple et fidèle, qui ferait de la transposition un équivalent égal (encore moins supérieur !) au texte original sur le plan littéraire et poétique. À travers elle, ce sont la langue béarnaise et la littérature qui se

semelles de Dieu./ Sous la rangée des astres mus par leur danse,/dans l'obscurité [...] » (« L'espace gascon et roman d'après Camelat » in Jean-Claude Bouvier, Jean-Noël Pelen, *Récits d'Occitanie*, Presses universitaires de Provence, 2005, note 7).

¹ Miquèu de Camelat : *Morta e Viva*, Letras d'òc, 2009, p. 37.

² Pour donner un autre exemple, au chant premier (p. 4 de l'édition de 1920), « e la Clouquete sus Bayoune *tourneyabe* » (Camelat) devient « e la Cloqueta sus Baiona que *se'n dava* » (*Morta e Viva*, p. 31). (Nous avons noté le changement en italiques). Nos remarques lexicales sont toutefois conditionnées par la première version (1920), puisqu'il nous a été impossible de consulter l'édition de 1951 (tirée à 150 exemplaires).

trouvent visées, et comme victimes. Loin d'aider le texte (comme s'il avait besoin d'une aide extérieure), la « normalisation » le déforme sur le plan musical et poétique. Il convient de souligner que l'éloge enthousiaste de Charles Camproux pour *Mourte e Bibe* découle de sa lecture en langue béarnaise d'origine, ce qui vérifie à tout le moins la beauté, l'efficacité, le pouvoir poétique de la version originale, où se déploie le génie de Camelat. Camproux rend précisément hommage à ce que la traduction en ‘occitan’ atteint pleinement : « Les recherches techniques dans le domaine de la prosodie n’ont cessé de le [Camelat] retenir. Il a su faire rendre à sa langue, infiniment riche, des cadences dont le rythme lui est propre. »¹ Et d’ajouter que cette épopée « contient les vers gascons les plus puissants qui soient. » Un tel hommage chez l’une des têtes de l’occitanisme paraît condamner le principe de la traduction en béarnais occitanisé, présentée ailleurs comme supérieure et exclusive.

6. La relation entre l'auteur, l'œuvre et le lectorat. Problèmes de réception

Ainsi, la destinée des deux épopées de Camelat se révèle bien amère. Elle montre d’abord que les Béarnais eux-mêmes n’ont pas suffisamment saisi toute l’importance de leur poète, qu’ils n’ont pas su trouver les moyens nécessaires pour l’éditer correctement. Ils auraient dû s’employer à publier ses œuvres complètes avec la rigueur philologique qu’elles méritent. Ensuite, elle vérifie à quel point la ‘normalisation’ rime souvent avec la manipulation, le militantisme occitaniste étant avide de grands auteurs. Comme on l’a vu, Camelat a exprimé clairement son opposition à l’occitanisation de sa langue, ressentie comme un impérialisme linguistique et politique absurde et néfaste. Le mépris à l’égard de la conscience linguistique de l’auteur, l’oubli volontaire de la langue dans laquelle il a écrit ses œuvres, jugent suffisamment ceux qui s’en sont

¹ Charles Camproux : *Histoire de la littérature occitane*, Payot, Paris, 1971 [1953], p. 188.

emparé. Mais le tableau du désastre n'est pas encore complet. La ‘normalisation’ de *Beline* et de *Mourte e Bibe* s'attaque à la relation que la littérature entretient en principe avec les lecteurs, principalement béarnais. De fait, la richesse poétique, affective et linguistique de ces épopées n'est pleinement perceptible qu'en résonance avec le béarnais pratiqué en Béarn¹. Non seulement le béarnais parlé, mais la langue béarnaise écrite, dont la collection de *Reclams* fournit une illustration admirable, qui justifierait une anthologie. Comme les grands classiques ont élevé le français à une langue digne des Anciens, et Mistral, le provençal, Camelat eut souci d'élaborer une langue riche, variée, précise, capable de nourrir de multiples images. Cette réussite littéraire et linguistique a valu à son auteur des hommages de reconnaissance qui ne font qu'accuser l'ignorance où elle est tenue. « La nouvelle manière du chantre de *Beline*, écrit Jean Anglade, est vraiment hardie. [...] La langue du poème est d'une plénitude et d'une santé gasconne magnifique. Il y a peu de gallicismes et les mots les plus savoureux et les plus pittoresques, les plus rares pour ceux qui ne sont pas Gascons, donnent aux récits un éclat et un relief particuliers. »² C'est en effet par sa qualité poétique qu'une œuvre peut posséder une portée universelle.

Enfin, la ‘normalisation’ dite ‘classique’ s'inscrit contre le contenu idéologique de *Mourte e Bibe*, lié au rêve romantique des nationalités – intention que l'on peut discuter, mais non pas nier en tant que position fondatrice de cette œuvre littéraire. Selon Camelat, le but de son épopee est de célébrer « las gloris dou peys, de la mā oceane à la Garoune bérde, de las plānes d'Armagnac a las hatous de Biarn et Bigorre »³. Pour l'écrire, il a fallu à son auteur mener un intense travail de documentation,

¹ Plus consensuel, Eric Chaplain a réédité l'admirable *Recueil de versions gasconnes* de Sylvain Lacoste (Editions des Régionalismes, 2020), en donnant l'original de chaque texte, la traduction française et une version dite ‘normalisée’. Il n'y a donc pas de tentative de substitution dans cette édition.

² Jean Anglade : « Livres annoncés sommairement », *Annales du Midi*, 1923, p. 261.

³ Cité par Jean-Victor Lalanne : « A l'Obre de nautat, Salut ! », *Reclams*, Juin 1920.

qui lui a permis de reconstituer le territoire géographique, historique et héroïque de la Gascogne. Selon le professeur Auguste Laborde-Milàa, *Mourte e Bibe* doit être considérée comme « le chant national gascon »¹. Quoiqu'un dessein mystique gouverne cette épopée tardive, sa vocation patriotique en fournit le centre inquiet et crépusculaire. Si l'idée de *Mourte e Bibe* découle de la lecture par Camelat de *Calendau* de Mistral, il ne serait pas étonnant que l'auteur ait pris pour exemple l'épopée de son aîné limousin Joseph Roux (*La Chansou lemouzina*, 1889)². Le poème épique de Camelat est à la Gascogne ce qu'est celui de l'abbé Roux au Limousin. En dépit des quelques allusions à Muret et à la croisade des Albigeois, la politique de cette épopée est prête à fonder une nation ou nationalité gasconne plutôt qu'« occitane »³. D'un point de vue culturel, littéraire et politique, la version occitanisée s'oppose donc à la gasconnité de l'épopée.

Malheureusement, la ‘normalisation’ exclusiviste et discriminante des poèmes de Camelat les rend anonymes, comme étrangers à eux-mêmes,

¹ Cité par Jean Salles-Loustau, préface déjà citée, p. 14.

² En effet, les chapitres des deux épopées sont structurés en fonction d'épisodes historiques successifs et séparés les uns des autres, selon une remontée chronologique qui oriente le lecteur vers le présent. Ce modèle a pu conforter la conception de *Mourte e Bibe*, à moins qu'il ne s'agisse que d'une analogie de hasard. Alors que chaque épisode de *La Chansou lemouzina* est introduit par quelques vers lyriques de l'aède Roux, ceux de *Mourte e Bibe* mettent en scène tel ami poète et compagnon de littérature de Camelat. Notons aussi que le Commingeois Bernard Sarrieuacheva en 1912 *Era Pireneido*, une épopée de plus de trente mille vers (Escolo deras Pireneos, 1996). Les guerres intestines qu'elle dépeint sont de l'invention du poète.

³ Comme le reconnaît Xavier Ravier à la fin de son article, après avoir fortement ‘occitanisé’ la géographie proposée par *Mourte et Bibe*. Les toponymes gascons y sont évidemment très majoritaires. Il est néanmoins question des territoires hispaniques, romains, gaulois, africains, comme il convient à la direction cosmique d'une épopée. La préface de J.Y. Casanova constitue un modèle de récupération occitaniste et d'exclusivisme à propos de *Beline* (*Belina*, op. cit., p. 27-46). Par exemple : « *Belina* est un type donné à la Gascogne occitanisante » (p. 31). La Gascogne est censée n'être qu'un morceau de l'Occitanie, laquelle n'a jamais eu d'existence politique...

et prive les lecteurs d'une rencontre authentique avec la langue dans laquelle ces belles pages ont été écrites. Je voudrais rendre compte ici de la réaction de Mme Anne Mongaugé, locutrice naturelle du béarnais, qu'elle enseigne à la Maison de l'Aquitaine, à Paris : lorsqu'elle a lu devant moi une page d'anthologie de *Beline* (l'évocation poétique de la plaine de Pau), j'ai vu son ravissement de retrouver sa propre langue élevée à un tel niveau d'éclat littéraire. Sa réaction¹ est celle, spontanée, de tout locuteur naturel béarnais – quand certains occitanistes prétendent que les Béarnais seraient incapables de lire leur propre littérature, qu'ils auraient besoin de la ‘graphie’ occitane pour se trouver en mesure de la lire et de la comprendre, et qu’ils n’auraient plus d’auteurs.² L’inadéquate transformation occitane du béarnais se trahit dans le double langage du chanteur populaire Joan de Nadau : cet artiste a écrit sa célèbre chanson *L'Encantada* en béarnais occitanisé, mais il chante le mot-titre avec le « o » de son béarnais originel, celui des montagnes : *L'Encantado*. C'est que, dans la vie quotidienne, Nadau parle naturellement la langue qu'il a apprise dans sa famille. Lorsque je montre le texte de *L'Encantada* à un locuteur béarnais³, il éprouve l'impression d'assister à une défiguration – et non pas à une forme respectable.

¹ J'exprime tous mes remerciements à Mme Mongaugé pour sa lecture et son témoignage. Les locuteurs béarnais que nous avons rencontrés savent surmonter les différences qui distinguent les principes graphiques de *Reclams*, Simin Palay et Jean-Marie Puyau (*Comprendre, parler, lire, écrire le béarnais*, Edition des Régionalismes, 2013). Seule la ‘graphie occitane’ leur semble *surréaliste*.

² L’Institut Béarnais et Gascon de Pau publie régulièrement des œuvres littéraires de langue béarnaise. Parmi celles-ci, il faut signaler *Brémbes e brigalhs* (*Bribes et débris*) de Philippe Labrouche (édition IBG de Pau, 2022). Il s’agit d’un recueil de souvenirs et de contes écrits dans une prose de qualité, qui fait penser au *Carnet de famille* de Modiano. Florian Escouteloup s’affirme comme le plus jeune romancier béarnais (25 ans) avec *Lou gran pî au bounét* (2022). L’IBG organise chaque année des « Yocs Flouraus. »

³ Cela confirme l’enquête menée par Jean Lafitte : les Béarnais perçoivent l’occitan comme du non-béarnais. (Lafitte, I, op. cit., p. 51). D’un autre côté, l’inconfort du béarnais ‘normalisé’ est tel que les maîtres d’œuvre de la réédition du *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne* de Simin Palay (*Reclams*, 2020) ont été contraints d’en respecter la graphie initiale – du béarnais, donc.

Il en va de même pour les œuvres occitanisées de Camelat : les vers de *Belina* et de *Morta e Viva* écorchent les yeux, la bouche et les oreilles des locuteurs naturels, et les renvoient immédiatement à la forme effective de la langue qu'ils connaissent. Dans une optique sociolinguistique de réception des œuvres, on conviendra de la différence qualitative qu'induit la lecture d'une œuvre littéraire aussi accomplie, de la part d'un locuteur naturel du béarnais, ou bien de la part d'un 'Occitan' ou 'Méridional' habitué aux transpositions dites 'classiques'. On a vu que les traductions ou transpositions des œuvres de Camelat en 'occitan' se veulent exclusives de tout rappel de la langue d'origine, comme si elle était plus dangereuse que le français. Préfacier de *Belina* (2009), Jean-Yves Casanova forge un tabou qui affecte à la fois la philologie et la linguistique : il lui semblerait vain de voir dans *Beline* « un chef d'œuvre » du fait que « ce livre est écrit dans une langue que l'on entend encore, parmi quelques paysages, dans la bouche de quelques volontés têtues »¹. Bien sûr, que *Beline* soit écrite en béarnais n'en fait pas automatiquement un chef d'œuvre ; mais le mépris ouvertement exprimé à l'endroit d'une population qui pratique encore sa langue et s'efforce de la transmettre traduit une avidité inquiétante : il fournit un cas singulier de glottophobie à l'intérieur de l'espace d'Oc. Ces expressions méprisantes condamnent a priori toute nouvelle édition de l'épopée de Camelat dans sa langue d'écriture : en vérité, cette menace si redoutée ne fait que confirmer à quel point le béarnais n'est pas de l'occitan. Il paraît difficile de concevoir qu'en séparant les œuvres de Camelat de ses lecteurs les plus familiers – entreprise absolument contraire au combat auquel le poète consacra sa vie –, elles puissent acquérir une audience

¹ J.-Y. Casanova : Préface, op. cit., p. 32-33. À propos de *Beline*, le préfacier dénonce « tout ce fatras 'ethnologico-authentique' » qui viendrait « en démonstration d'un pays qui n'achève pas de mourir. » On ne saurait exprimer plus clairement le rejet par l'occitanisme du gascon béarnais, et l'aversion envers la réalité paysanne – que Camelat décrit avec respect, bien qu'il ne soit pas lui-même paysan.

supérieure dans le Midi. En imaginant que dans cinquante ans, les locuteurs naturels du béarnais disparaissent entièrement, et que seules existent des versions « normalisées » de la littérature gasconne, les problèmes demeureraient entiers tant sur le plan philologique que littéraire – les changements syntaxiques, prosodiques et phonologiques transformant nettement le texte, et ne produisant évidemment pas les mêmes effets que la langue d’écriture. Sur un autre plan – et qui n’est pas des moindres –, la transposition ‘classique’ ou ‘normalisée’ constitue pour les lecteurs francophones (notamment, ceux qui ne sont pas originaires du ‘Midi’) un second obstacle : ils savent qu’ils ont affaire à une langue reconstruite, dont l’original leur est d’avance refusé¹. Alors que ces lecteurs peuvent fournir l’effort de lire un texte gascon ou provençal en Version Originale (en s’aidant d’une traduction), pourquoi le lecteur ‘occitan’ (principalement languedocien)² ne serait-il pas capable d’assumer cet effort d’ouverture culturelle et linguistique, en lisant directement et correctement le béarnais ?

En définitive, alors que la prétendue « normalisation » des œuvres gasconnes est censée conquérir des lecteurs de tout le Midi – au nom d’une idéologie unificatrice très datée, en rupture avec la situation réelle du monde contemporain –, le Midi les ignore de plus en plus. Elle fait de Camelat une espèce d’étranger dans son propre pays, un poète révisé dans lequel les locuteurs naturels du Béarn ne peuvent plus se retrouver spontanément, et qu’ils ont déserté, puisqu’il leur a été confisqué : le noyau du lectorat le plus disponible a été neutralisé et dégoûté. C’est que l’idéologie qui préside à l’occitanisme instaure le culte du « même » au

¹ C'est ce double obstacle qu'impose l'édition de *Morta e Viva* (2009). Ayant exclu toute traduction de l'épopée de Camelat, elle comporte cependant un « lexique » (p. 165-181), qui traduit plusieurs centaines de mots en français. L'éditeur favorise le lecteur français au détriment des locuteurs gascons.

² Des Provençaux contemporains lisait Camelat, Palay et *Reclams* dans leur langue. Outre le mythique Jules Ronjat (réputé connaître toutes les langues et parlers du ‘Midi’), citons au moins le Marseillais Paul Ruat, et Mistral lui-même.

détriment de la pluralité et de la différence¹. L'exemple malheureux de Camelat explique la politique éditoriale de l'Institut Béarnais et Gascon (Pau). Chaque ouvrage littéraire qu'il publie comporte une précision juridique destinée à protéger la langue dans laquelle il est écrit. S'appuyant sur l'article L.121-1 et 2 du Code de la Propriété Intellectuelle, les auteurs interdisent « toute transposition ou adaptation » de leurs œuvres. Cette réaction de défense, compréhensible dans le contexte que l'on vient de décrire – un exclusivisme répondant à un autre –, renvoie directement aux problèmes que cet article entendait soulever : l'accès aux œuvres dans leur langue originelle, le pouvoir que l'éditeur (au sens critique du terme) possède vis-à-vis du texte et de l'auteur, et les conditions de transmission de la littérature à travers le temps.

Stéphane GIOCANTI

¹ On renverra le lecteur à la réflexion de Typhaine Samoyault : « Langues en lutte : limites des éthiques de la traduction ». L'auteur affirme que la traduction « c'est d'abord et d'emblée une opération violente d'appropriation et d'assimilation, où le mouvement de circulation masque assez mal les processus de domination. » (In : *Traduction et migration. Enjeux éthiques et techniques*. Inalco, 2020, p. 223-238.)

LA PRATIQUE EFFECTIVE DE LA LANGUE BASQUE DANS L'ESPACE PUBLIC

1. Introduction

Alors que l’Enquête sociolinguistique (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017), réalisée tous les cinq ans dans l’ensemble des territoires basques, prend appui sur les déclarations des personnes interrogées pour déterminer leurs pratiques linguistiques, l’étude menée par le Cluster de Sociolinguistique mesure l’usage effectif de la langue basque dans l’espace public. Les mesures effectuées dans la rue permettent de quantifier l’usage des différentes langues sur la base des conversations informelles entendues par les enquêteurs. L’ensemble des données recueillies dans les sept provinces basques situées de part et d’autre de la frontière permet de mettre en exergue l’usage du basque selon la province, la zone sociolinguistique, l’âge, le sexe et la présence d’enfants (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 5).

L’enquête sur l’usage des langues dans l’espace public en est à sa huitième édition et les chercheurs impliqués bénéficient, par conséquent, d’une longue expérience en la matière. La méthode de mesure basée sur l’observation est créée en 1983 par l’Institut Siadeco, dirigé alors par Iñaki Larrañaga. À ce moment précis, les données relatives à la compétence linguistique commencent à être recueillies lors du recensement effectué dans la Communauté Autonome Basque (CAPB) afin de décrire précisément la situation sociolinguistique du territoire. Dans la continuité de ces premières études, Euskal Kultur Batzordea (EKB) organise en 1989 puis en 1993 les deux premières éditions de la mesure de l’usage des langues au Pays Basque. Depuis lors, le Cluster de Sociolinguistique, préalablement dénommé SEI Elkarte, se charge des

éditions 1997, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021 (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 10).

Toutes ces enquêtes suivent la même méthodologie, bien que, d'une édition à l'autre, des améliorations soient apportées afin d'accroître « la cohérence et la rigueur des résultats » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 10). Ainsi, en 2011, est créé un modèle mathématique permettant de calculer les erreurs d'échantillonnage en vue de connaître le degré de représentativité des données relatives à l'usage. En 2016, les auteurs de l'enquête commencent à collecter les données via le téléphone portable dans les petites communes. Et, en 2021, le recueil des données à travers le téléphone portable est généralisé à l'ensemble des communes, outre le fait d'améliorer le modèle d'échantillonnage. De nos jours, cette enquête est devenue une référence pour les responsables de la politique linguistique, les chercheurs et les personnes (techniciennes et militantes associatives) et qui œuvrent en faveur de la revitalisation du basque.

L'édition 2021 de l'étude poursuit trois objectifs principaux: 1) « obtenir des données empiriques sur l'utilisation des langues dans les rues du Pays Basque » ; 2) analyser et interpréter les données relatives à l'usage du basque dans l'espace public; et, 3) faire connaître l'évolution de l'usage des langues dans la rue, de façon à susciter la réflexion, orienter les décideurs et contribuer à l'élaboration d'une politique linguistique qui permette une revitalisation de la langue basque (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 11).

2. Éléments de contexte

La pratique des langues n'est ni stable ni individuelle, puisqu'elle est conditionnée par la situation, le contexte et les interlocuteurs (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 6). Dès lors, pour pouvoir interpréter les données recueillies, encore faut-il prendre en considération les normes sociales régissant l'usage des langues en contact ainsi que les indicateurs

démographiques, sociologiques et sociolinguistiques. Et ce, d'autant que, au cours des dernières années, le Pays Basque dans son ensemble a connu un solde migratoire positif, ce qui a donné lieu à une augmentation de la population et à un accroissement de la diversité culturelle en son sein, cela allant de pair avec un vieillissement de la population (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 7).

À partir de 2020, sous l'influence de la pandémie du coronavirus, le contexte a changé, modifiant en profondeur la vie sociale et les relations interpersonnelles dans l'espace public. « La peur de la contagion, la fermeture des périmètres des municipalités, les couvre-feux, les [limitations] de concentrations [de personnes], les restrictions des heures d'ouverture des bars, [des restaurants et autres établissements], ont altéré la vie des [habitants des différentes communes] » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 7). De façon plus structurelle, au cours des trois dernières décennies, la vie en société dans l'espace public s'est transformée sous l'effet de la mondialisation provoquant une certaine homogénéisation et standardisation des modes de vie, et, par conséquent, un net affaiblissement des liens sociaux et un dépérissement évident de l'identité locale.

À cela s'ajoute le fait que les politiques urbaines mises en œuvre, synonyme de zonages et de multiplication d'infrastructures, ont réduit les espaces de rencontre dans l'espace public, amenuisant d'autant les contacts directs et la sociabilité et accroissant le sentiment d'insécurité (Robert et Zauberman, 2017). De plus en plus, les rues et les places sont destinées à la production et à la consommation, dans le cadre d'un processus de marchandisation qui a conduit à la disparition progressive des services au bénéfice des grandes surfaces commerciales et des activités dédiées au tourisme (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 7). Cela s'est fait au détriment de la cohabitation, l'échange et l'entraide. Cette perte de capital social (Putnam, 1995) est particulièrement préjudiciable au Pays Basque où le sentiment d'appartenance communautaire et l'esprit

de coopération, dénommée *auzonala*¹, est historiquement fort, ayant été renforcé par la répression franquiste (Espinosa Maestre, 2009) et l'avènement tardif de l'État providence.

Le fait est que « la mondialisation a transformé profondément et rapidement la société » basque (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 7), en accroissant la mobilité interterritoriale et, par conséquent, les relations interculturelles. Aux interactions directes se sont ajoutées les relations à distance dans le monde numérique avec l'essor des technologies de l'information et de la communication ainsi que les réseaux sociaux qui ont bouleversé les modalités de mises en relation et d'échange entre les personnes. Or, sur Internet, les langues dominantes tendent à être hégémoniques, malgré les efforts des baskophones pour assurer une certaine présence de la langue basque sur la toile.

Cela se produit dans un contexte marqué par une vulnérabilité croissante de nombreuses langues à travers le monde. Au cours des dernières années, s'est produite une importante perte de diversité linguistique et, si des changements significatifs ne se produisent pas dans un avenir proche, la disparition des langues devrait de poursuivre au cours des prochaines décennies (Calvet, 2017). Toutefois, la plupart des États sont plus soucieux de défendre leurs langues nationales face à l'influence croissante de l'anglais que de protéger et promouvoir les langues minoritaires, à

¹ *Auzolana* était un système d'entre-aide entre voisins ou entre habitants d'un même quartier, voire d'une même commune, pour la réalisation de travaux des champs ou pour l'entretien de terrains et chemins communaux. Cette entre-aide, basée sur le principe de responsabilité vis-à-vis de la communauté et de réciprocité à l'égard de ses membres, ne supposait aucune contrepartie financière et visait à œuvrer en faveur de l'intérêt commun et/ou d'un intérêt partagé. De nos jours, l'*auzolana*, qui conserve sa forme traditionnelle dans certaines petites communes rurales, prend de nouvelles formes, en particulier dans les zones urbaines, sous la forme d'actions bénévoles en faveur de la protection de l'environnement ou de l'aide apportée aux personnes vulnérables.

l’instar de la France et la modification de l’article 2 de sa Constitution en 1992.

En outre, toutes les études sociolinguistiques montrent que l’usage d’une langue est lié au nombre de locuteurs à aux habitudes linguistiques. Or, il convient de ne pas confondre la proportion de baskophones et l’indice d’usage du basque dans l’espace public, les deux indicateurs n’étant pas assimilables. En effet, « l’indice de connaissance est une donnée déclarée et individuelle, alors que l’usage dans la rue est une donnée observée et collective » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 8). La distinction est de taille, d’autant que le profil des baskophones a fortement évolué au cours des quatre dernières décennies, puisque, dorénavant, la proportion de ceux maîtrisant le basque mais se sentant plus à leur aise en espagnol et en français n’a cessé de croître. Ainsi, la majorité des enfants et des jeunes parlant le basque ont acquis cette langue à l’école, faisant d’eux des nouveaux baskophones, et maîtrisent davantage le castillan ou la langue de Molière (Urteaga, 2022).

Le fait est que la quasi-totalité, pour ne pas dire la totalité, de la population baskophone s’exprime dans les deux langues dominantes, c’est-à-dire que toutes les conversations des personnes baskophones pourraient se dérouler dans ces langues. Nonobstant, « le pourcentage maximal d’utilisation du basque se situe très en deçà de 100%, car il suffit qu’un interlocuteur ne sache pas le basque pour avoir recours directement à d’autres langues » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 8). Cela signifie que, « dans un contexte plurilingue, la connaissance ne détermine pas l’usage de la langue, mais uniquement la possibilité de l’utiliser » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 8). Le fait est que la pratique linguistique a un caractère multidimensionnel, de sorte que l’usage du basque dans l’espace public puisse varier d’une enquête à l’autre et qu’il soit parfois malaisé d’interpréter ces variations. Toutefois, il est possible de mettre en exergue des tendances synonymes de continuités ou de discontinuités.

3. Méthodologie suivie

L'observation de l'usage des langues s'effectue par le biais du *Guide méthodologique pour mesurer l'usage du langage par l'observation*. Cela permet de recueillir les données quantitatives sur l'usage oral des langues issues des conversations écoutées dans la rue et en observant les pratiques des locuteurs qui échangent dans des espaces ouverts. Cette étude, de type descriptif, privilégie une optique quantitative et utilise la technique de l'observation directe afin de mesurer l'usage du basque dans la rue. L'un des fondements de cette technique est la discréetion, de sorte que l'information concernant les pratiques linguistiques ait été recueillie sans que les locuteurs se rendent compte qu'ils étaient observés. Les données ont été recueillies de manière anonyme, sans qu'aucun moyen permette d'identifier les personnes ou de répertorier le contenu des conversations (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 13).

Ainsi, « l'unité d'observation est la conversation », sachant qu'il peut s'agir d'une conversation entre une ou plusieurs personnes ayant eu lieu dans la rue (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 13). Lorsque le même groupe d'interlocuteurs est écouté plus d'une fois dans la même langue, cette pratique n'est enregistrée qu'une fois. Les enquêteurs indiquent la langue (basque, espagnol, français, autres) dans laquelle s'est produite la conversation écoutée dans la rue ainsi que certains traits des locuteurs ayant participé à cette conversation, caractéristiques pouvant être constatées à travers l'observation directe sans qu'il soit nécessaire d'interroger la personne en question, telles que le sexe, l'âge ou la compagnie d'enfants. À noter que les enquêteurs ont effectué les observations par binômes et les données ont été collectées via l'application pour téléphone portable dénommée *Neurgailua*. Cela permet une plus grande discréetion dans le recueil des données (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 13).

Quant au travail de terrain lui-même, 336 enquêteurs ont pris part à l'étude dans l'ensemble des territoires basques. Ils ont été répartis dans 145 communes dans un souci de représentativité des provinces, des zones sociolinguistiques et de taille des municipalités. Dans ces communes, 418 itinéraires ont été identifiés, en privilégiant les lieux bénéficiant d'un important passage et par lesquels transitent des personnes ayant des profils sociologiques et sociolinguistiques variés. Au sud des Pyrénées, l'observation a été effectuée durant dix heures les mercredis après-midi et les samedis tout au long de la journée, alors que, au nord de la Bidassoa, la mesure s'est déroulée durant douze heures, la présence des habitants dans l'espace public étant moindre (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 14).

Quant au nombre total d'observations des pratiques linguistiques réalisées dans le cadre de cette étude, il s'élève à 7637 heures entre le 17 septembre et le 30 octobre 2021. De cette façon, le recueil des données a pu être réalisé avant le changement d'horaire d'hiver, en profitant pleinement des heures de lumière naturelle. En outre, l'enquête de terrain a été menée à une période où les restrictions sanitaires étaient plus faibles en ce qui concerne la liberté de circuler et d'entrer en relation avec autrui, c'est-à-dire lorsque les taux de contagion étaient faibles, qu'il n'était pas obligatoire de porter le masque dans la rue, qu'il n'y avait plus de limitation du nombre de personnes présentes dans l'hôtellerie et la restauration, de restrictions horaires ou d'interdiction de se déplacer d'une commune à l'autre et d'un territoire à l'autre (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 14). En ce sens, la situation sanitaire et les mesures prises pour maîtriser la pandémie n'ont pas empêché la réalisation du travail de terrain. Et, lorsque les enquêteurs ont été en présence de manifestations exceptionnelles, telles que des actes officiels, des cérémonies ou des rassemblements, les mesures ont été suspendues. Toutes ces décisions ont été prises par les enquêteurs, en concertation avec la directrice de la recherche, tout au long du travail de terrain.

L'échantillon de la recherche est constitué par les locuteurs observés dans les rues du Pays Basque. « La rue est une zone de grande mobilité et il n'est pas possible de connaître la liste des personnes et des conversations qui la composent » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 14). En tout est pour tout, dans l'ensemble des territoires concernés, « 603 497 interlocuteurs ont été observés dans 215 396 conversations », ce qui assure une représentativité statistique adéquate (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 14). À partir de cet échantillon, les données ont été pondérées en fonction du nombre d'habitants de chaque commune, afin de calculer les résultats par cantons, territoires et zones sociolinguistiques. La marge d'erreur concernant l'usage du basque dans la rue est de « \pm 0,3% pour l'échantillon total de l'étude, avec un niveau de confiance de 95,0% » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 14). Lors de l'enquête de 2021, le nombre d'heures d'observation a été plus important que par le passé, ce qui permet de renforcer la fiabilité des résultats obtenus.

4. Résultats obtenus

Dans les rues du Pays Basque, un locuteur sur huit parle en basque, alors que la majorité de la population des territoires basques s'exprime en castillan ou en français. De fait, 75,8% des conversations se déroulent en espagnol, 8,8% en français, 12,6% en basque et 2,8% dans d'autres langues que celles préalablement mentionnées. Dans l'ensemble, la pratique du basque a progressé de 1,8% depuis 1989, alors que la part de la population maîtrisant cette langue a cru dans une proportion supérieure. La pratique la plus forte se produit en 2006 (13,7%), avant de décroître par la suite (en 2011 et 2016 en l'occurrence), pour se stabiliser en 2021 (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 17).

Tableau n°1: Évolution de l'utilisation des langues dans la rue au Pays Basque (1989-2021)

Langue/Année	1989	1993	1997	2001	2006	2011	2016	2021
Basque	10,8	11,8	13,0	13,3	13,7	13,2	12,6	12,6
Espagnol ou français	89,2	88,2	87,0	86,7	83,7	83,1	-	-
Espagnol	-	-	-	-	-	-	76,4	75,8
Français	-	-	-	-	-	-	8,3	8,8
Autres	-	-	-	-	2,6	3,7	2,7	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Cluster de Sociolinguistique, 2022a: 18.

Cependant, la situation diffère fortement selon le territoire concerné, puisque 31% des conversations ayant lieu dans l'espace public en Gipuzkoa se produisent en basque, alors qu'elles ne représentent que 9% en Bizkaia et uniquement entre 5 et 6% en Alava, Navarre et au Pays Basque français (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 19)¹.

La pratique du basque varie également selon les zones sociolinguistiques concernées, étant entendu que l'on distingue communément quatre zones pour ce qui est du Pays Basque espagnol: la première regroupe les communes où moins de 25% des habitants maîtrisent le basque (1 587 078 locuteurs, soit 56%); la deuxième zone englobe celles où entre 25 et 50% des résidents sont baskophones (601 066 personnes, soit 21%); la troisième zone comprend les municipalités où entre 50 et 75% de la population parle la langue d'Etxepare (556 481 locuteurs, soit 20%); et, la quatrième regroupe celles où près de huit personnes sur dix sont baskophones (84 447 individus, à savoir 3%) (Soziolinguistika Klusterra,

¹ Pour ce qui est de l'usage des autres langues, l'on constate que la province la plus concernée est l'Alava (4,6%), alors que le territoire le moins affecté est le Pays Basque français (1,8%). Les autres territoires du Pays Basque se trouvent dans une situation intermédiaire (2,7%). Il convient de souligner, à ce propos, la forte présence du castillan au nord des Pyrénées (7,2%) et, en revanche, la faible prévalence du français au sud de la Bidassoa (Soziolinguistika Klusterra, 2022b: 37).

2022b: 41). Quant au Pays Basque français, les zones délimitées par les différentes enquêtes sociolinguistiques sont reprises: Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB); Labourd intérieur; et, Basse-Navarre et Soule.

Les résultats sont éloquents, puisque, de part et d'autre de la frontière, l'usage du basque augmente au fur et à mesure que la densité des locuteurs s'élève.

Tableau n°2: Usage du basque selon les zones sociolinguistiques (2021)

Zone/Langue	Basque	Espagnol	Français	Autres
75 à 100% de baskophones	79,7	18,1	0,0	2,2
50 à 75% de baskophones	36,7	60,7	0,4	2,3
25 à 50% de baskophones	5,9	90,5	0,4	3,2
0 à 50% de baskophones	2,9	93,9	0,4	2,8
BAB	1,9	5,5	89,5	3,2
Labourd intérieur	5,7	10,1	83,2	0,9
Basse-Navarre et Soule	10,5	2,9	85,7	0,9

Source: Cluster de Sociolinguistique, 2022b: 42.

Durant les cinq dernières années, les changements qui se sont produits sont peu significatifs, dans la mesure où les fluctuations se situent dans la marge d'erreur. Au nord des Pyrénées, l'on constate une tendance à la baisse de l'usage du basque dans la rue depuis 1997. En Gipuzkoa, également, la tendance est négative au cours de la dernière décennie, alors que l'Alava connaît une dynamique contraire. Enfin, les variations observées en Navarre et en Bizkaia sont minimes, bien que l'on constate une légère tendance à la hausse en Bizkaia et à la baisse en Navarre. Quant à l'évolution entre 1989 et 2021, l'on observe « une augmentation de l'usage du basque dans les [provinces] de la CAB, tandis, qu'en Navarre,

l'on [perçoit] une tendance fluctuante, bien que l'oscillation la plus grande soit de 1,8 point » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 21).

Depuis 1993, la pratique du basque dans l'espace public augmente au Pays Basque espagnol. « Entre 1993 et 2006, l'usage du basque dans la rue [connaît] une tendance croissante dans toutes les zones sociolinguistiques. Depuis 2006, en revanche, l'on observe une tendance descendante » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 22). Au cours des cinq dernières années, la pratique du basque décline dans la zone la plus bascophone ainsi que dans l'une deux zones intermédiaires où entre 25 et 50% de la population maîtrise le basque. La situation est inchangée dans les zones restantes. Or, à plus long terme, c'est-à-dire entre 1993 et 2021, l'on constate que l'usage du basque progresse dans toutes les zones, à l'exception de la zone où entre 75 et 100% des habitants parlent cette langue. L'essor le plus notable est le fait des deux zones intermédiaires, basse (entre 25 et 50%) et haute (entre 50 et 75%), dans cet ordre. Il convient de souligner que, entre 1993 et 2006, la pratique du basque augmente dans toutes les zones, alors qu'elle décroît par la suite (Soziolinguistika Klusterra, 2022b: 43).

Tableau n°3: Évolution de l'usage du basque selon les zones sociolinguistiques (1991-2021)

Zone/Année	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
75 à 100% de bascophones	62,3	64,2	63,4	67,8	66,5	65,1	61,9
50 à 75% de bascophones	30,3	37,1	37,9	37,1	40,7	36,4	36,6
25 à 50% de bascophones	10,7	13,3	17,4	16,5	14,2	13,9	13,2
0 à 25% de bascophones	2,9	2,9	3,5	4,1	3,0	3,3	3,4

Source: Cluster de Sociolinguistique, 2022b: 44.

Pour ce qui est du Pays Basque français, durant la même période, il n'y a point de différence dans la zone la moins bascophone, correspondant à

l'agglomération bayonnaise, alors qu'une baisse est observable dans la zone la plus bascophone, c'est-à-dire en Basse-Navarre et en Soule.

Tableau n°4:

**Évolution de l'utilisation de la langue basque au Pays Basque français
(2011-2021)**

Zone/Année	2011	2016	2021
BAB	2,4	1,6	1,9
Labourd intérieur	8,7	5,4	5,7
Basse-Navarre et Soule	10,7	14,6	10,5

Source : Cluster de Sociolinguistique, 2022a: 22.

Par ailleurs, la pratique la plus fréquente s'observe chez les enfants puis les jeunes, puisqu'elle est de 19,3% chez les 2-14 ans et de 12,5% auprès des 15-24 ans, pour descendre à 11,5% chez les 25-64 ans et à 8,1% auprès des 65 ans et plus (Soziolinguistika Klusterra, 2022b: 49).

À partir de 1989, la pratique du basque dans l'espace public augmente dans toutes les classes d'âge et particulièrement chez les enfants et les jeunes, tandis que les personnes âgées font exception (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 23). Autrement dit, l'usage du basque augmente au fur et à mesure que l'âge diminue. De même, les adultes utilisent dans une plus grande mesure les langues autres que le basque, le castillan et le français, alors que les personnes âgées sont celles qui font le moindre usage de ces langues. Enfin, au sein des adultes, l'on constate que les jeunes adultes, ayant entre 25 et 44 ans, utilisent davantage le basque que les adultes d'âge mûr, ayant entre 45 et 64 ans, avec une différence de cinq points. De même, les 25-44 ans s'expriment davantage dans la langue d'Etxepare que les jeunes ayant entre 15 et 24 ans (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 24).

Tableau n°5: Pratique du basque par classes d'âge (2021)

Classe d'âge/Langue	Basque	Espagnol	Français	Autres
2-14 ans	14,8	74,5	9,8	0,9
15-24 ans	12,3	77,0	8,2	2,5
25-44 ans	11,1	74,5	8,6	5,8
45-64 ans	7,4	81,2	8,4	3,1
65 ans et plus	7,1	82,2	10,0	0,8

Source : Cluster de Sociolinguistique, 2022b: 51.

Durant les cinq dernières années, certaines tendances sont observables dans les différents territoires basques.

- Une augmentation de l'usage du basque chez les enfants en Bizkaia et une baisse au Pays Basque français. Dans les autres provinces, l'on n'observe pas de différences significatives.
- Un essor de l'usage de la langue basque chez les jeunes en Alava, Bizkaia et surtout au Pays Basque français et un recul en Navarre et Gipuzkoa.
- Une diminution de l'usage du basque parmi les adultes et les personnes âgées au nord des Pyrénées et en Navarre, les territoires restants de connaissant pas de variations significatives (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 27).

Dans une mise en perspective à plus long terme, l'on constate les tendances suivantes depuis 1989: 1) une diminution de l'usage de la langue d'Etxepare chez les personnes âgées dans tous les territoires basques, puisqu'elles sont passées d'être les plus bascophones à être celles qui utilisent le moins cette langue; 2) une augmentation de l'usage du basque parmi les enfants dans la quasi-totalité des territoires; et, 3) un accroissement de l'usage de la langue basque dans la CAB, alors que la situation est inchangée en Navarre et déclinante au nord des Pyrénées chez les adultes mais ascendante chez les jeunes (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 27).

En outre, dans la quasi-totalité des classes d'âge, l'usage du basque est supérieur chez les femmes que chez les hommes, comportement qui a été observé lors des enquêtes précédentes. La différence la plus prononcée se constate chez les enfants et les jeunes, alors que la tendance s'inverse chez les plus âgés. De même, d'autres langues que le basque, le castillan et le français ont une plus grande présence dans les conversations entre hommes adultes, en particulier chez les jeunes adultes (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 31).

De plus, l'usage le plus fréquent du basque se produit lorsque les adultes sont en compagnie d'enfants et le moins habituel quand il n'y a pas d'enfants. « Le fait que les interlocuteurs soient des enfants fait que l'usage du basque soit multiplié par deux (...) dans tous les territoires » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 32). Dans d'autres langues que celles pratiquées habituellement au Pays Basque, la pratique entre enfants est peu fréquente, mais augmente lorsque les enfants sont en compagnie d'adultes.

Tableau n°6: Pratique des langues selon la présence d'enfants (2021)

Présence/Langue	Basque	Espagnol	Français	Autres
Entre enfants	14,8	74,5	9,8	0,9
Entre adultes	9,1	79,1	8,9	2,9
Entre enfants et adultes	20,4	68,4	8,2	3,0

Source: Cluster de Sociolinguistique, 2022b: 64.

Quant à l'usage du basque dans les capitales provinciales, l'étude montre que la pratique du basque est de 15,3% à Saint-Sébastien et se situe entre 2,5 et 4% dans les autres métropoles. À noter que l'usage du basque a augmenté à Vitoria au cours de la dernière décennie, tandis qu'aucun changement notable n'est observé dans les autres capitales provinciales.

À plus long terme, la pratique du basque a augmenté dans toutes les capitales provinciales du sud de la Bidassoa.

Tableau n°7: Usage du basque dans les capitales provinciales (2021)

Ville/Langue	Basque	Espagnol	Français	Autres
Saint-Sébastien	15,3	79,7	1,9	3,0
Bilbao	3,5	91,8	0,3	4,4
Pampelune	2,7	94,0	0,4	2,9
Bayonne	2,5	3,4	90,2	3,8
Vitoria	4,1	90,8	0,1	5,0

Source : Cluster de Sociolinguistique, 2022b: 46.

5. Conclusion

Dans les rues du Pays Basque, 12,6% des conversations se déroulent en basque, sachant que la plupart des échanges linguistiques ont lieu en espagnol au sud de la Bidassoa et en français au nord des Pyrénées. En ce sens, les discussions en basque constituent une minorité, puisque « le basque est une langue minoritaire, mais surtout minorisée », ce qui la place dans une situation de vulnérabilité (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 39). De plus, si la totalité des fonctions et des tâches de la vie sociale et personnelle peut être accomplie en castillan et en français, il n'en est pas de même en basque, dans la mesure où certaines activités peuvent difficilement être menées à bien dans la langue d'Etxepare. De fait, l'usage du basque est conditionné, dans la mesure où il est minoritaire et « le caractère minorisé [du basque] influe sur le choix d'une langue ou d'une autre en fonction des conditions légales, politiques, sociales et culturelles » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 39).

Au cours des cinq dernières années, la pratique du basque dans l'espace public est relativement stable, car « la présence du basque n'a pas connu de changements significatifs depuis la dernière étude [effectuée en 2016] » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 39). En revanche, à plus long

terme, « l'usage du basque dans la rue a augmenté de 1,8 point » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 39). En réalité, le point culminant est atteint en 2006 avec une pratique de 13,7%, avant de décliner légèrement lors des deux enquêtes suivantes, pour se stabiliser en 2021. Dans ce contexte, l'évolution future de la langue basque est incertaine. Elle peut aussi bien décroître, dans un contexte de globalisation peu propice à la diversité linguistique, que croître et se rapprocher ainsi des langues de taille moyenne en Europe en ce qui concerne leurs communautés linguistiques respectives, à condition de s'adapter à la nouvelle situation et de repenser sa politique linguistique afin que le basque soit présent dans tous les domaines d'activités sociales et personnelles.

Les différences territoriales en matière d'usage du basque dans l'espace public et l'évolution des trois dernières décennies ne sont pas homogènes aussi bien quant à sa présence, sa connaissance qu'en ce qui concerne sa pratique. Cette étude met en exergue cette diversité, puisque la province de Gipuzkoa est le territoire le plus bascophone, suivi, à une certaine distance, de Bizkaia, et, plus encore, de la Navarre, de l'Araba et du Pays Basque français, avec des résultats relativement similaires dans ces derniers cas. Sur le long terme, à savoir entre 1989 et 2021, les trois réalités politico-administratives suivent des tendances propres: « l'usage du basque a augmenté dans les territoires de la CAB; au Pays Basque français, la tendance est décroissante depuis 1997; et, en Navarre, l'évolution est fluctuante, bien que les oscillations soient légères (variations de 1,8 point) » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 40).

La pratique des langues du Pays Basque dépend, dans une grande mesure, des conditions démographiques, économiques, politiques et culturelles qui interagissent entre elles. Selon les auteurs de l'étude, « cette complexité rend impossible [la conception d'une] formule d'intervention efficace pour tous les espaces et toutes les conditions. Nonobstant, dans l'évolution territoriale de l'usage du basque dans la rue, l'on observe qu'il est possible d'améliorer les conditions et d'augmenter progressivement

l’usage. Cela requiert une aide légale, économique et un effort constant, tant au niveau politique que social, [mais aussi] individuel. Cela exige des politiques actives permanentes de soutien du basque et une adhésion sociale et un choix conscient des citoyens, parce que l’inertie favorise toujours les langues hégémoniques » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 40).

L’utilisation du basque diminue dans la zone la plus bascophone, suite à une évolution du contexte sociolinguistique. « L’usage du basque dans la rue a augmenté depuis 1993 dans les municipalités où, il y a trente ans, les bascophones représentaient moins de 75% » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 40). La plus forte progression de l’usage du basque correspond à la zone où la connaissance se situe entre 25 et 50%, suivie de la zone où la connaissance oscille entre 50 et 75%. De façon générale, « la composition interne de chaque zone a varié au fil des années, [puisque], alors que les zones hispanophones se sont ‘basquées’, les zones bascophones se sont ‘hispanifiées’ », ce qui traduit un processus de convergence entre les communes et les zones sociolinguistiques (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 40). Il en résulte que le nombre de communes appartenant aux zones sociolinguistiques centrales (entre 25 et 50% et entre 50 et 75% de bascophones) a augmenté, tandis que le nombre de municipalités faisant partie des zones sociolinguistiques extrêmes (entre 0 et 25% et entre 75 et 100%) a diminué.

Il convient de souligner que dans la zone hispanophone où le basque était très peu présent depuis des décennies, l’usage du basque a augmenté. Cependant, dans les principales agglomérations et dans les autres territoires, la pratique du basque reste faible. Y compris lorsqu’un nombre conséquent d’habitants des grandes villes utilise le basque, leur proportion est limitée, ce qui entraîne leur invisibilisation et minoration. Si la densité de bascophones est faible, les possibilités d’usage du basque s’en trouvent réduites (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 41).

Simultanément, dans les zones les plus bascophones, l'usage du basque a décliné. « Les communes qui appartiennent à cette zone sont des villages de taille moyenne et petite » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 41). Il convient de souligner que les zones se caractérisant par une forte densité de bascophones représentent un enjeu stratégique dans le processus de revitalisation linguistique, car, en leur sein, « le basque se transmet, se reproduit et s'alimente de façon naturelle » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 41). Selon les auteurs de l'enquête, il convient de suivre avec attention les changements qui touchent ces communes et les facteurs ayant une incidence sur la vitalité de la langue basque, tels que les possibilités d'y développer un projet de vie, l'impact des projets d'urbanisme, les phénomènes migratoires internes et externes.

En outre, la pratique du basque progresse dans toutes les classes d'âge depuis 1989, excepté chez les plus âgés. Ainsi, entre 1989 et 2021, l'usage du basque chez les enfants et les jeunes a augmenté d'environ 4 points et, dans la population adulte, de 2,3 points. Par contre, « l'utilisation chez les personnes âgées a diminué de 5,6 points » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 41). Au cours des cinq dernières années, la pratique du basque par les enfants est passée de 18,3% à 19,3%, soit une progression d'1 point, alors que l'usage de la langue d'Etxepare durant la même période ne montre que de légères variations (+/- 0,2). Et, « l'usage du basque est moindre dans les conversations entre locuteurs d'une même classe d'âge » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 41). S'il y a trois décennies, les jeunes étaient ceux qui utilisaient le moins le basque dans la rue, de nos jours, ce sont les personnes âgées. Cela traduit une augmentation de « la proportion de bascophones chez les jeunes et [une diminution] chez les plus âgés » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 41). De plus, au cours des quarante dernières années, la transmission du basque s'est étendue via l'école.

De la sorte, dans un contexte de vieillissement de la population, la pratique du basque s'est rajeunie, ce qui traduit une inversion de la pyramide des âges, puisque ce sont les plus jeunes qui parlent le plus le

basque, alors que les adultes et, a fortiori, les personnes âgées le pratiquent le moins. En ce sens, le basque se trouve dans une situation de revitalisation générationnelle. Or, les données démographiques indiquent que les nouvelles générations sont moins importantes en nombre que les générations précédentes, ce qui diminue leur poids relatif. À cela s'ajoute le fait que le profil linguistique des nouvelles générations diffère, car elles ont appris le basque à l'école, de sorte qu'il ne constitue pas leur langue maternelle et, par conséquent, elles se sentent souvent plus à leur aise en castillan ou en français qu'en basque, ce qui ne manque pas de se répercuter sur leurs pratiques linguistiques. Enfin, les jeunes font un moindre usage du basque, notamment parce que la modernité n'est pas associée à cette langue et que l'offre culturelle et de loisirs (réseaux sociaux, musique, sport, etc.) qui leur est adressée est de moindre ampleur tout en étant inadaptée (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 41).

Quant au genre, l'usage du basque est supérieur chez les femmes au fur et à mesure que l'âge diminue. « Les femmes parlent davantage le basque que les hommes dans toutes les classes d'âge, à l'exception des plus âgés. La différence est supérieure chez les enfants et les jeunes » (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 42). Cela se vérifie dans tous les territoires basques. Ainsi, indiquent les auteurs de l'étude, « la présence des femmes dans les cours du soir ou [leur participation] dans les projets de soutien du basque est nettement supérieure » (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 42). L'imaginaire et les valeurs que les hommes et les femmes associent à la langue basque et leur incidence sur leurs choix linguistiques permettent de mieux comprendre les pratiques observées dans l'espace public.

L'usage du basque dans les conversations impliquant des enfants et des adultes ensemble est supérieur à ce qui l'on observe lorsque ces classes d'âge discutent de manière séparée. Cela tend à démontrer que « l'interaction entre enfants et adultes favorise l'usage du basque. Être mère ou père suppose, bien souvent, renforcer la conscience et la pratique

du basque et de parler en basque avec leurs enfants » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 42). En revanche, cela ne se vérifie guère ni dans les relations entre enfants ni dans les rapports entre adultes.

Enfin, l'usage d'autres langues que le basque, le castillan ou le français avoisine les 3% au cours des quinze dernières années. « La population d'origine étrangère et les touristes sont les principaux locuteurs potentiels de ces langues. En ce qui concerne la population d'origine étrangère, il convient de tenir compte du fait que, au cours des vingt dernières années, son poids a été multiplié par trois en Navarre et par quatre dans la CAB » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 42). Actuellement, son poids dans la population des territoires du Pays Basque espagnol oscille entre 10% (Eustat, 2020) et 16% (INE, 2020). Par ailleurs, sociolinguistiquement parlant, il est significatif que, au sein de ce groupe, 50% des personnes pratiquent l'espagnol dès leur naissance, étant originaires des pays latino-américains.

Quant à leur usage dans la voie publique, la présence de ces langues est minoritaire, de sorte que la possibilité de les utiliser soit limitée. Bien que la proportion d'immigrées dans la population locale soit en augmentation, l'usage de ces langues reste constant. « Cela suggère que la population venant d'arriver utilise, à court et moins termes, les langues les plus fréquentes dans le territoire, principalement le castillan et le français » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 42). La plupart des conversations entre locuteurs de langues autres se produisent entre hommes adultes. Cela se vérifie, en particulier, dans les capitales provinciales où la proportion d'immigrés est supérieure, car les possibilités d'y trouver un emploi sont majeures.

Dans pareil contexte, l'accroissement significatif de la pratique du basque au cours des prochaines décennies implique de procéder à des adaptations et des innovations majeures aux initiatives de revitalisation linguistique conçues et mises en œuvre au cours du siècle dernier. Cela concerne aussi

bien les pouvoirs publics, chargés d'appliquer les politiques linguistiques, que les acteurs de la société civile organisée, impliqués dans les associations linguistiques. Selon les auteurs de l'étude, « la réponse efficace aux nouveaux défis (...) qui se posent au niveau international, [européen] et basque requiert un profond renforcement » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 43).

Dans cette optique, la recherche sociolinguistique joue un rôle majeur, puisque « la compréhension des situations et des dynamiques sociales en lien avec la langue et la génération puis l'amélioration d'interventions effectives doit se baser sur [une] connaissance scientifique rigoureuse » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 43). De façon analogue, « des espaces d'échanges, de [confrontation] et de réflexion sur l'information et la connaissance [produites par les] différentes études et projets de recherche, sont nécessaires » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 43). Afin de garantir la possibilité d'utiliser aisément le basque dans tous les domaines de la vie sociale, « il est nécessaire de renforcer et d'amplifier le processus de revitalisation linguistique pour faire de telle sorte qu'aucun élément n'empêche sa pratique. Dans ce chemin pour garantir des conditions confortables d'usage, l'universalisation de la connaissance du basque peut constituer un objectif intermédiaire » (Soziolinguistika Klusterra, 2022a: 43).

Il existe à présent un ample consensus sur les domaines à aborder pour atteindre un tel objectif. « Parmi les plus importants se trouvent [le fait de] garantir un niveau adéquat de connaissance du basque dans l'éducation, la sensibilisation et la consolidation des habitudes d'usage de la population, [l'apprentissage du basque par les] adultes, [la sphère] socioéconomique, le domaine numérique et les technologies de la langue, [le fait de] d'assurer et de multiplier l'offre en basque dans les [sphères] non formelles (audiovisuel, sport, loisirs, etc.), l'inclusion des personnes migrantes arrivées au Pays Basque et le soin apporté à la diversité, la consolidation du système culturel bascophone (création et

consommation), et [le respect] des droits linguistiques » (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 43).

À ce propos, les auteurs de l'étude indiquent que les politiques et les mesures conçues puis mises en œuvre dans ces domaines ne peuvent être identiques dans tous les territoires basques et doivent inévitablement s'adapter aux différentes réalités politico-administratives et sociolinguistiques ainsi qu'aux différents secteurs et domaines d'activité. En ce sens, la diversité territoriale, les situations spécifiques de chaque secteur, les conditions de vie et les us et coutumes de chaque zone doivent « être pris en compte pour que les initiatives et les politiques [mis en œuvre] soient efficaces » (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 43). Par ailleurs, « le processus de revitalisation du basque [doit] construire de nouveaux récits et discours adaptés aux temps présents. Le processus de revitalisation du basque [doit] être travaillé conjointement à la défense de la diversité culturelle et linguistique. En outre, renforcer les liens avec des courants de pensée, tels que le féminisme ou l'écologie, et des mouvements démontrant une capacité d'activation et de transformation sociale pourrait être utile » (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 43).

En définitive, nous disent les auteurs de l'étude, la revitalisation du basque est un processus innovant et transformateur qu'il convient de mener à bien « avec enthousiasme, détermination, empathie et intelligence », en veillant à préserver le vivre-ensemble afin de construire une société plus unie et solidaire (Soziolinguistica Klusterra, 2022a: 43).

Eguzki URTEAGA
Universidad del País Vasco

Bibliographie

- CALVET, L.-J. (2017): *Les langues: quel avenir? Les effets linguistiques de la mondialisation.* Paris: Éditions du CNRS.

ESPINOSA MAESTRE, F. (2009): “Sobre la represión franquista en el País Vasco”, *Historia Social*, n°63, pp.59-75.

EUSTAT (2020): *La población extranjera residente en la Comunidad Autónoma de Euskadi alcanza los 185.000 habitantes, el 8,4% del total.*

[https://www.eustat.eus/elementos/la-poblacion-extranjera-residente-en-la-ca-
de-euskadi-alcanza-los-185000-habitantes-el-84-del-
total/not0017941_c.html#:~:text=La%20C.A.%20de%20Euskadi%20es,seg%
C3%BAñ%20datos%20elaborados%20por%20Eustat.](https://www.eustat.eus/elementos/la-poblacion-extranjera-residente-en-la-cاد-euskadi-alcanza-los-185000-habitantes-el-84-del-total/not0017941_c.html#:~:text=La%20C.A.%20de%20Euskadi%20es,seg%C3%BAn%20datos%20elaborados%20por%20Eustat)

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA et OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2017a): *VI encuesta sociolingüística del conjunto del territorio del euskera.*

[https://bideoak2.euskadi.eus/2017/07/05/zupiria_hablantes/VI_INK_SOZLG-
EH_gaz.pdf](https://bideoak2.euskadi.eus/2017/07/05/zupiria_hablantes/VI_INK_SOZLG-EH_gaz.pdf)

INE (2020): *La población navarra nacida en otros países creció un 1'5% en 2020, con 1.613 personas más.*

[https://www.navarra.es/es/noticias/2021/05/28/la-poblacion-navarra-nacida-en-
otros-paises-crecio-un-1-5-en-2020-con-1.613-personas-
mas#:~:text=A%201%20de%20enero%20de%202020%2C%20figuraban%20com
o%20empadronadas%20en,hab%C3%ADa%20crecido%20en%201.613%20perso
nas.](https://www.navarra.es/es/noticias/2021/05/28/la-poblacion-navarra-nacida-en-otros-paises-crecio-un-1-5-en-2020-con-1.613-personas-mas#:~:text=A%201%20de%20enero%20de%202020%2C%20figuraban%20com o%20empadronadas%20en,hab%C3%ADa%20crecido%20en%201.613%20personas)

PUTNAM, R. (2003): *El declive del capital social.* Barcelona: Galaxia Gutenberg.

ROBERT, P. et ZAUBERMAN, R. (2017): *Du sentiment d’insécurité à l’État sécuritaire.* Lormont: Éditions Le Bord de l’Eau.

SOZIOLINGUISTIKA KLUSTERRA (2022a): *Hizkuntzen erabileraren kale neurketa 2021. Emaitzen laburpena.*

[https://soziolinguistica.eus/eu/argitalpenak/hizkuntzen-erabilera-kale-
neurketa-euskal-herria-2021/](https://soziolinguistica.eus/eu/argitalpenak/hizkuntzen-erabilera-kale-neurketa-euskal-herria-2021/)

SOZIOLINGUISTIKA KLUSTERRA (2022b): *Hizkuntzen erabileraren kale neurketa 2021. Txosten teknikoa.*

[https://soziolinguistica.eus/eu/argitalpenak/hizkuntzen-erabilera-kale-
neurketa-euskal-herria-2021-2/](https://soziolinguistica.eus/eu/argitalpenak/hizkuntzen-erabilera-kale-neurketa-euskal-herria-2021-2/)

URTEAGA, E. (2022): “Bascophones d’origine et nouveaux bascophones. La transmission linguistique au Pays Basque”, *Revue d’Études d’Oc* n°175, p. 9-28.

4

**COMPTE-RENDUS DE LECTURE
(par Philippe BLANCHET LUNATI)**

NAHON, Peter, *Les parlers français des israélites du Midi*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 2023, 476 pages.

Cet ouvrage, issu d'une thèse soutenue à Paris en 2020, est une somme : il rassemble et développe de façon innovante, approfondie et détaillée l'ensemble des connaissances sur les caractéristiques et les usages de particularités linguistiques propres aux communautés juives ou israélites¹ de l'actuel Midi de la France. En ce sens, son titre est d'ailleurs un peu réducteur : s'il porte pour partie sur le français, il porte aussi de façon précieuse sur les langues historiques des trois communautés identifiées : le gascon, le provençal et le niçois, au contact bien sûr d'autres langues au cours des changements sociolinguistiques dans ces espaces, notamment le français mais aussi l'espagnol et le portugais pour les Gascons, le languedocien, l'italien et le piémontais pour les Provençaux et Niçois, avec l'hébreu comme langue liturgique.

L'ouvrage, par la contextualisation qu'il établit, offre également une excellente synthèse sur l'histoire des juifs dans ce qui est devenu le sud de la France, depuis l'antiquité, expliquant le processus politique qui, par relégation, les a différenciés de la population générale locale à laquelle ils appartenaient et dont ils parlaient la langue. L'auteur montre bien la différence de constitution des deux groupes gascon (dont une part notable de réfugiés d'Espagne et du Portugal) et provençal (dont une part de languedociens expulsés en 1394 après la conquête française). Il fait un recensement analytique critique d'un nombre impressionnant de sources, d'études anciennes ou plus récentes, des corpus disponibles, qui est probablement proche de l'exhaustivité. Il corrige à cette occasion les erreurs diffusées par des publications anciennes, et parfois largement reprises, jusqu'au nom de « shuadit » répandu pour désigner un éventuel « judéo-provençal » parlé du XVIe au XVIIIe siècles dans les terres

¹ L'auteur emploie les deux termes, semblant lui préférer *israélite* parce que plus neutre, moins souvent objet d'usages injurieux, et écrit *juif* sans majuscule pour indiquer qu'il s'agit d'une caractéristique religieuse réelle ou supposée et non d'une identité ethnique.

provençales de la papauté, terme mal compris qui est en fait une transcription hésitante du verbe provençal *chausi* « choisir » dans un texte de 1803. Il étudie ainsi les parlers gascons et provençaux des israélites de Gascogne et de Provence d'après les traces écrites que l'on en a et qu'il interprète avec prudence. L'une des conclusions est qu'il ne s'agit pas de « judéo-langues » distinctes comme peut l'être le yidich mais d'effets variationnels limités du gascon et du provençal dus à la relégation des familles concernées et à leur fréquentation assidue des textes et rituels religieux en hébreu (et en espagnol pour les juifs de Gascogne). L'auteur mobilise à cet effet le concept de *hiérolekte* pour désigner les « langues rituelles employées seulement dans les limites de leur religion » (p. 97).

Après quoi il se penche sur le français des israélites en Gascogne puis en Provence, dans lequel on trouve des effets très ponctuels (lexicaux surtout) de contacts avec l'hébreu liturgique et des traces, évanescentes, des variétés de gascon et de provençal parlées précédemment par les ancêtres des personnes interrogées. Une petite partie, un peu à part, est consacrée à Nice (p. 311-328), de façon disons complémentaire notamment à l'étude sur la Provence. Le travail sur le français s'appuie surtout sur des enquêtes directes auprès de personnes dont l'identification difficile donne d'ailleurs lieu à un récit captivant. Ce travail aboutit à l'établissement de lexiques détaillés, tant à propos des variétés anciennes en gascon et provençal (avec des analyses phonétiques) qu'à propos des variétés récentes en français.

Au-delà de l'étude précise de ces variations linguistiques propres à certaines parties des populations, cette étude fouillée offre des informations sur les histoires sociolinguistiques gasconne, provençale et niçoise. Ainsi, par exemple, un témoignage indique, à propos de Carpentras en 1943, que « le provençal était la langue courante de leur région d'accueil » et que « les membres de la famille Mossé utilisaient un mélange de provençal et d'hébreu transmis de génération en génération ». On apprend aussi que dans plusieurs familles juives provençales, souvent parties vers Aix ou Marseille au moment de l'annexion d'Avignon et du Comtat par la France en 1791 et de l'égalité de traitement retrouvée par

les israélites, parce qu'il s'agissait de milieux urbains et souvent bourgeois (les juifs ayant été contraints de vivre en ville -dans les rues fermées appelées *carriero* en provençal-, interdits de nombreuses activités et contraints de vivre de commerces et de services), le provençal a été abandonné dès le XIXe. Les témoins d'aujourd'hui, âgés, n'ont souvent aucun souvenir d'avoir entendu parler provençal ou niçois dans leur famille, ou alors une (arrière-)grand-mère. L'impact de l'arrivée massive des « juifs pieds-noirs » du Maghreb à Marseille et à Nice a été jusqu'à transformer le rituel religieux, les juifs locaux étant devenus minoritaires : c'est là un élément intéressant d'un phénomène plus large d'arrivée massive de populations françaises francophones venues d'ailleurs, aux effets sociolinguistiques de francisation déjà bien observés pour l'ensemble de la population de Nice et de la Provence, dont la population autochtone est vite devenue minoritaire dans les villes.

En allant très en détail on peut trouver ici ou là quelques approximations qui mériteraient d'être précisées. Ainsi, p. 12, l'auteur indique « la Provence est rattachée en 1481 à la France », ce qui reprend une vulgate largement répandue par l'histoire officielle française mais qui est fausse : entre 1482 et 1486, la couronne de Provence revient, par contrat, à un héritier qui est aussi roi de France mais la Provence reste un état indépendant jusqu'en 1789-90, et cette indépendance y compris d'une « nation provençale » distincte est encore très affirmée en 1788 dans les débats des États de Provence et doléances de la population. De même, p. 311, il est un peu exagéré d'écrire que Nice dépendait « politiquement de l'Italie jusqu'en 1860 », l'Italie politique n'existant que depuis 1860 (le comté de Nice relevait du royaume formé par la Savoie, le Piémont et la Sardaigne et qui incluait la Ligurie génoise). Aux pages 23 et 311, la formulation « variétés romanes *primaires* » pour désigner le gascon, le provençal ou le niçois ou nissart qu'ont parlé les populations avant de parler français est ambiguë tant sur son contenu que sur ses éventuelles connotations en situation de minoration sociolinguistique.

Sur un autre plan, on pourra compléter l'article consacré au lexème *bataou* (p. 212), au sens de « c'est bien, c'est d'accord », d'origine hébraïque, en ajoutant que non seulement le mot est passé en provençal usuel sous la forme *batau* ou *batèu*, mais il est aussi attesté en français régional en Provence sous la forme *bateau* ! (équivalent du provençal *batèu*) pour dire « marché conclu ».

Ce volume est donc précieux pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire sociolinguistique et aux variétés linguistiques du Midi de la France.

Philippe BLANCHET LUNATI

*

SOULIÉ, Rémi, *Frédéric Mistral. Patrie charnelle et Provence absolue*, Paris, La Nouvelle Librairie / Institut Iliade, 2023, 67 p.

Ce court essai sur la vie et l'œuvre de Mistral n'apprendra rien à qui les découvrira et encore moins à qui les connaît déjà. Pire, il en donne une interprétation toute personnelle qui confine au mysticisme et qui les associe à des idées ou des croyances qui n'ont pas grand chose à voir avec Mistral et son œuvre, comme on va le voir. La 4^e de couverture annonce que « la poésie de F. Mistral (...) est une œuvre sacrée, autant qu'un fait politique et civique (...) Dans ces pages (...), l'auteur révèle le fond de cette idée mistralienne ». Le titre est opaque : on se demande ce que pourrait signifier « patrie charnelle » (et de quelle patrie s'agirait-il ? La Provence ou la France ?) et encore plus « Provence absolue ». Ces formulations sont conformes à la tonalité du texte, entre ésotérisme et captation politique.

L'auteur est présenté comme philosophe et écrivain, animateur d'émissions sur des chaines de télévision et des radios politiquement marquées du côté de la droite conservatrice voire de l'extrême-droite (comme TV Libertés ou Radio Courtoisie). Il cite d'ailleurs dans cet ouvrage des auteurs de cette obédience comme R. Camus (p. 6). Rouergat, il a déjà consacré plusieurs publications à sa région et à des auteurs de langue d'oc comme Jean Boudou. La maison d'édition est connue pour sa

longue histoire au service des extrêmes-droites françaises, d'abord l'Action Française au début du XXe siècle puis un mouvement explicitement fasciste (le faisceau). Relancée depuis 2018, elle a un catalogue d'auteurs d'extrême-droite et de textes explicitement nationalistes français. Quant à l'institut Iliade, c'est un club de réflexion lui aussi d'extrême-droite, comme le contenu de son site internet le montre clairement. Voilà le contexte éditorial particulier de cet ouvrage.

On note des coquilles récurrentes dans les citations en provençal (par exemple *émé* p. 4, *foudavian* p. 21, *dièu* p. 26 et 40, *bastò* p. 36, *toujours* p. 39, *Dèmoun* p. 47, *fiòri* p. 57, etc.). La traduction initiale d'une citation de *Au Pople Nostre* par R. Soulié est très discutable : *lou gàubi* ne signifie pas « la grâce » mais plutôt « l'habileté, le savoir-faire » et la *coumparitudo* ne signifie pas la « proximité » mais plutôt la « similitude » : il aurait mieux fait de conserver l'auto-traduction de Mistral : « l'art de faire » et « l'égalité ». Mais l'égalité est probablement une notion douteuse du point de vue de l'idéologie de l'auteur.

Car l'ouvrage tente de présenter Mistral comme relevant de deux orientations : un mysticisme qui semble surtout être celui de l'auteur et une extrême-droite antidémocratique et nationaliste française, celle-là même à laquelle appartient R. Soulié. Pour ce faire, l'auteur procède par rapprochements et attribue à Mistral des positions fausses ou supposées sans citer de source, et sort le texte de Mistral de son contexte à la fois textuel et sociohistorique. Il va même jusqu'à contredire ce que Mistral a dit lui-même de ses propres textes (« *quoiqu'en dise Mistral* », p. 14).

En ce qui concerne le mysticisme, en voici quelques exemples, parmi d'autres. L'ouvrage s'ouvre sur « le magistère du vent », pages où l'auteur rapproche le nom du poète de celui du vent provençal et, s'appuyant sur un proverbe latin selon lequel « le nom est présage », en passant par une allusion au psychanalyste quelque peu ésotérique C. Jung, conclut « « Mistral modèle donc son poème de terre et de vent, d'humus et de souffles » (p. 2). Plus loin, rapprochant deux vers de textes différents de Mistral où le verbe *teni* a le sens générique, banal, de « avoir » (*quau tèn la lengo et tout ce que soun iue tèn*), il en tire la conclusion, par un raisonnement incompréhensible, que « le verbe “tenir”¹ est identique,

¹ L'auteur confond le verbe en provençal, dont le contenu sémantique et les usages sont plus proche de l'espagnol que du français, et le verbe y ressemblant en français, qui n'a ni ce sens ni ces usages.

pour la langue et pour l'œil, la parole et la vision (...) l'ordre social et politique d'un peuple devient spatialement perceptible (...) voilà pourquoi Mistral écrit pour les pâtres » (p. 9). Aux p. 37-38, l'auteur convoque Zarathoustra, la Bible, Apollinaire (« puisqu'il est toujours question d'Apollon »), Sisyphe, le lait (« breuvage éminemment mistralien »¹), pour affirmer que le personnage de *l'Angloro* est une AngLAURE troubadouresque ou une AngLORELEI germanique... D'ailleurs Mistral aurait une « religion cosmique » (p. 40) qui serait une « religion civique provençale » du « cercle éternel » (p. 41). Quant à la *Chanson de Magali*, elle serait « inspirée d'un barde celte (...) qui fut le maître de Merlin » (p. 50). On a même affaire, p. 46 à un retour à la théorie des climats, des effets du « soleil provençal ».

En ce qui concerne les orientations politiques, l'auteur entretient un flou qui ferait passer Mistral pour un nationaliste français, en ne précisant jamais de quelle *nacioun* parle Mistral dans de nombreuses citations sur ce thème, p. 3-4 et 21. Il s'agit en fait de la « nation provençale », notion très vivante au moment de la révolution française et de l'annexion simultanée de la Provence, et qui continue d'être utilisée de façon fréquente tout au long du XIXe siècle. Il ne s'agit pas de la France, régulièrement considérée comme ennemi ou au moins comme un danger, dans l'œuvre de Mistral, en tout cas jusqu'à 1871, ce dont il a été publiquement accusé après la publication de *Calendau*. Ensuite, l'exacerbation du nationalisme français suite à la défaite face à la Prusse, en pleine période de conquêtes coloniales, rend suspect de haute trahison tout signe de non patriotisme et Mistral aura des formules prudentes de circonstances. L'auteur ressasse p. 9 le poncif selon lequel « Mistral n'aurait guère fait mystère de son attirance pour la monarchie ». En fait Mistral voulait avant tout un système très décentralisé, si possible fédéral, et, n'ayant pas de conviction politique forte, il aurait préféré une monarchie fédérale (ce qui ne veut pas dire qu'elle ne serait pas constitutionnelle et démocratique) à une république nationaliste hypercentralisée, voire coloniale, cette 3^e république même qui se met en

¹ Le mot *la* (« lait ») n'apparaît que 20 fois dans la totalité de l'œuvre poétique de Mistral.

place dans les années 1880¹. L'auteur reprend le mythe de « l'adhésion à la Ligue de la patrie française », qu'il faut corriger en relisant la biographie rigoureuse que C. Mauron a consacrée à Mistral :

« Lorsque vient le temps des ligues, Mistral adopte d'abord une prudente réserve (...) il n'adhère pas (...) ni à la Ligue des patriotes, de tendance bonapartiste (...) ni bien sûr à la virulente Ligue antisémite de Guérin. Mais plus le temps passe, plus il devient difficile à une personnalité du monde littéraire de rester sur son Aventin. En décembre 1898, il accepte d'être parmi les signataires de l'appel fondateur de la Ligue de la Patrie française (...) il importe, notamment, de ne point confondre les tentatives de récupération, par Maurras et son Action française, de la ligue et de ce qu'elle est au départ: un large rassemblement de gens venant d'horizons très divers, (...), centriste, avec des éléments de droite comme de gauche : républicanisme, patriotisme, appel au calme et à l'unanimisme, sont les valeurs du mouvement, tout à fait propres à séduire Mistral (...) On sait ce qu'il en advint en définitive : loin de s'occuper de décentralisation et de favoriser l'unanimisme, la Ligue de la Patrie française dériva bien vite vers l'activisme antidreyfusard au cours du premier semestre 1899 (...) Comme Heredia, Mistral fut de ces "modérantistes" qui "se turent ou s'éloignèrent sans éclat" avec le sentiment d'avoir fait un pas de clerc² ainsi que son attitude ultérieure envers Maurras allait le prouver. » (C. Mauron, *Frédéric Mistral*, p. 321-323).

Et quand, p. 8, R. Soulié croit (ou fait croire) que Mistral s'en prend à la démocratie en tant que telle, en citant le célèbre quatrain qui sert de slogan au journal fédéraliste provençal *L'Aïoli*, il se trompe : ce qu'il refuse, c'est la pseudo démocratie de la 3^e république jacobine, et ce à quoi il appelle, c'est à une unité provençale séparée —mais pour le comprendre il faut connaître les implicites et les connotations de *l'aïoli* dans la culture provençale (symbole d'unité, de force, de vie). Enfin, p. 6 et suivantes, l'auteur interprète de façon erronée les usages du mot *race* (en provençal surtout, *raço*) dans les textes de Mistral comme une adhésion à la notion de « communauté organique ». En fait ce mot n'a pris sa signification restrictive, biologique, instrumentalisée pour hiérarchiser les humains, qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e avec les textes de Vacher de Lapouges (1898) qui a repris ceux de Gobineau (1853). Jusqu'à

¹ Sur ce sujet, voir l'interview de l'historien spécialiste du Félibrige, Ph. Martel : https://www.aquodaqui.info/Frederic-Mistral-federaliste-constant-mais-sans-clairvoyance-politique_a543.html

² Expression signifiant « faire une erreur ».

la fin du XIX^e, le mot n'a que le sens usuel de « groupe, sorte » et « famille » sans contenu biologisant, et il est utilisé en ce sens-là de façon banale, fréquente, d'autant plus en provençal, langue dans laquelle l'idée de « race humaine biologique » n'a pas été forgée.

Bref, voilà un ouvrage bien mince qui n'a d'autre intérêt que de montrer que la figure et l'œuvre de Mistral restent suffisamment fortes pour attiser une autre tentative de récupération par l'extrême-droite traditionnaliste française (après celle de Maurras et de Pétain), qui, décidément, rendue myope par le filtre franco-nationaliste de son regard, n'a pas compris Mistral, ni son œuvre provençale et son projet fédéraliste populaire.

Ph. BLANCHET LUNATI

*

FELTIN-PALAS, Michel, *Sauvons les langues régionales !*, Paris, Héliopoles, 2022, 202 pages.

L'auteur de ce livre est bien connu des personnes qui s'intéressent aux langues régionales : il est l'auteur de la lettre hebdomadaire « Sur le bout des langues »¹, consacrée aux langues de France, qui connaît un grand succès, publiée en ligne par le magazine *L'Express*, dont il est rédacteur en chef responsable de la diversification éditoriale. C'est d'autant plus remarquable que la presse parisienne dite nationale est d'ordinaire peu intéressée par les langues des autres parties de la France que celle du bassin parisien. Béarnais par sa mère et parisien par son père, ce journaliste en charge des suppléments régionaux de *L'Express* jusqu'en 2015 est particulièrement bien placé pour diffuser largement un autre regard sur les langues dites régionales que celui fait d'ignorance et de

¹ Longtemps gratuite, cette Lettre nécessite un abonnement depuis 2023 : https://www.lexpress.fr/societe/region/sur-le-bout-des-langues-langues-francaise-et-regionales_2032767.html

préjugés négatifs massivement diffusé par l'idéologie nationale française dite « jacobine ».

Cet ouvrage est constitué en grande partie de textes issus de la *Lettre hebdomadaire*, regroupés en une quarantaine de chapitres thématiques répondant à une question majeure et en 5 parties selon une progression très claire. Une introduction précède le tout pour susciter l'intérêt de suivre le chemin que nous propose l'auteur. Écrits de façon à la fois accessible et bien documentée, ces chapitres de trois pages en moyenne se lisent facilement et atteignent d'autant mieux leur but. C'est tout l'art du journaliste sérieux que de rendre intelligible, en s'appuyant sur des sources fiables et notamment scientifiques, une question complexe opacifiée par des prises des positions souvent mal informées.

Ph.B.L.

*

GARDY, Philippe, *Henri Irénée Marrou. La source occitane. Lou libre de jouventu (1920-1931)*, Egletons, Cahiers de Carrefour Ventadour, 108 p.

Les éditions limousines de Carrefour Ventadour, dont le catalogue est centré sur les troubadours médiévaux plutôt limousins et gascons, consacre ce volume à l'édition d'un inédit provençal d'H. I. Marrou (1904-1977) commenté par un spécialiste de littérature d'oc. Grand historien universitaire de l'antiquité, musicologue, Marrou s'était d'ailleurs intéressé aux troubadours à propos desquels il a publié en 1961 une étude des troubadours sous le pseudonyme d'Henri Davenson. Il a écrit dans sa jeunesse, entre 1920 et 1922, un recueil de poèmes en provençal, qu'il a réunis dans un « tapuscrit » dactylographié en 1931 intitulé *Lou Libre de jouventu* (le livre de jeunesse) « que dins la flour de sis an faguet mestre 'n Enric Ireniéu Marrou felibre prouvençau ». Ce document a été retrouvé par sa famille et confié à Philippe Gardy pour en faire une édition. Les 12 pages de poèmes, suivis de leur traduction en

français par Ph. Gardy, donne à voir une écriture singulière, en provençal rhodanien, influencée par les textes médiévaux, jusque dans certaines graphies. A la suite de cette édition fidèle du texte original, Ph. Gardy propose de larges éléments biographiques et contextuels pour comprendre l'œuvre de Marrou et le mettre en relation avec les dynamiques littéraires méridionales de son temps. E.I. Marrou aurait, du reste, également écrit et fait imprimer un texte en prose, *La lèio d'amelié*, aujourd'hui perdu. La mise en lumière de son écriture provençale grâce à cette édition de ses poèmes attirera peut-être l'œil de qui verrait un exemplaire de *La Lèio* dans un carton de bouquiniste ?

Ph.B.L.

*

DESILES, Emmanuel, *Briso de lus (Miettes de lumière)*, Préface de Michel Courty, Salinelles, L'Aucèu libre, 2022, 172 p.

Ce très beau recueil de textes en provençal, accompagnés de leur traduction en français, fera date dans la littérature provençale. Il n'est pas facile, effet, de s'appuyer sur un genre aussi codifié et aussi massivement utilisé que le conte pour en créer de nouveaux. E. Desiles a su développer ici des textes originaux qui associent innovation littéraire et lien avec une tradition orale dont ces contes pourraient sembler tout droit sortis. Rédigés dans une langue à la fois simple et accessible, riche et nuancée, agréable et expressive, ces textes de trois pages en moyenne attireront aussi bien les amateurs éclairés de langue et de littérature provençales que les débutants, et, grâce à leur traduction française -qui n'est qu'une traduction- un public plus vaste. Entre *Lou Couguiéu biscaire* et *Lou castèu que degun lou veguè*, l'auteur joue aussi avec des contes connus, qu'il revisite, comme dans *La vertadiero istòri di tres pichoun pourquet*.

Que le texte d'ouverture, *Moun istòri coumenço*, écrit sur une tout autre tonalité, n'arrête pas les lecteurs et lectrices. C'est la partie

principale « Terro » qui comprend la plupart des contes, à mon avis la plus réussie. Une deuxième partie intitulée « Cèu », plus courte, rassemble en clôture quelques textes d'inspiration religieuse, plutôt poétiques et moins narratifs, qui trouveront un public plus spécifique.

Il faut remercier les éditions L'Aucèu Libre, de Salinelles en pays nimois, pour sa belle programmation éditoriale en langues d'oc, qui fait une large part aux textes provençaux.

Ph.B.L.

5
ACTUALITÉS,
PARUTIONS, COLLOQUES, ANNONCES

PRÉSENTATION

Brigitte SAOUMA, *Autour de Las novas del heretje. Les sources antiques des controverses entre catholiques et cathares*, Paris, Classiques Garnier, 2023.

Las novas del heretje poème occitan anonyme du XIII^e siècle, relate un débat entre un inquisiteur, Izarn, et un évêque cathare repenti, Sicart. Le premier annonce son intention d'interroger le second, le menace du bûcher, l'accuse d'être obstiné, mais ne mène pas un interrogatoire habituel. Au contraire, il se lance dans une série de controverses, alternant des questions et des réponses qu'il est le seul à formuler. Sicart ne répondra officiellement qu'à la fin, félicitant l'inquisiteur pour son érudition et son art poétique. Puis, il donne les conditions de son revirement : n'être ni brûlé, ni emprisonné, ni détruit. Son adversaire, loin d'être dupé de la sincérité d'une telle repentance, ne peut qu'accepter les conditions d'un évêque cathare qui a pris soin de rappeler sa noble naissance, sa fortune et le grand nombre de ses adeptes. Izarn le laissera partir libre. Outre le rapport de force entre les protagonistes – dont l'existence serait attestée – ce poème expose l'essentiel des controverses philosophiques et théologiques entre catholiques et cathares. S'il a été chanté ou récité sur les places publiques, il a probablement contribué à la diffusion des conceptions cathares plus efficacement que n'importe quelle prédication.

Son auteur traite avec clarté, concision et justesse les thèmes les plus complexes et les plus épineux : l'origine de l'homme et de la femme, celle du monde, la question des rites sacramentels, la description de la vie après la mort. Sicart, qui était certainement aussi savant que son adversaire, connaissait les enjeux d'un tel débat. Ces thèmes ne sont pas propres au christianisme. Ils furent débattus depuis la plus haute Antiquité par les philosophes grecs. Leurs textes traduits en latin, copiés et commentés dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, ont circulé pendant tout le Moyen Âge. Ils étaient également connus des médiévaux à travers de longues

citations, des extraits, des résumés données par de grands théologiens comme Origène, Tertullien ou Augustin. Les intellectuels cathares, souvent d'anciens clercs formés à la *lectio* et à la *disputatio*, ont utilisé cet héritage, ainsi que les interprétations données par les différentes obédiences chrétiennes, notamment les hérétiques.

Il ressort de cette étude que les catholiques et les cathares prônaient la même éthique, fondée tant sur l'héritage antique que sur l'exégèse des textes bibliques. En revanche, leurs métaphysiques respectives différaient fondamentalement. Celle des cathares, contenant des concepts millénaires écartés par les catholiques (double principe du bien et du mal, métémpsychose, réminiscence) n'a pas disparu malgré les controverses, l'Inquisition, la destruction des manuscrits, les guerres, les catastrophes naturelles et autres calamités. Elle a régulièrement réapparu au cours des siècles dans des contextes divers, tel le phénix renaissant de ses cendres. La métémpsychose et son corollaire la réminiscence, ont alimenté la réflexion au moins jusqu'au XVIII^e siècle. On les retrouve dans les notices de dictionnaires, dans les lettres de voyage et autres récits circonstanciés. Montesquieu en fit les thèmes de son roman *Histoire véritable*. Bossuet y consacra une partie de sa correspondance. Un chapitre entier de son *Histoire des variations des églises protestantes* expose les croyances des cathares et des vaudois.

*

Une pétition remise au Ministre de l'Éducation Nationale : 13 000 signatures pour enrichir la littérature française par les littératures en langues régionales de France

À l'occasion de la Semaine de la langue française 2023, une pétition, signée par un peu plus de 10 000 personnes à ce moment-là, a proposé d'inscrire dans les programmes de l'Éducation nationale de grandes œuvres écrites en langues régionales, version originale et traduction en français, comme cela se fait déjà pour des œuvres étrangères. Elle a

atteint les 13.000 signatures fin 2023. Aucune suite n'y a été donnée par le ministère de l'éducation nationale.

Un collectif a lancé à la fin de l'année 2022 une pétition visant à faire entrer dans les programmes et les manuels de français des textes d'auteurs ayant illustré ces langues (alsacien et francique lorrain, basque, breton, catalan, corse, créoles, flamand, occitan-langue d'oc...) avec leur traduction, afin de faire connaître à l'ensemble des enfants de France la richesse des littératures qu'elles portent depuis des siècles, souvent mieux connues à l'étranger qu'en France.

Il n'était pas évident de sensibiliser l'opinion à une question qui lui a rarement été posée. Et pourtant, en peu de mois et avec des moyens réduits, notre pétition a recueilli plus de 10 000 signatures. Celles de citoyens sensibles à cette richesse. Celles aussi de personnalités de la littérature, de la recherche universitaire, des arts, du syndicalisme, notamment enseignant, d'élus locaux ou nationaux de tous les partis républicains : Francis Cabrel, Patrick Chamoiseau, Paul Molac, Mona Ozouf, d'autres encore.

Texte de la pétition :

Le patrimoine littéraire français ne se limite pas aux productions écrites en langue française. Depuis des siècles, la création poétique, narrative, théâtrale, argumentative en langues dites « régionales » est abondante et éminemment digne d'intérêt. Or, comme ce fut longtemps le cas de la littérature féminine, tout cet archipel de créations écrites est aujourd'hui largement ignoré par les programmes scolaires de notre pays. Et donc par la majeure partie des Français. Afin de mettre un terme à cette injustice, nous demandons que ces programmes soient reconstruits et intègrent officiellement l'enseignement d'œuvres créées par des autrices et auteurs qui, pour être ancrés dans leur culture « régionale », n'en ont pas moins une portée universelle.

La France ne s'émeut guère d'une contradiction profonde entre ses déclarations d'intention et son action réelle. Elle s'enorgueillit de posséder une littérature mondialement reconnue, récompensée cette année encore par un prix Nobel, attribué à une femme. Elle se bat sans relâche, sur la scène internationale, pour que la langue française et sa littérature soient respectées et diffusées. Elle prodigue à tous ses enfants un enseignement qui accorde une place ambitieuse et méritée à nos œuvres littéraires. Et pourtant, dans ce pays tellement attaché à la culture et aux droits de l'Homme, on peut constater avec effarement que la plupart de nos concitoyens ignorent qu'il existe des milliers d'œuvres littéraires écrites chez nous dans d'autres langues que le français. S'ils ne le savent point, c'est bien, hélas ! parce que notre système éducatif ne leur a jamais enseigné cette réalité. Héritier d'une tradition de mépris remontant à l'Ancien Régime puis théorisée sous la Révolution par l'abbé Grégoire, ce système passe volontairement sous silence ces milliers d'œuvres ainsi que ceux qui les ont écrites et les écrivent aujourd'hui encore, malgré les difficultés qu'ils rencontrent. Les langues « régionales » elles-mêmes, dont l'enseignement demeure soumis au régime de l'incertitude et de la précarité, malgré les rappels à l'ordre répétés des instances culturelles internationales, se voient dédaignées par les autorités de ce pays. Car le fait qu'au fil des ans, et non sans mal, quelques améliorations aient pu être apportées à leur statut grâce à quelques textes législatifs ou règlementaires n'empêche pas que trop souvent, faute de moyens et de bonne volonté de la part des décideurs de terrain, l'application concrète de ces textes soit fortement entravée. *A fortiori*, les littératures de ces autrices et auteurs – alsaciens, basques, bretons, catalans, corses, créoles, flamands, occitans, et de toute autre langue de France, y compris bien sûr des outre-mer – sont victimes d'une idéologie étriquée, exclusive et excluante. Quand on trouve dans les manuels une référence, par exemple à tel ou tel troubadour, cela reste marginal et parfois scientifiquement erroné. Il est grand temps que cette situation évolue.

Au fond, rien n'empêche – si ce n'est certaines volontés politiques influentes et figées – qu'un enseignement portant sur ces œuvres et ces

autrices et auteurs soit dispensé aux élèves, au fil des divers cycles, du primaire jusqu'au baccalauréat. Il est parfaitement envisageable de les faire étudier, en traduction française ou, mieux encore, en version bilingue. Contes, poèmes, romans, pièces de théâtre... peuvent être abordés sous forme d'extraits ou d'œuvres intégrales. Par exemple dans le cadre des progressions pédagogiques de la matière français ou, en lycée, dans celui de l'enseignement de spécialité « humanités, littérature et philosophie », on aborde déjà fréquemment des textes d'auteurs traduits de langues étrangères ou de l'Antiquité : il est parfaitement possible d'y intégrer les textes dont nous parlons, des œuvres de qualité qui pourraient dialoguer avec la littérature européenne écrite dans d'autres langues, dont le français. On pourrait aussi considérer que les enseignants de chaque région mettent prioritairement l'accent sur des œuvres issues de celle-ci mais, au-delà de ce principe, il serait bon que chaque élève soit sensibilisé à l'existence de cette foisonnante diversité littéraire de notre pays.

Si Annie Ernaux est « notre » nouveau prix Nobel de littérature, Frédéric Mistral, en son temps, le fut aussi. Il écrivait en provençal, et de cela la quasi-totalité des Français n'a strictement aucune connaissance. Œuvrons pour mettre un terme à cette aberration. Agissons au bénéfice de tous, à commencer par notre jeunesse : l'ouverture des programmes sur notre diversité interne est un premier pas vers un nouvel humanisme ouvert à l'Autre.

Lien vers la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/vraie-place-litteratures-langues-regionales-programmes/193595>

*

Une anthologie originale de la littérature provençale : *Nosto Antoulougio*, publiée par L'Astrado¹ (n°58 de sa revue annuelle) :

Uno antoulougio es la chausido d'ùni tèste facho pèr un escrivan soulet. Chascun pòu o noun l'aprecia e dire : « Iéu, tant, auriéu pas retengu

¹ <https://www.astrado-prouvencalo.com>

aquéu pouèmo de X., auriéu pulèu retengu aquéu de Y. » Es clar que pòu i'agué autant d'antoulougìo que d'èsse.

Adounc, nous venguè l'idèio d'uno antoulougìo couleitivamen escricho, « Nosto antoulougìo ». Gramacian eici aquéli qu'an bèn vougu nous adurre sa coulabouracioun, nous semoundre e nous presenta de tèste representant mai de dous siècle de creacioun literàri, dempièi li davancié Antòni Bigot, Jan-Batisto Germain, Vitour Gelu, Vitour-Quintus Thouron, enjusco lis escrivan de vuei Anò Bergèse, Felipe Blanchet, Ives Gourgaud. Em'éli e li Marius Bourrelly, Louis Denis-Valvérane, Maurise Faure, Louvis Giraud, Francés Jouve, Mario- Louiso Martin, Reinié Méjean, d'uno pajo l'autro lou plesi de descurbi e lou plesi de legi ié van de coutrò.

Tèste chausi : BERGÈSE Anò : Moun celèstre ; BIGOT Antòni-Ipoulite : La Tourre de Coustanço ; BLANCHET Felipe : Se la mountagno tremoulavo ; BOURRELLY Marius : Li Fablo de La Fontaine ; DENIS-VALVÉRANE Louis : Lou Maianen ; FAURE Maurise : Li Despatriado ; GELU Vitour : Nouvè Grané ; GERMAIN Jan-Batisto : La Bourrido dei dieoux ; GIRAUD Louvis : Mansour ; GOURGAUD Ives : Moun païs es un riéu ; JOUVE Francés : Maurèu ; MARTIN Mario-Louiso : La fueio d'aubo ; MÉJEAN Reinié : Pouèmo ; THOURON Vitour-Quintius : Lou Meinagié.

Michèle COURTY

*

Parutions récentes

Andrée Tabouret-Keller, *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Étude en milieu alsacien*, Limoges, Lambert-Lucas, 2023, 344 p.

Ce volume associe deux textes d'Andrée Tabouret-Keller :

(1) sa thèse sur l'acquisition du langage en mode bilingue français – alsacien et sur l'apprentissage du français par de jeunes dialectophones alsaciens, thèse soutenue en 1969, jamais publiée ;

(2) son rapport sur les problèmes du bilinguisme rédigé pour le Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française consacré à la genèse de la parole en 1975.

Les enquêtes préalables à ces travaux ont été menées de 1958 à 1962. Elles comportent l'observation d'une enfant qui commence à parler dans une famille bilingue français – alsacien et celle de petits Alsaciens dialectophones confrontés de 3 à 6 ans au français de l'école maternelle. Ces recherches croisent les deux problématiques du bilinguisme et de l'acquisition du langage qui font à l'époque l'objet de vifs débats aux États-Unis et au Canada. Andrée Tabouret-Keller les rapporte, en pointe les impasses et leur oppose sa propre conception. Prolongeant les travaux d'André Martinet sur les propriétés orales du matériau linguistique et les contraintes sémantiques et pragmatiques que celles-ci induisent dans l'exercice du langage, elle expose comment ces contraintes sont organisatrices chez l'enfant de son rapport au réel mais aussi l'introduisent dans l'univers sans borne des signifiants et des représentations qu'ils peuvent susciter.

Bernard Manciet, *Sonnets*, Jorn, 2023.

En 1996, quand Jorn a publié les sonnets occitans de Bernard Manciet (1923-2005), ceux- ci étaient déjà partiellement connus : un mince recueil en édition de luxe épuisé depuis de nombreuses années, des pièces ou des séries de pièces éparses dans des revues d'accès parfois difficile. Les lecteurs de Manciet savaient bien, cependant, qu'il y avait là, sous une autre forme, et avec d'autres ambitions, une sorte d'équivalent de L'Enterrement à Sabres.

Le recueil préparé à l'intention de Jorn par Bernard Manciet, en version bilingue occitan et française, permettait enfin d'accéder de plain pied à un univers poétique qui étonne par sa cohérence d'ensemble et son extrême diversité de détail. Les sonnets —plus de cent vingt ici rassemblés— par leur forme obligée et l'infinité des variations que celle-ci paradoxalement favorise, apparaissent comme le cœur vibrant d'une écriture en che-min. Une voix unique y naît, s'y essaie aux innombrables

postures du monde et des mots, bâtit ses propres échos et ses palinodies, et n'en finit pas de provoquer le surgissement des images et des scènes qui la traversent sans relâche. Une somme poétique qui est avant tout somme de langage incarné, pâte et levain de parole soulevés qui épousent l'immensité du grand monde.

Cette réédition à l'identique de celle de 1996, a été soigneusement revue par Guy Latry, infatigable compagnon de l'œuvre de l'écrivain de Sabres et son relecteur attentif.

Louis-Bernard Royer, *Gargantian seguit per Lo chin de Cambau*, L'Aucès Libre, 2023. Texte d'un auteur avignonnais (1677-1755).

Jean-Pierre Chambon, *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône) linguistique historique, dialectologie, traces d'histoire*, Strasbourg, Editions de Linguistique et de Philologie, 2023, 652 p.

Olivier Dussouchaud, *L'occitan du sud-est de la Charente. Grammaire et lexique du parler d'oc des pays d'Aubeterre-sur-Dronne et de Villebois-Lavalette*, Paris, L'Harmattan, 2023.

Jean-Baptiste Fabre *Histoira dé Jean l'an prés et Lou Siégé dé Cadaroussa*, 2 volumes, éditions A l'asard Bautezar, 2023.

*

TABLE DES MATIÈRES

Présentation (Ph.B.L.)	5
1. Recherches récentes sur le domaine d'oc	9
Felip REIG	
Carle Galtier (1913-2004), de l'etnologue à l'escrivan	11
Marie MOUTON	
La situation actuelle du provençal dans les villages perchés du pays de Fayence. Une étude sociolinguistique	39
2. À propos de pamphlets contre les langues, cultures et appartenances régionales	67
Philippe BLANCHET LUNATI	
<i>La France en miettes</i> et le Midi : une analyse critique du livre de Benjamin Morel	69
Gildas GRIMAULT	
L'idéologie Bretonne selon André Rousseau : une analyse critique	111
3. Varia	127
Stéphane GIOCANTI	
Miquèu de Camelat et la langue béarnaise : conditions philologiques et littéraires de la transmission de ses œuvres	129
Eguzki URTEAGA	
La pratique effective de la langue basque dans l'espace public	157

4. Comptes-rendus de lecture

Philippe BLANCHET LUNATI

NAHON, Peter, <i>Les parlers français des israélites du Midi</i>	183
SOULIÉ, Rémi, <i>Frédéric Mistral</i>	186
FELTIN-PALAS, Michel, <i>Sauvons les langues régionales !</i>	190
GARDY, Philippe, <i>Henri Irénée Marrou</i>	191
DESILES, Emmanuel, <i>Briso de lus</i>	192

5. Actualités, parutions, colloques, annonces

Autour de Las novas del heretje.

<i>Les sources antiques des controverses, entre catholiques et cathares</i> (Brigitte SAOUMA)	197
Une pétition remise au Ministre de l'Éducation Nationale pour les littératures en langues régionales de France	198
Une anthologie originale de la littérature provençale, <i>L'Astrado</i> n° 58 (Michèle COURTY)	201
Parutions récentes	202